

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docilely from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

(1-2-37)

Lord Tweedsmuir

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Montréal, lundi 10 mars 1947
VOLUME XXXVIII — No 56
REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME, MONTRÉAL
TELEPHONE: *BELAIR 3351
SOIRS, DIMANCHES ET FÊTES
Administration: BELAIR 3361
Rédaction: BELAIR 3366
Gérant: BELAIR 3363

Ouverture de la conférence des Quatre à Moscou aujourd'hui

Propos odieux du nouveau consul de Yougoslavie, Zaco Popovitch

Le "Standard", journal hebdomadaire de M. J. W. McConnell, s'en fait le véhicule benévole et accueillant — Des attaques contre l'Eglise de Rome, contre N. S. P. le Pape et contre l'archevêque martyr de Zagreb, Mgr Stepinac

Le Foreign Office, qui est le ministère des Affaires étrangères de la Grande-Bretagne, a récemment fait dresser un code d'étiquette dont les divers articles, libellés en des termes adéquats, extrêmement polis, mais très nets, s'adressent aux fonctionnaires de ses bureaux londoniens et de ses bureaux à l'étranger. S'adressent aussi aux membres de son corps diplomatique.

C'était là une information d'autant plus remarquable que la Grande-Bretagne, dans sa diplomatie autant que dans sa politique, s'en était toujours tenue pour ses directives à la tradition et à la coutume. Après une guerre qui a bouleversé le monde, l'a mis sens dessus dessous, l'a soulevé en maints points du globe, à un régime de maquis et lui a donné, en ces mêmes endroits, des mœurs de maquis, la diplomatie britannique a cru nécessaire, pour le maintien de son prestige et du prestige de la Puissance qu'elle représente, d'énoncer en un écrit à la fois tangible et durable des règles qui antérieurement n'avaient pas besoin d'être formulées pour engager les intéressés et déterminer leur comportement.

Cet exemple de codification de l'étiquette diplomatique par les Britanniques vaudrait certes d'être suivi par la diplomatie de beaucoup d'autres pays. Au vrai, d'un tel code, les Britanniques n'étaient peut-être pas ceux qui avaient le plus urgent besoin. Chez eux la coutume et la tradition gardent encore beaucoup de leur force. Un fait qui paraît s'avérer, c'est que la civilisation, en se généralisant, en se démocratisant surtout, se matérialise de plus en plus et des instruments matériels lui deviennent indispensables pour diriger sa marche.

Comme c'est là, non seulement faut-il que les pays entreprennent de préciser, et jusque dans le détail, ce que doit être le comportement de leurs représentants officiels à l'étranger, pour faire et soutenir à ceux-ci une certaine importance en diplomatie, mais il devient rigoureusement nécessaire à chaque pays, dans son propre territoire, de se mettre à l'abri de la maléance éventuelle de diplomates dont ils acceptent les lettres de créance.

Dans notre pays, le Canada, l'on peut certes se demander si les temps n'est pas venu d'adopter un code d'étiquette que le gouvernement d'Ottawa mettrait à la disposition, à l'usage obligatoire, de certains diplomates représentant d'autres gouvernements.

Le cas de l'espionnage russe, le cas de maintes propagandes culturelles et idéologiques, un cas encore plus récent de propos incohérents et parfaitement insultants démontrent surabondamment semblable nécessité.

Il y a huit jours, le samedi, 1er mars, celui des journaux de M. J. W. McConnell qui est hebdomadaire, le Standard, publiait sous large manchette, avec photographie à l'appui, une entrevue que l'une de ses femmes reporters était allée solliciter et qu'elle avait obtenue du nouveau consul général de Yougoslavie à Montréal, M. Zaco Popovitch.

Entrevue du dernier odieux et du même odieux l'accueil large et hospitalier que le Standard réservait à la pièce. Nous traduisons aussi littéralement que possible la première partie de l'entrevue en question:

Le consul général de Yougoslavie nouvellement désigné à Montréal, M. Zaco Popovitch, jette sur l'Eglise catholique romaine le blâme pour "les rapports hautement colorés" du procès de l'archevêque yougoslave Stepinac sur des accusations de collaboration avec l'ennemi.

Il s'est écrit beaucoup de choses à propos de Stepinac, dit Popovitch dans une entrevue, mais la plus grande partie de l'information est trompeuse.

Nous avons permis à Stepinac de se défendre lui-même, mais il avait commis de si grands crimes qu'il ne pouvait se défendre. Il a dit qu'il ne connaissait rien du massacre des Serbes qui avaient refusé de devenir catholiques romains, mais la preuve contre lui a été écrasante. Ni le Pape ni Stepinac n'ont protesté contre ces outrages, mais maintenant le Pape dit qu'il y a persécution contre les catholiques, en Yougoslavie.

C'est là une déclaration complètement fautive. Il y a des catholiques qui occupent des postes importants dans le gouvernement. Les gens de Yougoslavie demandent le châtiment des criminels de guerre, qu'il s'agisse ou non d'ecclésiastiques, et le gouvernement s'est rendu à leur demande.

Qu'un consul général, en arrivant chez nous, se livre à de tels propos, faux et mensongers, le fait est d'un tel odieux qu'il paraît invraisemblable. C'est quand même un fait.

De même que c'est un fait, invraisemblable mais vrai, qu'un journal, appartenant à un chrétien, publié dans une ville où la population est chrétienne et en immense majorité catholique romaine, a accepté d'être le véhicule benévole et très accueillant de ces mêmes propos manifestement tenus aux fins de la propagande communiste et athée de Moscou.

Le vice-chancelier de l'archevêché de Montréal, M. l'abbé Théodore Mooney, a fait tenir au Standard, qui l'a reproduit avant-hier, 8 mars, mais sans y joindre un mot d'excuse de sa part, une lettre dans laquelle il proteste contre les affirmations gratuites du consul Popovitch, en en démontrant la fausseté et le mensonge.

Chacune des allégations faites par M. Popovitch, écrit M. l'abbé Mooney, est absolument et manifestement fautive; la preuve du contraire est copieuse et authentique.

L'on pourrait remplir un grand nombre de colonnes de votre journal avec la documentation qui démontre l'effronterie et l'inexactitude des assertions de M. Popovitch. Pour ne pas prendre trop de votre espace, nous ne choisissons à même cette preuve, aux fins de correction et de réfutation, que les seuls et très brefs points suivants.

La première et la deuxième allégations de M. Popovitch peuvent être considérées ensemble et nous y répondons en disant que l'archevêque Stepinac a parlé publiquement et nettement contre la persécution et contre la tentative de conversion forcée des orthodoxes et qu'il a établi des commissions ecclésiastiques pour examiner chaque cas qui lui a été rapporté. A la vérité, c'est par suite de l'énergique condamnation portée par l'archevêque au moment où la hiérarchie s'est réunie à Zagreb, le 17 décembre 1941, que la tentative politique en vue d'imposer la foi catholique a tourné en faillite, en sorte que Pavelich a été obligé d'accepter la présence d'orthodoxes dans son Etat et même de reconnaître une église orthodoxe à la fois officielle et croate, avec quartiers généraux à Zagreb. "Nous en appelons au témoignage de Dieu", a crié l'archevêque Stepinac, "que nous nous sommes toujours opposés à tout attachement obligatoire à l'Eglise catholique. Nous devons déclarer que l'Eglise catholique a fait tout en son pouvoir pour accorder aide et protection aux orthodoxes".

En réponse à la troisième allégation, à savoir que le Pape n'a pas protesté contre la persécution des orthodoxes, nous citons les paroles prononcées par le Saint-Père lui-même. En réponse à cette accusation, dans un discours devant la Rote romaine, à Castel Gandolfo, le 6 octobre 1946, Sa Sainteté déclarait: "C'est Notre devoir de nier une accusation pareillement fautive. Comme preuve documentaire, Nous croyons opportun de vous donner le texte d'un aide-mémoire de Notre secrétariat d'Etat, en date du 21 janvier 1942, qui est une réponse à une demande faite par la légation yougoslave accréditée auprès du Saint-Siège". Cet aide-mémoire réitérait le principe de la doctrine catholique, savoir que "la conversion des gens doit être la conséquence non de la contrainte extérieure mais de l'adhésion de la conscience à la vérité qu'enseigne l'Eglise catholique"; et l'aide-mémoire dissociait ensuite l'Eglise d'une tentative de persécution.

A l'allégation diffamatoire que le Saint-Père a fait "une déclaration complètement fautive", en affirmant que les catholiques étaient persécutés en Yougoslavie, nous répondons en invoquant les faits et les rapports suivants que nous trouvons dans le catalogue en 20 points compilé par la National Catholic Welfare Conference des Etats-Unis, et que cette organisation a communiqué à la presse en novembre dernier:

- a) que l'on a estimé que 369 prêtres, 12 religieux et des centaines de mille laïques ont été mis à mort pour leur foi en Yougoslavie;
- b) que des centaines d'églises ont été fermées, que des centaines de prêtres se sont vu interdire l'entrée de leurs églises sous peine de mort;
- c) que toutes les écoles catholiques de Yougoslavie ont été fermées;
- d) que dans les écoles de Yougoslavie l'athéisme était ouvertement enseigné, la religion bafouée et que les enfants étaient forcés d'apprendre des leçons et des chants antireligieux;
- e) qu'aucun prêtre n'a été admis à exercer son ministère auprès des soldats dans l'immense armée yougoslave. Par des ordres on interdisait aux soldats d'entrer dans les églises; on ne leur permettait pas d'appeler un prêtre quand ils étaient malades ou mourants; on leur refusait l'instruction chrétienne;
- f) qu'il y avait quelque 2,000 intellectuels catholiques dans le camp de concentration de Lepoglava; que dans le camp de concentration redouté de Stara Gradiska, pour prêtres et religieux, les traitements étaient d'une telle brutalité qu'ils se comparaient à ceux de Belsen et de Dachau. L'on a estimé que 15 pour cent des prêtres yougoslaves ont été mis à mort et que dix pour cent des survivants se trouvaient en prison ou dans un camp de concentration.

M. l'abbé Mooney termine sa lettre en notant que le Standard a publié des déclarations qu'il aurait dû savoir être fausses et qu'il devait juger diffamatoires, et sans en informer, pour qu'ils puissent répondre en même temps, ceux qui étaient victimes des faussetés, des mensonges et de la diffamation.

Le Standard encaisse tout cela avec un flegme déconcertant. Il ajoute simplement, en appendice à la lettre de M. l'abbé Mooney, qu'il a rapporté correctement les propos du consul Popovitch, qu'il n'a fait que les rapporter, sans les faire siens.

Que fait-il de la responsabilité de celui qui répand la fausseté, le mensonge, la calomnie, qui la dissémine à des centaines de mille exemplaires?

Emile BENOIST

craindre, soit par calcul avide!
Le lot de l'inspecteur contemporain est devenu, si l'on peut ainsi dire, plus excellent. Car, il faut le confesser, à la honte de l'humanité contribuable, jadis la dureté des temps, l'apreté des mœurs et l'état encore fruste de la science infligeaient de pénibles ennuis aux inspecteurs moyennageux.

Katherine Lloyd, dans son livre "Le monde et sa femme", raconte un cas remarquable. Au quinzième siècle, dit-elle, il était coutumier, en Angleterre, d'assaisonner la bière avec de l'ail, des graines de pivoine, du poivre, et autres ingrédients. Mais les pouvoirs publics considéraient comme un sévère grave d'y ajouter du sucre, ce que l'on estimait une façon coupable de frelater les breuvages.

"Les dossiers officiels mentionnent en particulier une méthode fort pratique de déceler la présence du sucre. L'inspecteur armé de colottes de cuir entraînait dans un laboratoire sur un bas et s'assoyait dessus. Il restait là immobile pendant trente minutes d'horloge, et alors se mettait en devoir de se lever. S'il y parvenait sans difficulté, la bière était suivant les lois, mais s'il restait collé au banc, c'était preuve qu'on avait mis du sucre dedans la bière, et lors l'inspecteur se levait avec courroux".

De nos jours, l'inspecteur prélève un échantillon et enverrait un commissionnaire le porter aux laboratoires de l'Etat. Un mois ou deux plus tard, les chimistes lui enverraient un rapport très détaillé, où ni les avocats, témoins, et juges ne comprendraient la moindre chose, ce qui n'en condamne que mieux le prévenu. Cela coûterait un grand nombre de deniers, mais tout serait fait de façon irréprochable suivant les données véritablement modernes.

Le contribuable, scientiellement poursuivi, paie régulièrement. Au surplus, volontiers querelleur, rancunier, et peu au fait des découvertes de la civilisation, il aime à se venger par d'occasionnelles tripotées. Mais dompté par des siècles d'amendes, de frais de cour, il est désormais soumis et il paie sans désespérer.

C'est la profession la plus simple et qui s'adapte à merveille aux nécessités. Au temps de la crise économique, un maire de notre bonne ville s'était donné une peine infinie pour recueillir des assurances d'emploi, pour nombre de ses amis et partisans entrés dans la vocation du chômage. Balayeurs de rue, commissionnaires, portiers, gardiens, tireurs, il avait tout un assortiment de besognes.

Le pauvre homme s'était donné bien inutilement du mal. Car sur les centaines de solliciteurs d'emploi, il n'en trouva qu'un seul assez rempli d'humilité pour accepter le balayage. La plupart des autres réclamaient soit un inspecteur, soit un emploi de surveillant. Les plus résignés se contentaient du rôle de chronométristes (time keepers). Tous eurent experts à voir travailler les autres.

10-III-47

Blocs-notes

M. Macdonald parle

Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. Angus L. Macdonald, a prononcé, vendredi soir, devant les membres du Halifax Junior Board of Trade, des paroles qu'il ne faut pas tarder à souligner. Pour en mesurer toute la portée, il est peut-être utile de se rappeler que M. Macdonald n'est pas simplement le premier ministre libéral de sa province, mais qu'il fit partie du ministère fédéral de M. Mackenzie King. Celui-ci, on ne pourra sûrement l'inculper de torpisme; on ne pourra davantage lui imputer le désir de jouer au ministère fédéral quelque sale tour.

D'autre part, M. Macdonald déclare que les dernières propositions fédérales faites à sa province comporteraient pour celle-ci quelque avantage financier; car elles lui attribueraient en échange des concessions que demande l'Ontario une somme d'argent supérieure à ce que la province pourrait elle-même tirer des mêmes sources de revenus.

Là encore, il ne semble pas que M. Macdonald puisse céder à un mouvement de mécontentement. Cependant, c'est le même homme qui refuse d'accepter ces propositions fédérales, parce qu'il les estime dangereuses, au point de vue de l'autonomie de sa province.

Nous ne désespérons pas, a-t-il dit, d'en arriver à une entente financière avec le gouvernement fédéral, "mais nous voulons un accord qui soit équitable pour la province et qui tienne compte des vrais principes sur lesquels doit être fondé un régime fédéral".

Si nous réclamons le droit d'utiliser certains impôts, c'est "simplement, dit-il, parce que nous désirons garder quelque autonomie provinciale".

Si l'invasion des champs d'impôts provinciaux par le fédéral devait se continuer, "on cela s'arrêterait-il?" se demande-t-il.

(suite à la page deux)

Nouveaux attentats en Palestine — Le contrôle de l'énergie atomique — Les secrets d'Yalta

La conférence des Quatre à Moscou a commencé cet après-midi. Le principal objet de la réunion c'est de préparer les traités de paix allemand et autrichien, mais comme d'habitude depuis que se réunissent les ministres des Affaires étrangères des grandes puissances, ils consacreront une bonne partie de leurs délibérations aux conflits qui opposent leurs propres pays. Les diplomates prennent pour acquis que cette conférence ne permettra pas d'aller bien loin dans la préparation du traité allemand; mais MM. Marshall et Bevin vont s'efforcer de mener à bonne fin le traité de l'Autriche.

Les premières impressions des délégués occidentaux et des journalistes qui les accompagnent sont bonnes. Les Soviétiques ont bien fait les choses. Ils ont installé leurs hôtes dans le plus luxueux hôtel de Moscou, où logent ordinairement les principaux fonctionnaires du régime. La nourriture est excellente et abondante; l'on a remarqué que la délégation anglaise en profite pour se reposer du rationnement. Comme les Russes l'avaient promis, ils ont levé la censure sur les dépêches des correspondants relatives à la conférence, mais la censure demeure en vigueur pour le reste. Un correspondant du réseau N.B.C. a transmis hier le premier programme radiophonique venu de l'Union soviétique sans être censuré.

Les préliminaires de la conférence n'ont pas comporté de grande manifestation officielle. M. Vichinsky est allé au-devant des trois ministres à leur arrivée. MM. Bevin et Bidault sont allés saluer M. Molotov hier, puis le délégué anglais a rendu visite à MM. Marshall et Bidault au cours d'une randonnée qu'il a faite en auto dans la région. En dehors des séances plénières de la conférence, le programme comportera probablement des entretiens entre MM. Molotov et Bevin au sujet d'une alliance anglo-russe, et peut-être aussi entre MM. Marshall, Molotov et Bevin sur des problèmes particulièrement épineux, comme ceux de la Grèce, de la Hongrie, de la Pologne.

Le problème grec

Au moment où s'ouvre la conférence c'est le problème grec qui occupe le premier plan dans les préoccupations internationales. Le président Truman tient aujourd'hui à Washington une conférence à laquelle il a invité quinze chefs des deux partis au Congrès pour étudier cette question. Il s'agit de décider quelle demande le pays fera au gouvernement grec qui a demandé l'aide économique de Washington pour sa lutte contre la guérilla. Les Etats-Unis ont déjà fait savoir à l'Angleterre qu'ils enverront des secours à la Grèce; mais ils ont demandé en même temps que le gouvernement anglais y laisse des troupes, même si ce sont des effectifs réduits, et qu'il continue son aide économique après la fin de mars, afin que le Congrès ait le temps d'approuver le programme d'aide préconisé par le président.

Le débat au Congrès sur cette question sera probablement animé. Un sénateur républicain, M. Alexander Smith, et le sénateur démocrate Claude Pepper ont demandé que le problème grec soit référé aux Nations Unies, pour éviter que de plus en plus le monde se divise en deux camps, l'un sous la direction des Etats-Unis, et l'autre, de l'Union soviétique. Car l'affaire de Grèce ne serait probablement qu'un premier pas; cette politique une fois adoptée, les Etats-Unis devraient l'entreprendre ailleurs, soit pour remplacer l'Angleterre qui ne peut plus porter son fardeau impérial, soit pour faire face à d'autres menaces soviétiques.

Même si les projets de M. Truman soulèvent de l'opposition, tout indique que le programme présidentiel sera approuvé, car l'inquiétude grandit dans les milieux politiques de Washington au sujet de la Grèce. La guerre civile suscitée et alimentée par les Etats voisins a pris une telle ampleur que la commission de l'O.N.U. qui est à Salonique a été amenée à reconnaître aux rebelles un statut "de facto" de belligérance.

Dans ces conditions, une référence à l'O.N.U. serait bien illusoire. Déjà la Grèce a porté plainte sans succès. Si le gouvernement d'Athènes ne reçoit pas de secours efficaces, notamment des vivres et des armes, la guérilla l'aura vaincu et chassé pendant que le Conseil de Sécurité délibérait, et la zone soviétique s'étendra jusqu'à la Méditerranée, encerclant virtuellement les Balkans et la Turquie.

Contrôle des armes atomiques

Le Conseil de Sécurité reprend cet après-midi l'étude du rapport que lui a soumis la Commission de l'énergie atomique, et qui recommande le projet des Etats-Unis pour le contrôle international de cette énergie. Le délégué de Washington va répondre au discours par lequel M. Gromyko a rejeté le rapport, mais M. Austin

éviterait de discuter chacun des points abordés par le délégué soviétique, car s'il a préparé une riposte énergique, il ne veut pas à propos d'un litige dont tous les éléments sont bien précisés entrer dans une polémique acerbe.

Il semble assuré que M. Austin obtiendra une forte majorité en faveur de sa proposition pour faire retourner le rapport à la commission. Ce rapport a été approuvé par un vote de 10 à 0, la Russie et la Pologne s'abstenant. Au Conseil, M. Gromyko s'y est opposé dans des termes qui laissent prévoir qu'il recourra au veto pour empêcher son adoption. Alors pour éviter un nouveau heurt inutile, les diplomates n'ont pas trouvé mieux que cette solution puérile: retourner à la commission cette recommandation qui ne peut, au dire des parties, faire l'objet d'aucun compromis. M. Gromyko s'oppose à cette référence, mais comme c'est une question de procédure, une majorité de sept voix suffira. Tout ce que la puissante O.N.U. peut faire c'est d'ajourner cet urgent problème du désarmement atomique.

Sir Alexander Cadogan doit aussi répondre à M. Gromyko, et il se propose de soulever une question fort intéressante. Le délégué anglais veut se plaindre de l'historique du droit de veto prononcé par le délégué soviétique. Il paraît que M. Gromyko, en citant une déclaration que M. Churchill aurait faite à Yalta, aurait violé un accord quant au secret qui devait entourer les conférences des Trois. Les secrets d'Yalta ont souvent fait parler d'eux. Plusieurs révélations là-dessus étaient censées avoir épuisé les secrets quant aux accords; il semble que les secrets quant aux délibérations valent encore. S'ils portent sur des sujets aussi importants que la portée du droit de veto, le rôle de l'O.N.U. peut être par là singulièrement atténué.

En Palestine

Vingt marins des Etats-Unis ont comparu aujourd'hui devant un magistrat de Haïfa sous l'accusation d'avoir aidé à l'immigration illégale en Palestine, et leur procès a été ajourné à deux semaines. Ces marins faisaient partie de l'équipage d'un navire de réfugiés juifs qui a été intercepté et quelques-uns d'entre eux sont juifs.

Le terrorisme continue, la dernière fin de semaine a fait dix morts, et les autorités prévoient de nouveaux attentats à la suite de la déportation du groupe de réfugiés qui étaient à bord du navire "Abril". Les 598 "immigrants" ont été déportés à Chypre, sauf une femme enceinte et son mari qui ont été autorisés à demeurer en Palestine.

Les principaux attentats de samedi soir ont été perpétrés par une quinzaine d'hommes au plus; les terroristes ont attaqué avec des grenades deux camps anglais, à Tel-Aviv et à Sarona; à Tel-Aviv trois Juifs et un soldat anglais ont été tués; on a trouvé les cadavres de trois civils dans le fil barbelé du camp de Sarona. Une femme juive a été tuée à Rehovot, à l'ouest de Jérusalem. Dans les attaques de Tel-Aviv onze Juifs et un policier anglais ont été blessés grièvement; trois autres Juifs et un policier anglais ont été légèrement blessés.

A New-York, où l'on s'attendait la semaine dernière à voir Sir Alexander Cadogan soumettre le problème de Palestine aux Nations Unies, les journalistes croient que ce sera pour cette semaine. Peut-être cette démarche dépend-elle des entretiens que tiendront MM. Marshall et Bevin à Moscou, en marge de la conférence.

Lorsque fut annoncée la décision de tenir dans la capitale soviétique la conférence pour la rédaction du traité allemand, maints publicistes ont dit que c'était une catastrophe, que les diplomates d'Occident se trouveraient dans une atmosphère très défavorable. Cette crainte revient aujourd'hui sous une autre forme; des correspondants signalent le fait que M. Marshall aborde pour la première fois les problèmes politiques européens, et l'un d'eux rappelle que M. Byrnes a aussi fait son apprentissage à Moscou, en décembre 1945, et que cela a coûté cher au prestige et aux intérêts des Etats-Unis dans la zone du Danube.

Le danger est peut-être moins grand aujourd'hui, car les chefs politiques de l'Occident ne se croient plus obligés de montrer des succès; les relations avec la Russie sont tellement tendues que l'opinion mondiale s'attend plutôt à un échec. Les déclarations obligatoirement optimistes des trois ministres à leur arrivée à Moscou semblaient atténuées, et M. Marshall a insisté en même temps sur les grandes difficultés des négociations qui commencent. Il faut donc espérer, sans en être trop certain, que l'ère des compromis injustifiables est close. — Paul SAURIOL

L'actualité

Le sucre dans la bière

Il est cher des deux celui que la nature et le destin ont conduit par des voies florissantes au rang enviable de l'inspecteur. Car il a atteint sans effort l'idéal bonheur terrestre: gagner sa vie à voir et faire travailler les autres, pouvoir en même temps les critiquer sans que personnes ose lui répondre et rester assis, du moins extérieurement,

jusqu'à la fin de ses jours. Lorsque l'inspecteur entre quelque part, chacun est saisi d'une crainte salutaire. Le plus grossier observe un silence respectueux; que dire! Il trouve même des mots aimables. On s'empresse autour de lui, la meilleure chaise lui appartient et il a part aux libations propitiatoires que l'on répand instinctivement en son honneur, dans l'espoir d'un peu de condescendance négative. Des cigares odoriférants lui sont offerts et les visages éclatent d'allé-

gresse et de plaisir s'il condescend à quelques paroles bienveillantes. En retour, on n'attend rien de lui; on est même trop heureux s'il se contente tout simplement de ne rien faire; on lui en a même une reconnaissance infinie. Que réver de plus beau, de plus grand? On dira que ces attentions sont intéressées et qu'on fond de leur cœur, les citoyens parfois le murmurent et lui souhaitent mille sup-plices. C'est, hélas, que l'intérêt est la mesure des actions, soit par

Le carnet du grincheux

M. W. Buchanan-Taylor, président de la Société des aviseurs en publicité, a déclaré que la bureaucratie ressemble au ver solitaire. "Le ténia, pour parler savamment, est armé, dit-il, de crochets et de suçoirs, avec un appareil complet de reproduction tant mâle que femelle et qui se reproduit lui-même à mesure qu'il se désagrège".

Il aurait pu ajouter qu'il est d'une voracité telle qu'il absorbe tous les aliments pour lui-même et n'en laisse guère pour le corps. Ainsi la bureaucratie en fait-elle pour les taxes destinées au corps de l'Etat.

On affirme que l'hippopotame a la peau épaisse de deux pouces. Il approche presque de certains humains.

Notre ministre fédéral de l'Agriculture constate que les Canadiens mangent plus de bœuf, de porc, de fromage, etc., et que cela monte chaque mois de plus en plus. Il n'y comprend rien. Car s'ils mangent plus de bœuf, la diminution devrait se faire sentir pour d'autres aliments. Parions que le ministre n'a jamais entendu parler du marché

Choses d'hier et d'aujourd'hui

La plupart des peines n'arrivent que parce que nous faisons la moitié du chemin.

DUC DE LEVIS

LES NOUVELLES UNIVERSITAIRES

Débat pour le trophée Villeneuve, ce soir —
Les nouveaux médecins — Cours de
M. René Ristelhueber

Débat à l'Université ce soir

C'est ce soir, à 8 h. 30, qu'a lieu le débat interuniversitaire entre Laval, Ottawa, et Montréal. L'enjeu est le Trophée Villeneuve. Le sujet traité est: "Economie libre ou dirigée". La joute oratoire dans la métropole, se tiendra à l'Université de Montréal. Ce sont deux étudiants de l'Université Laval qui combattront contre l'équipe de Montréal.

MM. Lionel Mougeot, c.e.d., et André Legendre, c.e.m., représenteront l'Université de Montréal en soutenant la thèse de "l'économie libre".

M. Olivier Maurault, recteur, occupera la présidence d'honneur. Le jury est composé de M. Louis Cousineau, juge de la Cour supérieure, du R. P. Gédéon Sanche, curé de Notre-Dame des Neiges, et de M. Valmore Gratton, directeur de l'Office d'initiative économique et touristique de Montréal. M. José Leroux, c.e.d., sera président actif de la soirée.

A cette occasion, l'Université de Montréal a délégué deux autres orateurs à Ottawa; ce sont MM. Luc Mercier, c.e.d., et Raymond Gaudreau, c.e.r.i., qui soutiendront la thèse de "l'économie dirigée" contre l'Université d'Ottawa.

Un service d'autobus fonctionnera entre le coin Bellinham-Maplewood et l'Université de Montréal. Des billets seront en vente à la porte.

Nouveaux docteurs en médecine

Docteur avec "Très grande distinction":

M. Paul-Henri Crevier, M. Crevier a aussi obtenu: 1 — le prix "E.P. Lachapelle" (\$50), octroyé à l'élève finissant qui a obtenu le plus grand nombre de points dans ses examens de doctorat, 2 — Le prix "Monseigneur Deschamps" (\$20), attribué à l'élève le plus méritant en médecine, 3 — Le premier prix d'Internat (\$30), offert par les Laboratoires Nadeau Limitée à l'élève dont le succès a été le plus marqué au cours de son internat.

M. Crevier a aussi mérité la médaille d'or "Sir William Hingston" et le prix "Rodolphe Boulet", mais un règlement veut que le titulaire de l'un des prix Hingston, Lachapelle ou Boulet ne soit pas éligible pour les deux autres.

Docteurs avec "Grande distinction":

M. Hubert Delaquis, Mlle Lucille Julien, MM. Luc Lafortune et Jacques Phaneuf.

M. Delaquis a aussi obtenu: 1 — La médaille de lieutenant-gouverneur de la province, décernée à l'élève qui a le mieux réussi dans les matières de laboratoires, 2 — La médaille d'or "Sir William Hingston", pour succès dans les matières primaires et finales du cours des études.

Docteurs avec "Distinction": MM. Paul Cartier, Richard Charland, Alfred Cléroux, Paul DeBellefeuille, Fernand Dumont, Léo Forest, Emile Frigault, Bernard Gauthier, Réal Gélinas, Paul-Eugène Jacques, Réginald Johnson, Pierre Labelle, François Lamothé, Ralph Langer, Jacques Leduc, Marcel LeSage, Mlle Thérèse Levas, MM. Harry Mann, Philippe Manseau, René Meilleur, Marc Oumet, Robert Payer, Lionel Paiement, Louis Poirier, Jacques Prince, Jean Prud'homme, Robert Quenneville, Gaston Robillard, André Saulnier.

M. Bernard Gauthier a aussi obtenu le prix de l'hôpital Ste-Justine (\$50), accordé à l'élève qui, ayant fait un stage interne à cet hôpital au cours de sa 5e année, a le mieux réussi aux examens de pédiatrie, de chirurgie infantile, d'orthopédie et de maladies contagieuses.

M. Lamothé a aussi obtenu le deuxième prix d'Internat (\$20), offert par les Laboratoires Nadeau Limitée à l'élève qui s'est classé deuxième pour le succès obtenu au cours de son internat.

Docteurs: Mme Lia Rein Andler, MM. Dominguez Baquero, Godefroy Bastien, Sergio Bencomse, Jean Briere, Joseph Bruneau, Jean-Paul Cadieux, Jean-Louis Cardin, Fernand Chalut, Paul-Emile Chevrefils, Jean Choquet, Georges-Albert Cloutier, René Coallier, Roméo De

Grandpré, Laurent Duchesne, Pierre Dumoulin, Mlle Marie-Jeanne Dupuis, M. Raymond Dupré, Mlle Jeanne-Marcelle Dussault, Marie Frappier, MM. Guy Gauthier, Emile Gauthier, Marcel Girard, Paul Goyer, Oscar Hamel, Jules Laberge, Léo Lamarre, Raymond Langevin, Léo Larocque, Alfred Lavallée, Roger Lavigne, Armand Levac, Gaston Marcolle, Roger Martineau, François Moreau, Maurice Noisoux, Jean-Marc Parent, Jean Phaneuf, Bernard Piché, Jean-Guy Provost, René Robillard, Maurice Santurion, Eudore Savoie, deGuise Vaillancourt, Pierre Vaillancourt.

Mme Rein Andler a aussi obtenu le prix "Rodolphe Boulet" (\$50) pour succès dans les matières de sa année.

La collation des diplômes a eu lieu le 7 mars.

Histoire des peuples balkaniques

Dans ses conférences du mercredi, 5 mars, M. Ristelhueber a parlé de l'indépendance des Serbes et des Bulgares.

Parmi les peuples de race serbe, les Monténégrins, grâce à la nature sauvage de leur pays et à leur ardeur belliqueuse, ont été les premiers à opposer à la domination turque une héroïque résistance, qui s'est poursuivie pendant tout le XIXe siècle.

Profitant d'une révolte de janissaires survenue à Belgrade, en 1804, les Serbes s'insurgèrent à leur tour en se groupant autour d'un chef populaire, Karageorge, dont le prestige alla croissant jusqu'au moment où, en présence d'une vigoureuse offensive ottomane, il s'enfuit en Autriche. Le patriote qui poursuivait son œuvre, Milosh Obrénovitch, composa au contraire avec les autorités turques pour tenter de sauvegarder l'avenir.

Grâce à la protection de la Russie, l'autonomie de la Serbie fut reconnue au traité d'Andrinople (1829), mais Milosh administra le pays avec un tel despotisme qu'il dut abdiquer, et de même son successeur.

Les Serbes firent alors revenir le fils du héros national, Alexandre Karageorgevitch. Bien que sous son règne, l'autonomie du pays eût été confirmée après la guerre de Crimée, ils lui reprochèrent bientôt sa docilité à l'égard de l'Autriche et regrettèrent les Obrénovitch.

Le vieux Milosh revint à Belgrade à la suite d'un long exil. Après un second règne fort bref, son fils Michel consolida la situation de la Serbie en la débarrassant des garnisons turques qui s'y trouvaient encore. Lorsqu'il fut, peu après, assassiné sauvagement, son neveu, le jeune Milan, lui succéda en 1868 et c'est lui qui, malgré des combats malheureux avec la Turquie, vit l'indépendance de la Serbie reconnue au Congrès de Berlin et se fit ensuite proclamer roi.

Les Bulgares

L'indépendance des Bulgares fut beaucoup plus tardive. Leur conscience nationale ayant été endormie par une domination turque particulièrement dure. Ce n'est qu'à la fin du XVIIIe siècle que se manifestèrent dans les monastères les premiers signes d'une renaissance intellectuelle que la création d'écoles développa aux environs de 1840.

Premier résultat obtenu grâce à l'appui de la Russie, la Bulgarie se vit reconnaître une Eglise nationale en 1870. Peu après éclatait la soulèvement de Bosnie qui eut sa percution en Bulgarie. La répression turque fut si sanglante qu'un sentiment d'indignation se coula l'Europe et surtout l'Angleterre. Mais c'est la Russie, protectrice traditionnelle des chrétiens schismatiques d'Orient, qui prit les armes. Une campagne victorieuse mena ses armées jusqu'à un faubourg de Constantinople, San Stephane, où elle imposa à la Turquie un traité névovant une grande Bulgarie. Les puissances s'émurent de la création d'un Etat soumis à l'influence du Tzar. Le traité fut révisé au Congrès de Berlin (1878) et la Bulgarie sérieusement amputée.

Sous son premier prince, Alexandre de Battenberg, le nouvel Etat se vit adjoindre (1885) la Roumélie orientale, qui avait été rendue à la Turquie. Le prince n'en fut pas moins contraint d'abdiquer par suite de l'hostilité de la Russie qui estimait insuffisante sa docilité.

C'est alors que monta sur le trône Ferdinand de Saxe-Cobourg, qui devait donner, en 1915, la mesure de sa duplicité. Son règne fut agité par son antagonisme avec le dictateur Stambouloff, bientôt assassiné, et par une série de complots et de conspirations. Ferdinand profita de la révolution jeune-turque pour se déclarer indépendant et prit en 1908 le titre de Tzar des Bulgares.

Dans sa prochaine conférence, mercredi, le 12 mars, à l'Université, à 7 h. 30, M. Ristelhueber établira un parallèle entre l'évolution de différents peuples balkaniques et exposera leur situation aux environs de 1880.

Lettre de transmission aux actionnaires de l'Hydro

Les détenteurs d'actions de la Montreal Light, Heat and Power devront se prononcer au plus tard le 10 avril prochain

La Commission hydro-électrique de Québec fait parvenir aux actionnaires de la Montreal Light, Heat and Power aujourd'hui, une formule leur permettant de dire s'ils acceptent ou non, l'offre de \$25 l'action faite récemment. Les détenteurs d'actions ont jusqu'au 10 avril pour se prononcer de cette offre, mais elle ne sera acceptée que si la majorité des actionnaires est en faveur de cette proposition.

Les actionnaires ont le choix entre les deux options suivantes: (A) le paiement de \$25 par action, plus l'intérêt au taux de 2 pour cent, à compter de la date du dépôt des certificats chez les agents payeurs ou (B) le paiement en obligations, 2%, avec fonds d'amortissement déduits du 1er mars 1947 et échéant

dans 10 ans. Les actionnaires devront faire connaître leur décision en déposant les actions à l'une des succursales d'une banque à charte, au Canada, avant 4 h. p.m., heure normale de l'est, le 10 avril, avec instructions de remettre les certificats ainsi déposés à la Commission contre paiement ou remise d'obligations.

Si la présente offre est acceptée, le paiement des actions sera effectué immédiatement après le 21 avril 1947, ou plus tôt, au gré de la Commission. Mais si elle est rejetée, un avis sera adressé par la poste le 10 avril 1947 à tous les actionnaires qui auront déposé leurs certificats d'actions et ces certificats seront retournés, conformément aux termes de la lettre transmise aux actionnaires.

Blocs-notes

(Suite de la 1ère page)

Un avertissement

Et là-dessus, le chef du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse donne un avertissement que nous ne nous rappelons pas avoir vu ailleurs.

"Quelqu'un peut-il nier, dit-il, que si la plus grande partie des revenus doit être versée par le Dominion, le temps passe vite, en réalité, n'est-il pas probable que le temps viendra sûrement — où le Dominion commencera à déterminer l'usage que les provinces feront de ces revenus? Quand viendra ce jour, ce sera la fin de l'autonomie provinciale. Il ne s'agit pas ici pour les provinces de tenter de magnifier leur propre importance. Il s'agit simplement de penser que les conditions qui existent en ce moment, cent années d'ici, le temps n'est pas encore arrivé où il serait dans l'intérêt du peuple de ce pays de se dispenser des gouvernements provinciaux. Si ceux-ci doivent subsister, il faut leur donner une certaine mesure de liberté. Il faut leur donner certains domaines d'impôts qui soient à eux et à eux seuls. L'approvisionnement des déclarations faites par les autorités fédérales à l'effet qu'il n'y a rien dans les propositions d'Ottawa qui soit de nature à entraver l'autonomie provinciale. On nous dit d'Ottawa que l'indépendance financière des provinces signifie autonomie provinciale. Mais sera-ce l'indépendance pour les provinces si une si grande partie de leurs revenus doit venir d'Ottawa? De plus, est-ce qu'il appartient exclusivement au Dominion de dire ce qui est ou ce qui n'est pas une authentique autonomie provinciale? Les provinces n'auront-elles rien à dire dans la matière?"

Ceci, pour référence, mérite d'être cité dans le texte anglais même. (Gazette de ce matin, page 10).

"Can anyone deny that, if most of the revenues which the provinces are to enjoy are to be paid to them by the Dominion, the time may not come — indeed, it is not likely that the time is so far off — when the Dominion will begin to say what use the provinces shall make of these revenues? When that day comes, there will be an end to provincial autonomy."

"This is not a matter of the provinces endeavoring to magnify their own importance. It is a case of believing that whatever the conditions may be in Canada 50 to 100 years hence, the time has not yet come when it is in the interest of the people of this country to dispense with provincial governments. If they are to continue, they must be given a certain measure of freedom. They must be given certain taxation fields which are theirs and theirs alone. I disagree here with statements made by Dominion authorities to the effect that there is nothing in their proposals to interfere with provincial autonomy."

"We are told by them that financial independence for the provinces means provincial autonomy. But is it independence for the provinces when so much of their revenue is to come from Ottawa? Furthermore, is it exclusively for the Dominion to say what is, or is not genuine provincial autonomy? Are the provinces to have no voice in the matter?"

Ces paroles, tombant particulièrement de pareilles lèvres, ne méritent-elles pas d'être attentivement écoutées? N'appellent-elles point une sérieuse méditation?

On continue simplement

Sous le titre: On commence sans nous, le Canada de ce matin dit, en tête de son premier-Montreal:

C'est aujourd'hui que s'ouvre, à Moscou, la conférence des ministres des Affaires étrangères des quatre Grands sur les traités de paix avec l'Allemagne et l'Autriche. On ne peut s'empêcher, au moment où déboulent ces entretiens d'une telle importance pour l'avenir de la paix dans le monde, le regret que les puissances moyennes et particulièrement le Canada, ne puissent se faire entendre à cette conférence. Il aurait été juste, croyons-nous, que notre pays joue dans la préparation des traités un rôle égal à celui qu'il a joué dans la guerre.

Au lieu de "On commence", ne faudrait-il pas dire "On continue"? Car, à la vérité, on a accepté volontiers tous les sacrifices en hommes et en argent consentis par le Canada; mais l'a-t-on jamais consulté sur la conduite des opérations? L'a-t-on jamais consulté sur les ententes qui préparaient les futurs traités de paix?

Même quand les réunions se tenaient chez nous, quand nous en soldions les frais, a-t-on laissé au chef de notre gouvernement d'autre rôle que celui de tenir compagnie à notre illustre hôte?

L'heure ne serait peut-être pas

mauvaise de se rappeler qu'un vieux proverbe dit: Tel qu'on fait son lit...

Et nous?

Les journaux publient une photographie où l'on voit, flottant sur un édifice du Caire, un drapeau égyptien.

Quand, sur les édifices de chez nous, verrons-nous flotter un authentique drapeau canadien, un drapeau qui évoque le souvenir ou le prestige d'aucun autre pays?

O. H.

10-11-47

Invitation spéciale aux Loisirs Saint-Pierre-Claver

Une invitation spéciale est adressée à tous ceux que leurs occupations retiennent constamment au bureau. Un cours de culture physique sous la direction de M. Paul Stuart saura fournir le délassement nécessaire. On peut dès maintenant participer à plusieurs jeux tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Du jeu d'échecs à l'excursion de chasse la plus élaborée, on a tracé un plan que l'on veut voir réalisé.

Du lundi au mercredi inclusivement, à l'école Saint-Pierre-Claver (8h. 30 à 10h. 30) MM. Antonio Legault (Am. 5749), Guy Langlois (Am. 1512), Léo Richard (Am. 6081) recevront les inscriptions; ou encore en appelant à leurs téléphones respectifs.

Réunions-Conférences

Débat interuniversitaire. — Débat des étudiants, à l'Université de Montréal. Sujet: "Economie libre ou dirigée?"

Cercle Universitaire. — Dîner-causerie, à l'occasion de la fermeture de l'exposition de peinture. Conférence du R. P. M.-A. Couturier, O.P., à 7 heures, intitulée: "Tendances de la peinture canadienne".

Club typographique. — Session mensuelle, à l'hôtel Queen's, à 8 h. 30. Causerie de M. J.-A. Langlois: "La typographie, sœur jumelle de la publicité".

National Office Management Institute. — Causerie de M. Ross Pollock, à 6 h. 15, au diner de l'Institut. Sujet: "Executive Training in the Office".

La température

Voici les prévisions atmosphériques transmises à 11 h. 30, cet avant-midi, par le bureau météorologique de Dorval:

Régions de Montréal, Ottawa et des Cantons de l'Est: Couvert avec

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

188 est. STE-CATHERINE (coin Joli)

Livraison partout directement de notre serre-chaude.

PL. 1788-1787

10% d'escompte aux communautés religieuses.

PAQUES - NEW-YORK

EXCURSION: TOUS FRAIS COMPRIS

NEC PLUS ULTRA

TRAVELAIDE

BUREAU

PL. 8077

20

metzaines

Edifice Dominion

Square

neige. Nuageux demain et doux. Vents légers. Minimum ce soir et maximum demain à Montréal: 27 et 35; à Ottawa: 22 et 32; à Sherbrooke: 24 et 32.

Régions de Québec, des Laurentides, du St-Maurice, du Lac-St-Jean et de Baie-Comeau: Nuageux avec neige. Nuageux demain et doux. Vents légers. Minimum ce soir et maximum demain à Québec: 28 et 34; dans les Laurentides: 19 et 30; dans le St-Maurice: 19 et 32; à Châteauguay: 23 et 33; à Rivière-du-Loup: 25 et 33.

Baie des Chaleurs, Gaspé et Côte nord: Beau.

Les Carnets Viatórios

LIMINAIRE: Grand anniversaire vaticain. La Rédaction. LA VIE DE L'EGLISE: Développement d'un pèlerinage canadien.

F. Prud'homme, c.s.v. Why not concerted church effort? Meta Cheves Allen ECHANGES: L'Amitié Canado-Haitienne P. Cantave

Les concessions à l'Allemagne (Lettre) Lieutenant Duvicé

LETTRES ET ARTS: Marius Plamondon, sculpteur et verrier. M. Boucher, c.s.v. Eve inspiratrice. Rina Lantier Université et distinction des langues.

E.G. Rainville, c.s.v. POESIE: Le Sacré Cœur. L'Alliance G. Lamarche, c.s.v.

Vie canadienne-française: Sur une nouvelle fédération. R. Laplante

LE SOCIAL: Une civilisation humaniste. Abbé J.-B. Gingras

REPONSES ET CRITIQUES: Livres récents.

Au complet: \$0.80 Par la poste: \$0.65

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

PRESCRIPTIONS

5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION

R service rapide

SERVICE JOUR et NUIT

PHARMACIE MONTREAL

LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DÉTAIL AU MONDE

Charles Duquette, propriétaire

HA. 7251



Vichy Supreme

Une Limonade Gazeuse PURGATIVE

vichy Supreme est une limonade gazeuse purgative, légèrement effervescente. Même les enfants en prennent sans déplaisir. Beaucoup imitée parce que supérieure. Toutes pharmacies.

J. ALFRED OUMET, 84 EST. RUE ST. PAUL, MONTREAL

EXTERMINATEUR

LE NOUVEAU MEURTRIER

Détruit la vermine de toutes sortes

Spécialité: poison à rats. Le tue, le fait sécher, ne laisse aucune odeur.

OUVRAGE FAIT PAR EXPERT

Produits avec D.D.T. vendus à notre laboratoire GROS ou DETAIL

4166 ST-DENIS MA. 2597



CARTES D'AFFAIRES

CINEMATOGRAFIE

FILMS

et projecteurs à vendre ou à louer.

8-16-35 mm. sonores et silencieux.

AMATEURS DE CINEMA

A LOUER

La plus grande librairie de films 8-16 mm. silencieux

avec un choix des plus complets

Agence des projecteurs HOLMES

16-35 mm. sonores.

ACCESSOIRES DE CINEMAS

"LYRIC"

6981 Christophe-Colomb

CR. 5139

DACTYLOGRAPHES

Réparations, location

verins de dactylographes

Machines à écrire, etc.

Assortiment complet de

papier carbone et rubans

Accessoires de bureau

Canada Dactylographe Enrg.

44 ouest, rue St-Jacques. Montréal

Tél. H.A. 6983 R.T. Armand

ENCADREURS

WISINTAINER & FILS

908 BOULEVARD ST-LAURENT

LES ENCADREURS MANUFACTURIERS

Moulures — Cadres — Miroirs

Réparations de cadres et miroirs

Lanc. 2264

LAITERIE

CH. 6955 - 2599 HOLT LAITERIE ROSEMONT

Rosemont

Laiterie canadienne-française

A. Patenaude, propriétaire

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

BOYER LIMITEE

Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.

Estime gratuite sur demande

3986 Henri-Julien PL. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES

Réparations électriques

sur automobiles

Service rapide et réparations de moteurs, réfrigérateurs, transformateurs, radios

4350 PAPINEAU

AM 2141

Geo. DAIGNEAULT, Liée

SALLE A MANGER

HOTEL PLAZA

Cuisine recherchée

Vin et Bière

Alex. JULIEN

propriétaire

446 Place Jacques-Cartier

MA. 9331

CALENDRIER

3e Mois MARS 31 jours

Demain: MARDI 11 MARS 1947

S. EULOGIE, martyr.

Le lever du soleil, à 7 h. 21.

Coucher du soleil, à 5 h. 23.

Le lever de la lune, à 11 h. 23.

Coucher de la lune, à 8 h. 39.

Faits divers

Lâche attentat contre un prêtre et un frère

M. l'abbé Jacques Brossard, vicaire à Saint-Louis-de-France, et le R. F. Arthur-Vincent, mariste, du Collège Laval, de Saint-Vincent-de-Paul, victimes d'un maniaque — Etat grave des deux victimes — Le suspect détenu

Un individu a poignardé un prêtre et un frère enseignant, hier soir. Les deux victimes, M. l'abbé Jacques Brossard, vicaire de la paroisse de Saint-Louis-de-France, et le R. F. Arthur-Vincent, mariste du Collège Laval, de Saint-Vincent-de-Paul, sont dans un état très critique à l'hôpital St-Luc. Ce matin, M. l'abbé Brossard reposait mieux et avait repris connaissance. L'état du frère Arthur-Vincent ne s'était pas beaucoup amélioré et on avait dû lui donner plusieurs transfusions de sang au cours de la nuit.

L'assassin, un nommé Marcel Julien, 30 ans, qui a donné comme adresse 3545, rue Hutchison, d'une stature d'environ 5 pieds et 10 pouces, attendait l'abbé Brossard, presque en face de l'église St-Louis-de-France, au coin des rues Roy et Berri. L'abbé Brossard rentrait d'une visite à un mort. L'inconnu attendait que le prêtre fût passé et se précipita sur lui ensuite, lui assénant dans le dos cinq coups de couteau, puis il l'abandonna sur le trottoir. L'abbé Brossard ne perdit pas connaissance immédiatement et put remarquer le visage blême de son assaillant et la couleur de ses vêtements.

Entre temps, le maniaque poursuivait son chemin et à moins d'un mille de distance du lieu du premier attentat, moins d'une heure et demie après, il reconnaissait marchant devant lui, sur la rue Ontario, entre les rues Parthenais et des Érables, la silhouette d'un prêtre. Il se précipita et frappa un grand coup dans le dos de sa seconde victime, avec la même arme dont il s'était servi.

Plutôt, c'était un frère enseignant, cependant, le frère Arthur Vincent, qui marchait sur la rue, accompagné de son frère, M. Jean-Claude Corriveau, 44 rue St-Louis, La Tuque. Le frère Arthur-Vincent tomba gravement blessé, l'arme si profondément entrée entre les deux épaules que son assaillant ne put la retirer, avant de prendre la fuite. Deux jeunes garçons furent témoins de ce second attentat. Sans être remarqués, ils suivirent le meurtrier qui entra bientôt dans le restaurant "Gaetan", au coin des rues Ontario et Frontenac. Les deux jeunes gens, Jean-Louis Gauthier, 1817 rue Iberville, et Roma Gélina, 2334 rue Neleda, crièrent à deux autres garçons qui se trouvaient à portée de voix de courir au poste n° 13 avertir la police qu'un "homme qui avait tué un prêtre se trouvait au restaurant". Deux de ces deux derniers se précipitèrent à l'extérieur pour surveiller le meurtrier. Les constables André Bélanger, Donat Leduc et S. Savchuk arrivèrent bientôt et opérèrent immédiatement l'arrestation. Le prisonnier fut conduit au poste de police n° 13 et de là à la sûreté.

Aux bureaux de la sûreté, où il entra en souriant, le prévenu, Marcel Julien, déclara être un athée et ne croire ni en Dieu ni en l'Éternité.

Tué par une automobile

Un garçon de sept ans, Gilbert Battershell, dont les parents demeurent au n° 6755, Première avenue, Rosemont, a été tué presque instantanément hier après-midi, en traversant la chaussée en courant à l'angle de la rue Beaubien et de la Deuxième avenue. M. S. Oulmet, de Terrebonne, tenait le volant du camion. Le chauffeur et des témoins de l'accident se sont portés au secours de la victime. On manda un médecin, mais à l'arrêt, le cadavre a été transporté à la morgue.

Victime d'un attentat

Une jeune fille de Ste-Thérèse de Blainville, Mlle Betty Wellborn, âgée de 25 ans, a été victime d'un attentat tard samedi soir, alors qu'elle marchait le long de la route de Ste-Eustache. Une voiture de taxi, seul dans son véhicule, l'a accostée et l'a invitée à monter. Sur son refus, il l'entra de force sur le siège arrière.

La jeune fille aurait été maltraitée et violée. Elle a été abandonnée inconsciente dans la neige. L'agent Ubaldo Legault, de la sûreté provinciale à St-Jérôme, effectuant sa patrouille régulière, l'a recueillie et l'a conduite à un hôpital de Ste-Thérèse. La police possède une excellente description de ce chauffeur.

Blessé par une automobile

André Roy, un garçon de neuf ans, domicilié à 1050 rue Lacasse, a été blessé hier soir et transporté à l'hôpital Western. D'après les agents de la radio-patrouille n° 20, Toupin et Hickey, un taxi a frappé l'enfant alors que ce dernier traversait la rue en face du n° 4407 ouest, rue Notre-Dame. Puis l'automobiliste a continué sa route sans se soucier de l'enfant.

Édifice rasé à Saint-Vincent de Paul

Pendant la veille de samedi, un violent incendie à Saint-Vincent de Paul, a rasé un immeuble contenant, au rez-de-chaussée, un magasin général, et au deuxième étage le logement du propriétaire. Un poulainier, sis à l'arrière, où on élevait quelque 250 oies de basse-cour, a été aussi la proie des flammes. Une maison voisine a été calcinée à l'extérieur. De plus, un poste

tion. Il est accusé d'avoir extorqué des chèques d'allocation familiales et de pension de vieillesse, dans les boîtes à lettres de l'ouest de la ville. Il aurait réussi à les échanger en se faisant passer par un employé de blancherie.

Quatre morts en fin de semaine

(Par la Canadian Press) — Trois personnes ont perdu la vie dans le nord-ouest de l'Ontario et une est morte dans le sud de la même province, à la suite d'accidents de la route, au cours de la fin de semaine. Ce total est l'un des plus bas, depuis quelques années. Mme Elisabeth Keatin, 63 ans, de Fletcher, Ont., a été tuée samedi sur la grande route, à 8 milles à l'ouest de Chatham. Une voiture de la police, conduite apparemment par Mlle Emily Waddell, de Dearborn, Michigan, l'a frappée. La conductrice n'est pas détenue. M. Clayton Arvo Parker, 26 ans, de Winnipeg, et deux passagers, MM. John Allen Bonnis et Ronald William Bentley, ont perdu la vie samedi lorsque l'auto dans laquelle ils voyageaient est entrée en collision avec un train du Pacifique Canadien, à une traversée à niveau près d'Ingers, Ont., à 90 milles à l'ouest de Port-Arthur.

Hangar détruit par le feu

Ste-Catherine, Ont., 10 (C.P.) — On évalue à \$100,000 les pertes causées par l'incendie qui a ravagé un hangar de l'aéroport Ste-Catherine, en Ontario. Les pompiers de l'endroit ont réussi à sauver les autres hangars.

Un avion s'écrase: 10 morts

Londres, 10 (A.P.) — Le ministère de l'air a annoncé aujourd'hui que 10 personnes avaient perdu la vie hier soir, lorsqu'un avion de la R.A.F. en route du Caire à Rome, s'est écrasé sur l'île Ischia, au sud-ouest de Naples. Le sort des trois autres personnes à bord reste encore douteux.

\$1 million de dommages

Blackwell, Okla., 10 (A.P.) — Une explosion et un incendie qui a suivi, dans un compresseur d'une compagnie de gaz, hier soir, a tué un homme et en a blessé quatre autres. Le service régulier du gaz industriel a été interrompu dans deux États. Les autorités évaluent les dommages à \$1,000,000.

Présumés bandits obtus

Providence, R.I., 10 (A.P.) — Trois hommes ont été abattus de bonne heure dimanche matin par quatre officiers de police qui avaient été prévenus d'une tentative de vol. Les suspects avaient forcé une fenêtre, d'un restaurant, projetant sans doute un vol, et comme ils marchaient dans un corridor, ils ont été mis en joue par les policiers qui leur ont demandé de se rendre. L'un des présumés voleurs a tiré deux coups de feu. La police a son tour ouvert le feu, et deux suspects ont été abattus. Le troisième a été abattu à son tour, alors qu'il tentait de s'échapper par une fenêtre.

Atterrissage forcé

Bogota, 10. (A.P.) — Le radio national rapporte aujourd'hui qu'un avion de transport colombien, bien que disparu depuis samedi dernier, a fait un atterrissage forcé près du village de Pore, et que toutes les personnes à bord étaient sauvées. L'avion, parti de Valla Vicencio, transportait sept ou huit personnes, otus des Colombiens.

Deux écoles d'arts et métiers

Montréal disposera bientôt de deux nouvelles écoles d'arts et métiers.

La première sera située dans l'est de la ville et couvrira \$300,000, tandis que l'autre, d'une valeur de \$250,000, sera construite dans l'ouest. Les négociations que poursuivent depuis quelque temps déjà le gouvernement provincial et la ville de Montréal au sujet de l'emplacement de ces deux écoles, sont presque terminées et il est probable que l'agenda de la prochaine réunion du Conseil municipal portera une recommandation concrète à ce propos.

Le gouvernement veut obtenir certains terrains vagues sur le côté sud de la rue St-Jacques, près de la place St-Elisabeth, à quelques pieds de l'endroit où les rues St-Jacques et St-Antoine se rencontrent. Le gouvernement est intéressé à construire une école à cet endroit et le terrain appartient à la ville.

On a proposé que la ville de Montréal fasse un échange avec le gouvernement provincial au sujet d'un autre terrain au coin des rues Hochelaga et Davidson.

Le gouvernement donnerait à la ville d'autres terrains en échange. Il semble qu'il n'y ait aucune objection de part et d'autre et que l'entente sera signée sous peu.

Il nie sa culpabilité

Maurice Langlais, 19 ans, 1637 rue Valois, a nié sa culpabilité ce matin devant le juge Omer Legrand à l'accusation d'avoir commis un vol à main armée, samedi, dans une épicerie de la rue Darling.

Selon la plainte, Langlais se serait emparé d'une somme de \$158, en menaçant d'un montant de \$176. La police les a vite repris et incarcérés aux cellules municipales.

Arrestation d'un présumé escroc

Roger Parent, 21 ans, a été appréhendé hier soir à sa demeure au n° 4064, rue Drolet, par les détectives Salvage et Melançon. Il devra répondre à sept chefs d'accusa-

Réponse de l'Archevêché au consul de Yougoslavie

Les déclarations de M. Popovitch sont clairement fausses, déclare le vice-chancelier du diocèse

M. l'abbé Théodore Mooney, vice-chancelier de l'archidiocèse de Montréal, a adressé en fin de semaine, une lettre en réponse aux déclarations qu'aurait faites le consul de Yougoslavie à Montréal, M. Zako Popovitch, au sujet de Mgr Stépinac. Voici le texte de cette lettre qui a été adressée au journal anglais de Montréal The Standard:

Monsieur, C'est avec peine et regret que nous avons vu le Standard publier ses responsabilités envers la vérité au point de publier — et de publier sans commentaire — et de publier sans commentaires — les affirmations calomnieuses et fausses qu'aurait faites M. Zako Popovitch, le nouveau consul général de Yougoslavie. Nous parlons des déclarations imprimées dans votre journal de samedi dernier.

Bien qu'on ait prétendu à M. Popovitch nombre de propos extraordinaires, nous voulons tenir compte ici strictement de ses commentaires sur des sujets touchant à la religion. Ses allégations se résument aux quatre points suivants:

1. — L'archevêque de Zagreb, Mgr Stépinac, aurait affirmé n'avoir rien su du massacre des Serbes orthodoxes qui refusèrent de devenir des catholiques romains au moment de la persécution survenue sous le régime axiste de Pavelic.

2. — L'archevêque Stépinac n'aurait pas protesté contre ces massacres.

3. — Sa Sainteté le Pape n'aurait pas protesté non plus.

4. — Sa Sainteté aurait dit "une chose tout à fait fausse" en prétendant qu'il y avait persécution des catholiques en Yougoslavie.

Chacune de ces allégations faites par M. Popovitch est clairement fausse, et il est facile de le démontrer, les preuves du contraire étant authentiques et abondantes.

On pourrait remplir plusieurs colonnes de votre journal avec des documents qui indiqueraient l'exactitude des paroles de M. Popovitch. Pour ne pas abuser de votre espace, nous nous contenterons d'extraire de cette documentation les quelques points qui suivent, en manière de réfutation et de mise au point.

Considérant tout ensemble les deux premières affirmations de M. Popovitch, nous leur opposons cette réponse: L'archevêque Stépinac s'est prononcé publiquement et sans équivoque contre la persécution des Orthodoxes et la tentative de les convertir par la force. Il a établi de plus des commissions ecclésiastiques pour faire enquête dans chaque cas soumis à son attention. La vérité est que si l'on a failli, pour des fins politiques, à imposer le catholicisme, et si Pavelic a été obligé d'accepter la présence d'Orthodoxes dans son État et de reconnaître une Eglise orthodoxe croate officiellement, c'est à cause du sévère condamnation prononcée par Mgr Stépinac, lorsque la hiérarchie se réunit à Zagreb, le 17 décembre 1941.

"Nous prenons Dieu à témoin, s'est écrié l'archevêque Stépinac, que nous nous sommes toujours opposés à toute adhésion forcée à l'Eglise catholique. Nous devons déclarer que l'Eglise a fait tout ce qui était en son pouvoir pour procurer aide et protection aux Orthodoxes."

En réponse à la troisième allégation, comportant que le Pape n'aurait pas protesté contre la persécution des Orthodoxes, nous citons les paroles mêmes du Saint Père qui ré-

pondit à cette accusation lorsqu'il s'adressa à la Rote romaine, à Castelgandolfo, le 6 octobre 1946:

"Il est de notre devoir de nier une aussi fausse accusation. Comme preuve documentaire, nous croyons opportun de vous donner le texte d'un memorandum de notre secrétariat d'Etat, daté du 21 janvier 1942, et rédigé en réponse à une requête de la Légation yougoslave accréditée auprès du Saint Siège. Ce memorandum réaffirmait ce principe de la doctrine catholique qui veut que "toute conversion doit résulter non d'une contrainte, mais d'une libre adhésion de l'âme à la vérité enseignée par l'Eglise catholique." Le memorandum tendait donc à dissuader l'Eglise de toute tentative de persécution.

A cette calomnieuse accusation qui voudrait que le Saint Père "ait dit une chose tout à fait fausse" en affirmant que les Catholiques, nous répondons en citant les faits suivants et les rapports consignés dans un catalogue en 29 points compilé par la "National Catholic Welfare Conference" des Etats-Unis et fourni aux journaux par cette société en novembre dernier:

a) Il a été estimé que 369 prêtres, 12 religieux et des centaines de milliers de laïques ont été tués en Yougoslavie pour leur foi.

b) Des centaines d'églises ont été fermées et l'on a défendu à des centaines de prêtres, sous peine de mort, d'entrer dans leurs temples.

c) On a fermé, en Yougoslavie, toutes les écoles catholiques.

d) On enseigne ouvertement l'athéisme dans les écoles yougoslaves, on y raille la religion et l'on force les enfants à réciter des leçons et à chanter des chansons antireligieuses.

e) Dans l'immense armée yougoslave, on ne permet à aucun prêtre de célébrer les offices pour les soldats. On a défendu oralement à des centaines d'entre eux, les églises. On ne leur permet pas de demander un prêtre lorsqu'ils sont malades ou mourants; on leur refuse la sépulture chrétienne.

f) On compte quelque 2,000 intellectuels catholiques au camp de concentration de Lepoglava. A ce camp de détention pour prêtres et religieux, le terrible Stara Gradiška, on inflige des tortures bestiales dignes de Belsen et de Dachau.

On estime que 5% des prêtres yougoslaves ont été tués et que près de 10% des survivants sont en prison ou dans des camps de concentration.

Tous ces témoignages que nous invoquons sont accessibles aux journaux depuis longtemps. Ils sont de plus confirmés et complétés par les témoignages d'un grand nombre de correspondants de la presse laïque.

Vous avez donc publié des affirmations dont vous auriez dû connaître la fausseté et le caractère calomnieux. Non seulement vous avez publié ces faussetés et ces calomnies, mais vous l'avez fait sans communiquer au préalable avec les représentants de ceux qu'on calomniait, de manière à présenter au moins les deux côtés de la médaille.

Connaissant votre réputation d'intégrité qui nous donne confiance, nous présumons que ce double manquement à l'étiquette journalistique ne provient que de quelque exceptionnelle erreur de quelque

R. P. Théodore MOONEY, vice-chancelier, Archevêché de Montréal.

président de la campagne, Me Pierre Laporte.

De plus, tous les élèves de l'école gagnante, et leurs professeurs, seront les hôtes du Comité du livre français de la Chambre des jeunes, qui organise actuellement à leur intention une journée récréative et une réception qui résumeront mémoires.

"Si l'on en juge par la collaboration étroite que nous accordons la Commission scolaire et principalement le directeur des études, M. Tréffe Boulanger, et par les réponses enthousiastes que nous parvenons de la part de la campagne sera un grand succès", a déclaré M. Beaugrand.

La guignolée

Comme on l'annonçait samedi, la guignolée s'organise aussi rapidement et tout sera prêt pour entreprendre la visite de la ville, de maison en maison, à compter de mercredi soir, le 19 mars. La visite se fera entre 7 heures et 10 heures et elle sera annoncée dans chaque quartier par une circulaire qui sera distribuée la veille.

Le chanoine Lionel Groulx, historien canadien, sera le conférencier invité au banquet d'inauguration de la campagne, qui aura lieu à l'hôtel Windsor, le 18 mars, à 6 h. 30 p. m. Un grand nombre d'associations, dont la Société Saint-Jean-Baptiste, ont déjà réservé leurs tables pour cet important événement.

Son Exc. Mgr Georges Gabana, archevêque-coadjuteur du diocèse de St-Boniface, au Manitoba, sera à Montréal la semaine prochaine pour le sacre de son frère, récemment élevé à la dignité d'évêque, et les deux prélats prendront place à la table d'honneur lors du banquet de mardi prochain. On réserve des tables de dix billets en appelant au secrétariat de la Chambre de commerce des jeunes, à PL. 4231. C'est une soirée mixte.

L'espionnage

Ouverture du procès du Dr Raymond Boyer

Le choix des jurés — Fred Rose, témoin du ministère public — Un incident insolite — La Cour ajournée jusqu'à demain

Le procès du Dr Raymond Boyer, chimiste, ancien professeur de l'Université McGill, accusé d'avoir violé la Loi des secrets officiels du Canada de 1939 en transmettant des renseignements secrets à d'autres personnes que celles autorisées à les recevoir, commencera pour de bon demain matin en Cour du Banc du Roi, présidée par le juge Wilfrid La-zure, lorsque les avocats du ministère public, Mes L.-P. Brais, c.r., et Antoine Rivard, c.r., bâtonnier du Barreau de Québec, feront entendre leur premier témoin.

Ce matin, il y avait salle comble à l'ouverture du procès. La matinée a été consacrée au choix du corps des jurés qui a duré environ une heure et demie. Me Lucien Gendron, c.r., avocat de la défense, assisté de Me Marc Brouin, c.r., de Québec, a procédé avec célérité au choix des jurés. Trente-cinq personnes ont été appelées, parmi lesquelles le jury a été formé. Le tableau des jurés comportait six hommes et quatre femmes, tous de langue française et de la demande de l'accusé lui-même qui a préféré être jugé par ses compatriotes.

Un incident insolite a marqué la première audience du procès de Boyer, lorsqu'une jeune femme s'est levée pour demander à haute voix d'être entendue par le tribunal. Elle a commencé par demander la protection de la Cour, du premier ministre du Canada et du ministre de la Justice, M. J.-L. Il-sley. Son discours s'est terminé par le capitaine Léo Pelland, de la Sûreté provinciale, préposé à la surveillance au Palais de Justice, aide d'un autre agent l'a fait sortir.

Le procès du Dr Boyer sera, semble-t-il, tout aussi long que celui de Fred Rose, ancien député ouvrier-progressiste (communiste), de

L'élection dans le comté de Cartier

Il n'y aura pas de candidat progressiste-conservateur

A mesure que la journée de la votation approche, l'activité règne de plus en plus dans le comté de Montréal-Cartier où les électeurs seront appelés, le 31 mars, à se choisir un représentant aux Communes qui succèdera à Fred Rose, ancien député ouvrier-progressiste (communiste) qui a été condamné à six ans de pénitencier pour avoir trahi le Canada en faveur de l'espionnage russe au Canada.

Les assemblées se feront plus fréquentes cette semaine mais il appert que les candidats chercheront à se servir le plus possible de la radio.

Ce soir, en la salle de l'école Bancroft, le candidat libéral, Me Maurice Hart, tiendra une réunion à laquelle prendront la parole, outre le candidat, Me Edouard Rinfret, député du comté d'Outremont; Me Cecile O'Regan, présidente du club libéral Laurier, d'Ottawa-Est, ainsi que MM. S. J. Smiley et Dave Phillips. L'assemblée sera sous la présidence de Me S. L. Mendelsohn, c.r.

Les progressistes-conservateurs

Me Ivan Sabourin, leader provincial du parti progressiste-conservateur, a annoncé hier soir qu'il ne se diviserait pas en deux camps de ne pas diviser davantage le vote anticomuniste, son parti ne présentera pas de candidat à l'élection complémentaire fédérale de Cartier, le 31 mars.

Dans une déclaration, Me Sabourin a dit: "En vue de ne pas diviser davantage le vote anticomuniste et à cause des circonstances qui se posent dans la circonscription de Cartier, le parti conservateur-progressiste ne présentera aucun candidat dans cette élection complémentaire."

Réception civique à Barbara Ann Scott

M. C. D. Howe, ministre de la reconstruction, et le maire de Montréal, M. Camille Houde, étaient au nombre des centaines de personnes qui se sont rendues à l'aéroport de Dorval hier après-midi pour accueillir la charmante championne mondiale du patinage de fantasia, Barbara Scott, qui nous rend visite aujourd'hui.

Mlle Scott sera l'hôte de la Cité de Montréal, à 5 h. cet après-midi, à l'hôtel de ville. Ce soir, elle assistera au festival de la ligue de hockey Dépression à l'Auditorium de Verdun.

Demain, Mlle Scott prendra l'avion pour Toronto, d'où, après brève apparition en public, elle retournera dans sa ville natale, Ottawa.

La campagne de la Croix-Rouge

Le maire de Montréal, M. Camille Houde, a revêtu un brassard de la Croix-Rouge ce matin, et il a reçu la première souscription, au montant de \$2.00, inaugurant ainsi la campagne de la Croix-Rouge canadienne, qui voudrait recueillir \$600,000 à Montréal.

Cette souscription de \$2.00 a été donnée par M. Marcel Beaudoin, chauffeur de taxi et vétéran de la dernière guerre.

Il était accompagné à l'hôtel de ville, où M. le maire a reçu sa souscription, du major général F. R. Phelan, président général conjoint de la campagne.

Les tracteurs sur la ferme

Les cultivateurs ne seront plus obligés de les enregistrer en vertu de la loi des véhicules-moteurs

Québec, 10 (D.N.C.) — M. Onésime Gagnon, trésorier de la province, a annoncé ce matin que le cabinet provincial avait adopté deux mesures importantes destinées à diminuer les charges imposées par la loi aux cultivateurs qui possèdent des tracteurs. Le cultivateur qui utilise un tracteur sur sa ferme ne sera plus obligé de l'enregistrer en vertu de la loi des véhicules-moteurs. En second lieu, celui qui utilise les routes de la province ne paiera, cette année, que le prix d'une demi-licence au lieu d'une licence complète comme par les années passées.

En effet en vertu du paragraphe 2 de l'article 9 de la loi des véhicules-moteurs, la loi rendait nécessaire l'enregistrement d'un tracteur "possédé par un cultivateur employé exclusivement sur sa ferme". Le cultivateur ne devait toutefois payer que les frais d'enregistrement. Le cabinet provincial a décrété que dans un tel cas l'enregistrement ne serait plus nécessaire.

Dans d'autres cas, le cultivateur qui se servait de son tracteur sur les routes était obligé de payer un enregistrement de 70 sous du cent livres. Le cabinet provincial a réduit les frais de licence de moitié et le cultivateur ne devra plus payer désormais que 35 sous du cent livres.

Ces deux mesures, ajoutées au fait que le gouvernement provincial rembourse aux cultivateurs le montant de la taxe sur la gasoline dépensée sur la ferme, contribuent à faciliter la mécanisation de l'industrie agricole dans notre province.

Nouveau chapelain de l'Institut Nazareth

La chancellerie de l'archevêché de Montréal annonce que M. l'abbé André Sabourin, récemment sorti de l'armée, vient d'être nommé chapelain de l'Institut Nazareth. Il remplacera à ce poste M. l'abbé Bonaventure Poirier, démissionnaire.

Dictionnaire technique anglais-français

pour Mécanique Électricité Automobile

par Marcel Thuilliet Ingénieur conseil de Paris

Tous les mécaniciens, les garants, les publicistes, les garagistes, les marchands de pièces, etc., tiendront à franchir leur langage en consultant ce petit dictionnaire de poche.

Au comptoir: \$0.75 Par la poste: \$0.80

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Propos d'éducation

Les siens d'abord

— Maman! qu'est-ce que tu penses de ça? Emile vient de me dire qu'il est fier d'être allemand!

— Eh bien, mon petit, j'espère que si tu étais à la place d'Emile tu en dirais autant.

— Maman!

— Je trouve que ton petit camarade a beaucoup de cran et j'admire sa mère qui a su lui inspirer de tels sentiments.

— Eh bien, moi, j'aurais joliment honte d'être allemand!

— Mon Pierrot, il ne faut jamais renier les siens, c'est une lâcheté. Je connais la mère d'Emile; c'est une brave femme, une excellente mère de famille, une bonne catholique. Je suis certaine qu'elle a honte des agissements des nazis, mais n'oublie pas ce que ton papa t'a souvent répété: les premiers occupants des camps de concentration allemands étaient des Allemands qui n'aimaient pas du tout le régime ni les méthodes d'Hitler. Madame Braun est venue, il se pourrait que son mari soit mort dans un de ces camps. Hitler et ses semblables ne sont pas tous de l'Allemagne.

— Tout de même!

— Ecoute, mon chou, oublie Emile pour l'instant, veux-tu? Nous y reviendrons et je suis certaine qu'alors tu comprendras. Tu aimes le Canada, tu es fier d'être Canadien, n'est-ce pas?

— Oh oui!

— Tu es heureux, tu te glorifies d'être le descendant des pionniers tenaces qui ont défriché, colonisé le pays; qui ont tenu tête aux sauvages et plus tard résisté au vainqueur afin de conserver leur langue et leur foi?

— J'te crois!

— Mais parmi les courageux des bois, les premiers colons, les découvreurs il y a eu des lâches, des traîtres... est-ce que ces quelques hommes méprisables te dégoûtent des autres?

— Ben non, voyons! C'est embêtant qu'il y ait des traîtres mais ça n'empêche pas d'admirer les héros!

— Et si aujourd'hui, par un coup de force, il venait à la tête du Canada un chef ignoble qui rallierait autour de lui tous les mauvais éléments du pays... est-ce que les bons cesseraient d'être bons?

— Non, bien sûr!

— Supposons que ce chef déclare la guerre à un pays voisin. Il a naturellement placé tous ses mauvais amis à la tête de l'armée et ceux-ci poussent les soldats à commettre toutes sortes de cruautés. Est-ce que nous en sommes responsables, toi et moi?

— Ah non, alors!

— Cesserai-je d'être fier d'être fier d'être Canadien? la faute de quelques-uns effacerait-elle les mérites du grand nombre?

— Non, mais je n'aimerais pas ça!

— Evidemment! Alors, j'espère que tu penses à tous les bons Canadiens qui ont fait honneur au pays, tu en parlerais de la plus possible.

ble, tu fâcherai toi-même d'être un citoyen irréprochable afin de racheter en quelque sorte les fautes de tes concitoyens.

— C'est vrai!

— Ce serait plus chic d'agir ainsi plutôt que d'étaler la honte et de vouloir renier ton pays.

— Oui, c'est vrai!

— C'est ce que fait sans doute madame Braun; son petit garçon entend parler des méfaits de ses compatriotes, elle doit lui parler sans cesse de leurs qualités et de leurs gloires. Elle lui explique certainement la différence entre les nazis et les autres, elle lui demande d'être fier de ses parents et de ses ancêtres.

— Tout de même, maman, j'ai entendu dire que l'Allemagne passait son temps à faire la guerre et tous les jours avec beaucoup de cruauté.

— Même si c'est vrai, mon petit, une chose demeure: le patriotisme qui est un devoir pour tous. Même si au fond de son cœur madame Braun a une secrète préférence pour un autre pays, il est de son devoir de la cacher et d'élever son fils de façon à en faire un bon Allemand. Elle lui demandera de chercher par ses qualités à faire oublier les crimes de ceux de ses compatriotes qui donnent un si mauvais nom à l'Allemagne. Comprends-tu ça?

— Oh oui, maintenant je comprends. Mais je me demande ce qu'il peut bien dire de bon des Allemands?

— Mais, mon chéri, beaucoup de choses. Son pays a donné au monde de grands musiciens, des savants, des ingénieurs renommés. Enfin, je ne cherche pas à te faire particulièrement l'éloge de l'Allemagne, seulement je voulais t'expliquer l'attitude de ton camarade; le patriotisme est un devoir pour tous.

— Oui, raison... mais-tu le vois est un mauvais Canadien! Il va faire des traites de ses enfants!

— Mon Dieu! tu n'y vas pas de main morte! Qu'est-ce qui te fait croire ça?

— Il passe son temps à leur dire que les Canadiens sont bêtes! L'autre jour il a envoyé Paul faire une commission et il lui a crié: Va chez Jones, tu seras mieux servi que chez cet imbécile de Legaré! Et tu sais, maman, comme ils sont gentils chez Legaré! Ce n'est pas comme ça que ses enfants deviendront fiers d'être Canadiens, n'est-ce pas?

— En effet, mon petit. Tu as raison, le voisin a toujours quelque réflexion désoignée à l'égard des autres. Jamais il ne reconnaît leurs qualités, jamais il ne tient compte des difficultés qu'ils ont à surmonter.

— Eh bien, pour être un bon Canadien, même s'il trouve qu'on a des défauts, il devrait faire comme madame Braun. Hein, m'man?

Béatrice CLEMENT

La mère catholique américaine

Washington, 10 (A.P.) — Les United States National Catholic Conference sur la vie de famille ont annoncé samedi que Mme Math Lies, d'Andale, Kansas, a été désignée comme la mère catholique pour 1947. Mme Lies recevra officiellement la récompense, une médaille de la Shrine Christian Motherhood, de Sainte-Augustine, Floride, au cours d'une cérémonie spéciale qui aura lieu le 11 mars pendant le congrès de la conférence à Chicago.

Mme Lies, mère de 14 enfants vivants, vit sur une ferme près d'Andale, établie il y a 42 ans, par son mari, maintenant décédé.

Le statut légal de la femme mariée

Les groupements féminins qui s'intéressent au statut légal de la femme mariée ont fait un pas de plus vers l'obtention des réformes qu'ils réclament depuis assez longtemps.

Grand Soulagement

DE L'ENCHÈVREMENT, DE L'OBSTRUCTION CAUSÉE PAR LE

Rhumisme de Cerveau!

Ces gouttes noires à double effet agissent vite à la source du mal!

Le soulagement des souffrances du rhumisme de cerveau se manifeste dès que vous mettez un peu de Va-tro-nol dans chaque narine. Employé à temps, cela aide à empêcher les rhumes de se déclarer. Essayez-en! C'est merveilleux! Vous serez enchantés!

VICKS VA-TRO-NOL

Activités Féminines

AU PENSIONNAT MARIE-ROSE

La partie de cartes organisée par l'amicale du pensionnat Marie-Rose aura lieu jeudi, le 13 mars. Les anciennes et leurs amis sont invités.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE ET DE CONFÉRENCES

Mme Claire Roy sera la conférencière mardi à la Société d'étude et de conférences. Sa causerie intitulée: Tabagisme et dévotion, aura lieu à 8 h. 15, dans le salon.

Prince de Galles de l'hôtel Windsor. Le public y est admis.

ÉCOLE MÉNAGÈRE PROVINCIALE

Il y aura mardi, le 11 mars, à 2 h., à l'école ménagère provinciale, entre 340 Berri, une démonstration culinaire. Au programme: chowder, Nadeau, casseroles de thon, turban de filets de sole à la crème, moule de saumon, sauce magique, pommes de terre lyonnaises, tomates à la Sévigné, pêches à la macedoine, tarte aux poires.

ALIMENTATION — SANTÉ

La leçon d'alimentation donnée par Mlle LeBlanc, directrice de l'École ménagère provinciale, a lieu le mercredi, à 8 h. du soir.

PARADOL

Dr CHASE

Paradol

POUR MAL DE TÊTE ET AUTRES DOULEURS

SANG-URINE

ANALYSES COMPLETES

Rapport fourni la journée même.

Prise de sang à la pharmacie, sans charge.

Se présenter à jeun.

Pharmacie

Sarrazin & Choquette

921 Ste-Catherine est, près Dupuis Frères PL. 9622



Des couleurs qui font vivre

Vous doutez de l'influence psychologique de la couleur? Alors, vous ignorez sûrement que la couleur peut inciter au suicide, comme elle peut le prévenir.

A-Londres, le Blackfriars Bridge porte le surnom de "pont des suicides". Ce pont à la charpente noire et lugubre servait de tremplin à un nombre effrayant de citoyens qui, las de l'existence, voulaient franchir le Rubicon. Les autorités ont fini par consulter un spécialiste de la couleur et, sur son conseil, le pont recut une couche de peinture verte. Le nombre des suicides a immédiatement diminué.

Un cas extrême, dites-vous? D'accord. Mais en voici un autre beaucoup plus près de la vie quotidienne, et qui démontre bien l'influence de la couleur sur les individus, à leur insu.

Un jour, on peignit de bleu la salle à manger d'une usine dont les murs étaient auparavant d'un gris neutre. Les plaintes affluèrent aussitôt à la direction: la salle à manger était trop froide. Pourtant, les préposés au chauffage y maintenaient exactement la même température! On remplaça donc le bleu des murs par du jaune orange et les chaises furent recouvertes de hautes de même ton. Du coup, tout le monde se plaignit d'une chaleur excessive au réfectoire: mais la température n'avait pas changé. La couleur exerçait un effet physique sur le personnel. Celui-ci croyait geler dans un décor bleu et suffoquer de chaleur dans le jaune orange.

On s'en tira par un compromis: on retira les housses et tout revint à la normale. Mais les employés n'ont jamais voulu croire à l'innocence du système de chauffage dans toute cette affaire!

Même à notre insu, il est donc

évident que la couleur joue en fait un rôle important au double point de vue psychologique et physique. Comment alors ne pas s'intéresser à l'agencement des couleurs du foyer, où s'écoule la moitié de notre existence, sinon davantage? La couleur du cadre où vous prenez le petit déjeuner peut fort bien vous mal disposer pour tout l'avant-midi. Même chose dans le cas du vovoir, qui, le reste de la journée, vous fera paraître les heures gaies ou tristes, selon son agencement de couleurs.

Voici l'effet ordinaire des diverses couleurs et nuances.

Couleurs chaudes et gaies: rouge, orange, jaune, brun, tan, crème, ivoire, rose, rose pâle, chamois, quelques gris et certains jaunes-verds.

Couleurs fraîches: bleu, gris, vert, violet, pourpre, blanc et bleu-vert.

Couleurs reposantes: les bruns, les olives, les gris-verts, les tan, les gris chauds et certains bleus.

Couleurs excitantes et parfois irritantes: rouge très vif, orange vif, jaune clair, bleu vif, terracotta et vert émeraude.

Tous ces effets sont évidemment relatifs. On peut obtenir un bel équilibre par l'association de divers tons, ou par l'emploi de couleurs complémentaires entre les nuances pastel et les tons prononcés.

Si vous jugez à propos de donner une nouvelle toilette à votre intérieur, sachez tenir compte de la portée psychologique des couleurs. Par un choix judicieux, le nouvel agencement apaisera les nerfs exagérés, mettra de l'entrain à votre salle de jeu, favorisera le sommeil dans les chambres et la digestion à la salle à manger.

LE JARDIN DES AMES

Feu de bois

Un feu de bois! Tous les rêveurs connaissent la qualité des songeries qui montent et dansent avec les bleuilles et puis s'envolent... Il a cet avantage de nous ramener, pensifs, devant l'âtre, devant le poêle aux fenêtres de mica où flambent les bûches encore imprégnées de l'odeur des forêts.

"Je suis un feu de bois", écrivait Katherine Mansfield, si sensible à la poésie des choses. Sans doute avait-elle, comme nous, suivi longuement des yeux les caprices de la flamme, pour s'y comparer ainsi.

Feu de bois... éelat vif, mais passager. O nos beaux desirs sans suite, nos résolutions ardentes si vite éteintes et pâles! Aux heures où la volonté reprend la maîtrise, elle a honte de telles intermittences. Toujours changer, se défaire! Accepter ce qu'on refusait, dédaigner ce qu'on admirait? Voir notre personnalité s'éparpiller? Être un feu de bois, alors qu'on voudrait être une force durable, quel regret!

Ne nous affligeons pas trop devant ce va-et-vient. Les jolies flammes dansantes chauffent-elles vraiment la maison? Ce qui compte, c'est l'ardeur qui reste là, dans les braises toute prête à s'élever de nouveau comme elle le fit d'autres fois. Rappelons-nous l'histoire de notre âme: nous devrions être moins frappés par ses transformations que par son unité. L'humour bouge, mais la personnalité évolue lentement. Depuis la première jeunesse, chacun reste inquiet des mêmes problèmes, désireux des mêmes biens. Comme le dit François Mauriac: "Notre âme nous est donnée dès le départ, notre âme tout entière".

Seulement, elle connaît des heures noires, qui alternent avec les heures victorieuses où monte bien haut la flamme. Pendant ces moments pourpres, sachons ménager la bûche et les brindilles; n'épuisons pas d'un coup la source de chaleur et de lumière. Que le silence, le recueillement déposent leur cendre apaisante et protectrice. Le feu se repose; respectons-le.

Et croyons au réveil de la flamme, qui sera peut-être imprévu et provoqué par les circonstances, mais qui dépend aussi de nous. Il faut un effort pour ranimer le feu qui couve sous la cendre; effort mi-

nime, parfois. Mais difficile en certaines nuits glacées. Effort qui compte parmi les plus beaux que puisse accomplir un être.

Car tu ne brûles pas pour toi seule, mon âme, mais pour mettre une clarté, une douceur dans la grande nuit grise où grolottent tant de faibles humains.

LISELOTTE

Pour servir votre santé

Un non-sens regrettable

(Collaboration spéciale au Devoir) par le Dr Adrien Plouffe

Un grand principe en alimentation rationnelle, c'est que les enfants doivent prendre un repas substantiel avant de partir pour l'école, le matin.

Il faut revenir sans cesse à la charge sur ce point d'importance, parce que certaines mamans, pour une raison ou pour une autre, considèrent que le petit déjeuner est une bagatelle!

Ignorance, négligence, nonchalance, paresse, peu importe le motif, mais le fait est là que nombre d'enfants quittent la maison sans manger, bien souvent sans prendre un verre de lait!

C'est une situation lamentable et les parents devraient comprendre que cela n'a aucun sens.

Mireille est pâle. Regardez-moi ces yeux cernés et cette peau flasque. Aucun goût pour l'étude. La maman aime à faire la grasse matinée, aussi ne se lève-t-elle pas pour préparer le petit déjeuner de ses enfants. C'est Mireille qui en souffre le plus. L'infirmière visiteuse de l'école est venue voir la maman à plusieurs reprises, à la demande du médecin inspecteur. Mme Chose a haussé les épaules et elle n'a pas conduit sa fille chez le médecin.

Au moins, si Mireille prenait du gruau, le matin, mais le gruau il faut le préparer et pour le préparer, il faut sortir de son lit. C'est bien ennuyeux pour la maman — pour Mireille aussi.

— "Qu'est-ce que vous voulez, elle n'a pas faim!" dit la mère d'un ton bête!

Elle n'a pas faim! Je crois bien, l'eau ne saurait lui venir à la bouche devant une table vide, alors que sur cette table il devrait y avoir, tous les matins: un jus d'orange ou de tomate, du gruau, des céréales crues, du pain du beurre, du fromage, du lait, du sirop d'érable ou de la mélasse, etc.

La table est vide, sans doute, quand on reste dans son lit, au lieu de se lever pour préparer le petit déjeuner de ses enfants, comme le font toutes les bonnes mamans!

Mme Chose devrait ouvrir ses fenêtres sur le bon sens. Si Mireille est pâle et anémique, si elle est fatiguée et paresseuse, si elle a une migraine pitoyable, c'est qu'elle ne mange pas, le matin, et que les deux autres repas ne sont pas suffisants pour la soutenir et pour assurer le développement normal de son organisme de dix ans!

Il est vraiment malheureux que les hygiénistes aient à s'insurger contre un état de choses qui ne devrait pas exister.

Que la maman consulte sa fille chez le médecin et il aura tôt fait de trouver la cause du manque d'appétit et de la maigreur de Mireille, mais la maman insouciente n'ira point consulter le docteur, et Mireille continuera de ne pas manger, de maigrir et de s'affaiblir! A quoi bon insister!

Cependant, il faut insister quand même, car c'est le devoir de l'hygiéniste. Il faut parfois mettre les pieds dans les plats, pour inciter certaines mamans à préparer ce qu'il faut, afin que les petits enfants aient un bon déjeuner avant de partir pour l'école!

La plupart des mamans comprennent leur rôle et se débrouillent pour que leurs petits garçons et leurs petites filles mangent comme il faut, le matin, le midi et le soir. D'autres mamans ressemblent à Mme Chose et c'est désolant pour les enfants!

L'hygiène alimentaire et le gros bon sens commandent un déjeuner solide pour les élèves. Cela ne se discute plus, sauf quand on oublie ses obligations.

Si l'on veut qu'une petite Mireille ait bonne mine, qu'elle soit forte, vigoureuse, robuste, si l'on veut qu'elle ait du goût pour ses études et qu'elle réussisse en classe, il faut qu'elle mange tous les matins. C'est une façon intelligente et profitable de commencer la journée.

L'absence d'un déjeuner substantiel est une faute et la maman qui ne comprend pas l'importance de ce premier repas pour ses enfants fait à son devoir.

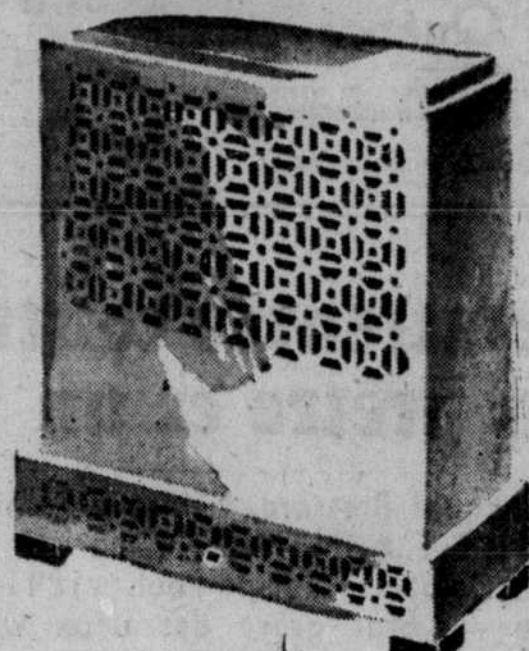
Ce n'est pas votre cas, madame, et vos enfants se portent bien. Tant mieux! Il incombe à d'autres mamans de prendre leur courage à deux mains et de se donner la peine de préparer le petit déjeuner de leurs enfants. Or, il y a encore une multitude d'écoliers et d'écolières à Montréal qui ne déjeunent pas avant de prendre le chemin de l'école.

N'est-ce pas un non-sens?

Adrien PLOUFFE

EATON

Heures d'affaires du lundi au vendredi: 9 h. 30 à 5 h. 30. Nous terminons à 1 h. le samedi.



RADIATEURS ELECTRIQUES

15.00

Voici, à bas prix, des radiateurs portatifs que vous pouvez changer de pièces à votre gré. Très commodes pour les jours humides de la mi-saison. Les éléments ne rouillent pas et chauffent très rapidement.

Notes ces caractéristiques:

- Sûrs — pas d'éléments au rouge pour provoquer des incendies.
- Attractifs — caisse en acier couverte d'émail cuit couleur ivoire
- Peu encombrants — 16 1/2" x 15" x 5 3/4"
- Economiques — 1,000 watts — courant direct ou alternatif.
- Garantis — l'élément est garanti pour deux ans.
- Durables — la "chaleur noire" ne casse ni n'oxyde les fils.
- Approuvés par la Canadian Standards Association.

Conditions du Plan Budgétaire si désiré, moyennant supplément équitable pour frais d'administration.

Electricité, au cinquième

THE T. EATON CO. LIMITED

OF MONTREAL

Prince romain décédé

Rome, 10 (A.P.) — Le prince Marcantonio Colonna, âgé de 66 ans, assistant au trône papal, et membre d'une des familles les plus en vue de Rome, est décédé hier après une longue maladie.

Quatre prêtres excommuniés

Caracas, Venezuela, 10 (A.P.) — S. Exc. Mgr Lucas Guillermo Castillo a annoncé l'excommunication de Luis Fernando Castillo Mendez et de trois autres prêtres qui ont fondé "l'Eglise apostolique du Venezuela".

En même temps, le ministre de l'Intérieur, M. Mario Vargas, ordonnait à la police fédérale de prendre les mesures nécessaires pour empêcher Castillo Mendez de porter les vêtements ou les insignes d'un évêque de la nouvelle Eglise.

Castillo Mendez, âgé de 24 ans, a récemment averti le ministère de l'Intérieur qu'il avait fondé une nouvelle Eglise et qu'il avait élu évêque de Caracas par 250 prêtres-colleagues. Il a déclaré que son Eglise serait indépendante du Vatican, qu'elle substituerait la liturgie espagnole à la liturgie romaine et qu'elle permettrait à ses prêtres de contracter mariage.

L'archevêque a déclaré que les quatre prêtres avaient été excommuniés parce qu'ils avaient transgressé le dogme fondamental de l'Eglise catholique romaine et qu'ils défendaient des doctrines blasphématoires et offensantes à la personne et à l'autorité du Pape. Le prélat a averti tous les catholiques romains que tous ceux qui appuieraient l'Eglise Castillo Mendez seraient excommuniés.

Le ministre de l'Intérieur a affirmé de son côté que l'utilisation, par Castillo Mendez, des distinctions épiscopales était une manifestation flagrante de manque de respect pour la loi civile et ecclésiastique.

Histoire de France

par Jacques BAINVILLE

Une synthèse magistrale de mille ans d'histoire par l'un des esprits les plus lucides et les plus intelligents dont puisse s'enorgueillir la science historique française.

Volume de 575 pages.

Au comptoir: \$3.00

Par la poste: \$3.15

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

rehausse la saveur des mets ordinaires!



fourrure

Le MOUTON de PERSE atteindra le summum de popularité en 1947!

MOUTON de PERSE

1947 sera l'apogée de la popularité du mouton de Perse. La demande se fait de plus en plus grande! Venez dès maintenant choisir votre manteau pour l'automne prochain!

Aujourd'hui vous avez le grand choix dans plus de 10,000 peaux! Ne tardez pas!

\$275.

\$345.

\$475. et plus



CH. 3181*



Fournures Inc.

1473 rue Amherst

SPECIAL 12 manteaux SEAL BRUN (lapis teint) \$69.50

Production minérale du Québec

Mousse enregistrée dans la production d'or durant janvier

M. Jonathan Robinson, ministre des mines, vient d'émettre le bulletin statistique du mois de janvier 1947, sur la production minérale de la province de Québec.

Les expéditions d'or ont été de 43,047 onces durant le mois de janvier, soit près du double de celles du mois de décembre qui étaient tombées au niveau exceptionnellement bas de 24,653 onces. Elles n'en sont pas moins restées beaucoup inférieures à celles de janvier 1947.

Les productions d'amiant et de produits d'argile ont été beaucoup plus fortes en janvier 1947 qu'en janvier 1946. Celle du ciment a aussi été un peu plus élevée, tandis que celle de la chaux a été sensiblement la même et celle de l'argent, considérablement plus basse.

Par rapport au mois de décembre, les chiffres de production du mois de janvier accusent une augmentation négligeable pour la chaux, une diminution plutôt légère pour l'amiant, l'argent et les produits d'argile et une baisse assez accentuée pour le ciment.

Amiantes, tonnes : 44,059 36,511
Métaux précieux : 43,047 57,962
Or, onces : 64,953 179,619
Matériaux de construction :
Produits d'argile \$211,916 \$166,121
Chaux, tonnes : 21,872 21,838
Ciment, barils : 133,467 131,071

Le bulletin précédent, couvrant le mois de décembre et distribué au début de février, était accompagné d'un tableau donnant la production d'or de la province de Québec, par mines. La quantité de minerai traitée par Golden Manitou, telle que donnée dans ce tableau, est inexacte. Elle devrait se lire 224,550 tonnes au lieu de 171,360 tonnes.

Les Chevaliers de Colomb auraient leur revue

Les Chevaliers de Colomb de la province de Québec auraient leur propre revue mensuelle dans un avenir rapproché. Une résolution sera présentée à cet effet au prochain congrès provincial qui sera tenu à Rouyn, les 24 et 25 mai prochains. La revue porterait le nom de "Gazette des Chevaliers de Colomb". Ce projet est à l'étude depuis longtemps.

On annonce aussi un grand tournoi pour championnat de bridge, organisé par le Conseil 446, de Québec. Ce tournoi qui réunira des joueurs de tout le Canada et des États de la Nouvelle-Angleterre, sera sous la direction d'un expert de New-York.

Le Conseil d'Etat, réuni à Montréal samedi le 1er mars, sous la présidence de M. le juge T.A. Fontaine, a aussi adopté une résolution de condoléances à l'adresse de la famille de M. J.-Alfred Bernier et une résolution de félicitations à l'adresse de M. O.A. Trudeau, qui vient d'être promu à la charge de gérant adjoint du service des passagers du Réseau National.

Dans un compte rendu d'une récente réunion du Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb, le nom de M. l'abbé St-Georges Bergeron, aumônier du Conseil de Québec, a été omis par erreur. M. l'abbé Bergeron était l'invité du Conseil d'Etat à un dîner qui avait précédé la réunion.

Comment se cultiver

par Pierre TIBERGHEN

Tout peut servir à la culture, mais chez ceux-là seulement qui savent et veulent s'imposer une discipline de l'esprit... Cet ouvrage peut être utile à des gens d'esprit et d'état très divers; mais il a un but unique éminemment pratique qui est de cultiver tous les milieux.

Volume de 111 pages.

Au comptoir : \$0.75

Par la poste : \$0.80

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Jardins et rivages de la Côte d'Azur

A la Société d'Histoire naturelle

Mercredi, le 12 mars, à 8 h. 30 p.m., dans le grand amphithéâtre du Jardin Botanique de Montréal, 4101 est, rue Sherbrooke, réunion de la Société canadienne d'Histoire naturelle. Le conférencier, M. Henri Prat, professeur à l'Université de Montréal et président de la Société, parlera des "Jardins et Rivages de la Côte d'Azur". Cette conférence sera accompagnée de projections lumineuses en couleurs, montrant des aspects pittoresques des jardins exotiques, des cultures florales et des montagnes sur les côtes de Provence, de Monaco à Nice et à Marseille.

L'entrée sera libre et gratuite. Toutes les personnes qui s'intéressent aux jardins, aux fleurs et aux beaux paysages y sont cordialement invitées.

Lettre pastorale des évêques allemands

Londres, 10 (Reuter) — Selon la radio de Berlin, une lettre pastorale a été lue hier dans les églises d'Allemagne, demandant aux fidèles de prier "pour que la main protectrice de Dieu soit au-dessus de notre peuple" à la conférence de Moscou, "parce qu'aucun Allemand ne sera admis à la conférence de la paix".

Une bombe explose à Copenhague

Copenhague, 10 (A.P.) — La police rapporte aujourd'hui qu'une bombe a éclaté hier soir dans le garage de la légation soviétique, endommageant l'automobile du ministre russe Andreï Plakhin. On croit que cette bombe avait été déposée dans la voiture.

M. Gérard Beaudry à la Société de pédagogie

A la cinquième réunion publique de la Société de Pédagogie de Montréal-St-Louis, le 15 mars 1947, à 2 h. 30, le sujet de la conférence sera l'enseignement de l'arithmétique en 1ère, 2e et 3e année en regard du nouveau programme.

Le conférencier sera M. Gérard Beaudry, Lic. Péd., professeur à l'Ecole Normale Jacques-Cartier. La causerie sera répétée à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, lundi soir, le 17 mars, à 8 h. 30.

Décès de M. A. Lavoie

Rimouski, Québec, 10 (C.P.) — M. Adéodat Lavoie, âgé de 65 ans, et gérant du poste de radio CJBK, de Rimouski, est décédé à sa demeure hier soir. Son épouse et son fils lui survivent.

Concours du festival dramatique national

Le concours local du 8e Festival dramatique national aura lieu à l'Auditorium Sun Life, pendant la semaine du 24 mars. Déjà, des groupes de théâtre, tant de langue française que de langue anglaise, se sont inscrits.

Le comité exécutif qui a été formé pour la région, lors d'une assemblée tenue en l'hôtel Windsor à la fin du mois de février et à laquelle assistaient les représentants de divers groupes dramatiques comprend les noms suivants: M. Doreen Lewis, organisatrice; M. Frederick Wilcox, secrétaire-trésorier; Mlle Joy Thompson, directrice de la mise en scène; et M. Herbert Whittaker et Jean Béraud. Un sous-comité a été adjoint à l'exécutif, il se compose de Mmes Jean de Savoye, Alice Rogers, R. A. Wheatley, de Mlle Suzanne Avon et de M. Wm. Springfield.

On sait que le Festival dramatique national a été institué en 1932 par lord Bessborough. Pendant la guerre, toute activité a été suspendue. Le but du Festival est de promouvoir et d'encourager les auteurs dramatiques, les acteurs et les metteurs en scène canadiens et d'aider ainsi au développement d'un théâtre national.

Le Festival dramatique national aura lieu cette année à London, Ontario, au cours de la semaine du 5 mai. C'est là que se rencontreront les vainqueurs de chaque région. Pour ce qui est de notre région, il semble qu'une douzaine de groupes, tant français qu'anglais, participeront au concours local.

La gazette artistique

Cinéma

SAINT-DENIS: "Dernier atout" avec Raymond Rouleau, Georges Rollin et Mireille Balin, Pierre Renoir. "Echec au roi" avec Odette Joyeux, Georges Marchal, Lucien Baroux et Gabrielle Dorziat.

CINEMA DE PARIS: "Le Père Tranquille" avec Noël Noël.

PALACE: "The Time, The Place, and the Girl" avec Dennis Morgan, Jack Carson, Janis Paige et Martha Vickers.

CAPITOL: "Love Laughs at Andy Hardy" avec Mickey Rooney et Lewis Stone.

PRINCESS: "Gallant Bess" avec Marshall Thompson, George Tobias et Clem Bevans.

IMPERIAL: "Singin' in the Corn" avec Judy Canova.

ORPHEUM: "Quasimodo" avec Charles Laughton et Maureen O'Hara, en français.

KENT: "The Way to the Stars" avec Michael Redgrave et Rosamund John.

BEAUBIEN: "Night and Day" avec Cary Grant et Alexis Smith. Ainsi que "Mr. Wise Guy", avec les Dead End Kids.

PERRON: "Night Train to Memphis" avec Alan Lane et Adele Mara. Aussi "Danger Woman" avec Brenda Joyce et Don Porter. Ainsi que "Colorado Serenade", en couleurs, avec Eddie Dean.

HOLLYWOOD: "O.S.S." avec Alan Ladd et Geraldine Fitzgerald et "A Night in Casablanca", avec les Marx Brothers et Lois Collier.

REX: "Le Ciel et Toi", avec Bette Davis et Charles Boyer, ainsi que "Easy was a Lady", avec Ann Miller et Joe Besser.

STELLA: "Le Collier de Chantre" avec Jacqueline Delubac et André Luguet, et "La Fiancée Noire", avec Marie Déa et Jean Max.

AMHERST: Humphrey Bogart et Lauren Bacall dans "The Big Sleep". Aussi Rosaline Russell et Alexander Knox dans "Sister Kenny".

PASSE-TEMPS: Zaza, en français, avec Claudette Colbert et Herbert Marshall. Aussi "Cornered", avec Dick Powell et Walter Slezak.

LAVAL: "Wuthering Heights", avec Laurence Olivier et Merle Oberon. Aussi "Kid Millions", avec Eddie Cantor, Ann Sothern et Geo. Murphy.

EMPIRE: "The Renegades", en couleurs, et "Shadow of a Woman", et quelques courts métrages.

PARK: "Lady Luck", avec Robert Young, Barbara Hale et Frank Morgan. Aussi "Dangerous Business", avec Forrest Tucker et Lynn Merrick.

5th AVENUE: "The Way to the Stars", ainsi que "Dangerous Business", avec Anita Louise et Lloyd Corrigan.

CENTURY: Fred MacMurray, Anne Baxter dans "Smoky", en couleurs. Aussi Gary Cooper et Sigrid Gurie dans "Adventures of Marco Polo".

NELSON: "Stange Illusion", avec Warren William et Sally Eilers. Aussi "Arson Squad", avec Robert Armstrong et Frank Albertson, ainsi que "Gode of the Lawless", avec Kirby Grant.

ORLEANS: Bob Hope dans "Monsieur Beaucaire", avec Joan Caulfield. Aussi "Out of the Depths", avec Jim Bannon et Loren Tinnell.

CHATEAU et CARTIER: "Black Angel" avec Dan Duryea, June Vincent et Peter Lorre. Aussi "Love Story" avec Stewart Granger, Patricia Roc et Margaret Lockwood.

DOMINION: "A Scandal in Paris" avec George Sanders, Signe Hasso et Carole Landis. Aussi "G. I. War Brides", avec Anna Lee et James Ellison. En plus "A Chump at Oxford" avec Laurel et Hardy.

MAISONNEUVE: "State Fair" avec Dana Andrews, Jeanne Crain, Dick Haymes et Vivian Eialne. Aussi "G. I. War Brides" avec Anna Lee, James Ellison. Ainsi que "Laurel et Hardy dans A Chump at Oxford".

KENWAY: "Cobra Woman", en couleurs, avec Maria Montez et John Hall. Aussi "Submarine Base", avec Allan Baxter et Figi d'Orsay.

VILLERAY: "Inside Job" avec Preston Foster et Anne Rutherford. Aussi "Kid from Brooklyn", en couleurs, avec Danny Kaye et Virginia Mayo. Ainsi que "Wife of Monte Cristo", avec John Loder et Lenore Aubert.

VERDUN: "Tour for Talent", avec Alf Goulet, M.C. Aussi "Kid from Brooklyn", en couleurs, avec Danny Kaye et Virginia Mayo. Ainsi que "Boys Ranch", avec James Craig et Butch Jenkins.

ORLEANS: "Captain Fury", avec Brian Aherne et Victor McLaglen.



M. Louis Bourdon, baryton, interprète le Comte de Luxembourg au cours des représentations de cette opérette aux Variétés Lyriques.

Soirée Gaie à Duvernay

Dimanche le 16 mars — S. E. Mgr Routhier invité d'honneur

Aussi "Something for the Boys", en couleurs, avec Carmen Miranda et Michael O'Shea.

EMPRESS et OUTREMENT: "The Killers" avec Burt Lancaster, et Edmond O'Brien. Aussi "Cuban Pete" avec Desi Arnaz et Ethel Smith.

SAVOY: "They Were Sisters" avec James Mason et Phyllis Calvert. Aussi "If I'm Luck" avec Vivian Blaine, Perry Como et Carmen Miranda.

Musique

PLATEAU: Quatuor de Budapest (10 mars).

MONUMENT NATIONAL: Les Variétés Lyriques présentent "Le Comte de Luxembourg", de Franz Lehár. 11, 12, 13, 15, 16 et 18 mars.

PLATEAU: Claire Gagnier, soprano coloratura, en récital. (18 mars)

ERMITAGE: Récital de Pierre Brabant, pianiste (8 avril).

PLATEAU: Ninon Vallin, soprano français, en récital (14 mars).

RITZ-CARLTON: Roland Leduc, violoncelliste, en récital (10 mars).

HIS MAJESTY'S: Récital de Joseph Szigeti, violoniste (13 mars).

ERMITAGE: Les Festivals de Montréal, musique de chambre (14 mars).

PLATEAU: Récital de Jean Dan-sereau, pianiste (23 mars).

PLATEAU: Concerts Symphoniques de Montréal. Chef d'orchestre: Bruno Walter. Soliste: Dési Halhan, soprano viennoise. (11 et 12 mars).

HIS MAJESTY'S — L'Enlèvement au Sérail, de Mozart, présenté par l'Opera Guild. (8 et 9 mai).

ERMITAGE — Pierre Brabant, pianiste, en récital. (8 avril).

HIS MAJESTY'S: Loyonnet, pianiste français, en récital. (17 mars, à 8 h. 30).

Théâtre

GESU: Les Compagnons présentent une pièce de Félix Leclerc: "Maluron" (10, 11, 13, 14, 15 mars; 8, 13, 15 en matinée).

HIS MAJESTY'S — Ruth Draper, comédienne. (19 et 21 mars).

SPECTACLE

FORUM: Le Cirque Hamid-Morton. (Samedi, 3 mai, au samedi, 10 mai, en matinées et en soirées).

Les "Jeunes Comédiens" au Monument National

Les "Jeunes Comédiens" annoncent que leur prochain spectacle sera présenté au Monument National les 20 et 22 mars prochains, en soirée. La pièce à l'affiche: "J'ai 17 ans" de Paul Vandenberghe. Direction artistique: Sita Riddez. Mise en scène: Jean Saint-Denis. Avec: Robert Rivard, Marie-Thérèse Renaud, Paul Colbert, Jean-Louis Paris, Pierrette Légaré, Raymond Chaput et Jacqueline Leduc.

Joseph Szigeti en récital

Jeudi prochain, 13 mars, au His Majesty's, la Société Classique présentera Szigeti, qui offrira des œuvres de Bach, Beethoven, Corelli, Debussy, Stravinsky.

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

Chez les Compagnons

MALURON

Après La fille du soleil, de Carl Dubuc, voici que nous assistons au premier effort dramatique de Félix Leclerc. Maluron. Ces deux pièces sont tellement différentes, qu'il ne semble pas opportun d'établir entre elles de comparaison. Pourtant, elles ont des traits communs qui leur créent des ressemblances et des dissemblances: toutes deux sont pleines d'une poésie presque mystique, qui finira par se révéler une caractéristique nationale. Mais chez Leclerc, la dose de poésie est, plus que chez Dubuc, mêlée à la réalité, à la vie vraie et savoureuse. Cela est dû, sans doute, à ce que l'action de Maluron se passe de nos jours, se mêle intimement à la vie quotidienne, tandis que Dubuc eût à créer une atmosphère de légende, pour une pièce symbolique, ne l'oublions pas. Voilà pourquoi, au moins à ce point de vue de la vie, il ne serait pas juste de comparer les deux œuvres.

Autre point commun: toutes deux mêlent au bon français des expressions et des tournures du terroir. A première vue, cela crée une certaine gêne dans la composition, mais au fond le mélange de la langue correcte et du langage pittoresque a été, dans chaque cas, mesuré avec assez de tact pour qu'on accepte le parler populaire comme un élément de couleur locale fort justifiable, mais dont on n'a pas osé abuser.

A mesure que se déroulait l'histoire de Maluron, des noms venaient à l'esprit: tantôt Pagnol, tantôt Fridolin, tantôt Dubuc, tantôt Pierre Dupuy (André Laurence), tantôt Anouilh, souvent Leclerc! Je veux dire le Félix Leclerc de la radio. Il semble bien qu'on ne passe pas de la radio à la scène sans garder un peu de ses caractéristiques des ondes. Les noms indiqués ne signifient aucunement que Leclerc se soit inspiré de ces auteurs.

Leclerc connaît bien la terre, et son observation s'exerce admirablement sur cette riche matière des traits et des sentiments campagnards. Sa pièce est le combat dans l'âme de Maluron, de son amour pour la poésie (assimilée pour lui au théâtre) contre la volonté de son père, qui veut faire de lui un cultivateur. C'est aussi le reflet de ce combat dans le cœur paternel. A la fin, Maluron partira avec une troupe de cinéma, et son père lui pardonnera sa désertion, tout en lui disant malgré tout qu'il ressemble à l'oncle Horace, un fou qui s'était sauvé avec des salimbanches.

Leclerc a dit lui-même que sa pièce était un essai, un cri, un envol. Il a vu clair; nous loutons avec enthousiasme que c'est un bel essai. L'auteur voulait se voir joué sur la scène, connaître la réaction du public, obtenir des indications pour des œuvres futures. Il a réussi plus que cela: il a conquis l'intérêt général, et il a créé des types. Avec un autre sujet, qui ne le rendrait pas prisonnier de cette feueuse exaltation du théâtre, un peu juvénile somme toute, Félix Leclerc pourrait faire des merveilles.

Les Compagnons ont fait du beau travail, bien que plusieurs de leurs acteurs aient de graves défauts. Guy Mauffette fait évidemment beaucoup, énormément, pour soutenir la pièce. Sa fantaisie peut paraître parfois exagérée, mais le caractère de son personnage est de nature à la justifier. Quel acteur étonnant! Dans son Paria de La fille du soleil, dans le Héros du Soldat de chocolat, et maintenant dans Maluron, il a créé des personnages inoubliables. L'Italien est un autre fantaisiste remarquable, mais son personnage, difficile à incarner évidemment, fatigue un peu le spectateur lui-même, à la longue. Le père fait un paysan bien dans le ton, et la sœur Maluron est une bien charmante présence sur la scène.

Jacques de Grandpré

PREMIERE CANADIENNE
"MALURON"
de FELIX LECLERC

par
Les COMPAGNONS

CE SOIR

et les 11-13-14-15 mars

LOCATION: LA. 1186

1200, rue Bleury

NOEL-NOEL

LE PERE TRANQUILLE

Cinéma de Paris

ST-DENIS

A L'AFFICHE

Mireille BALIN, Raymond ROULEAU, Pierre RENAI

DERNIER ATOUT

Odette JOYEUX

Cheec au Roi

GEORGES MARCHAL

Horaires des spectacles

SAINT-DENIS:
"Dernier atout"
12 h. 3 h. 22, 6 h. 31, 9 h. 34.
"Echec au roi"
1 h. 20, 4 h. 47, 8 h. 09.
CINEMA DE PARIS:
"Le Père Tranquille"
11 h. 20, 2 h. 4, 4 h. 28, 6 h. 37, 9 h. 28.
LOEW'S:
"The Jolson Story"
9 h. 50, 12 h. 10, 2 h. 30, 4 h. 50, 7 h. 10, 9 h. 30.
PALACE:
"The Time, The Place, and the Girl"
10 h. 12, 10 h. 30, 2 h. 40, 5 h. 7, 7 h. 10, 9 h. 30.
CAPITOL:
"Love Laughs at Andy Hardy"
10 h. 10, 12 h. 30, 2 h. 50, 5 h. 10, 7 h. 30, 9 h. 50.
PRINCESS:
"Gallant Bess"
10 h. 05, 1 h. 08, 4 h. 01, 6 h. 54, 9 h. 47.
"Dick Tracy vs Cueball"
11 h. 48, 2 h. 51, 5 h. 44, 8 h. 37.
ORPHEUM:
"Quasimodo"
10 h. 58, 12 h. 18, 2 h. 37, 4 h. 56, 7 h. 15, 9 h. 34.
"SINGIN' IN THE CORN"
12 h. 33, 2 h. 54, 5 h. 25, 7 h. 56, 10 h. 27.
"BLIND SPOT"
11 h. 1, 1 h. 31, 4 h. 02, 6 h. 38, 9 h. 04.

Le Foyer littéraire

Mercredi soir prochain, 19 mars, au salon vert de la Paillasse Nationale, M. Léopold Hoult, membre de la Société Royale et publiciste à Radio-Canada, sera le conférencier au foyer littéraire, filiale du Bon parler français. M. Hoult a intitulé sa conférence: "Réflexions donjuanesques". Les membres et leurs amis sont invités à cette réunion. Un programme artistique suivra la conférence.

Pierre Brabant à Carabin

Pierre Brabant sera l'un des invités à l'émission Radio-Carabin, mercredi le 13 mars, à 9 h., à CBF.

AU PLATEAU 18 MARS

Claire Gagnier

"LE ROSSIGNOL CANADIEN"

Cette soirée sous le Haut Patronage de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur est l'hommage de sa ville natale, au 10e anniversaire de sa récente tournée dans l'Ouest canadien.

BILLETTS: \$3.00, \$2.50, \$2.00 taxes incluses

EN VENTE: Ed. Archambault, MA. 6201; Willis & Co. FL. 9526

IMPRESARIO: Maurice BÉRIAU

CHARLES LAUGHTON
dans
"Quasimodo"
LES BOSSU DE NOTRE-DAME
2 semaines ORPHEUM

The
JOLSON
Story
— LARRY PARKS EVELYN KEESER
— BILL WALKER — BILL COVINO
4 semaines LOEW'S

THE TIME
THE PLACE &
THE GIRL
— DENNIS MORGAN — JACK JANIS PAIGE
— MICKY ROONEY — MARTHA VICKERS
A l'affiche PALACE

BIG, NEW, LAUGHTERIFIC NOW!
"LOVE LAUGHS"
at
"ANDY HARDY"
MICKY ROONEY
LEWIS STONE
A l'affiche CAPITOL

GALLANT
BESS
— MICHAEL THOMPSON — GEORGE TOBIAS — CLEM BEVANS
— "DICK TRACY" vs "CUEBALL"
A l'affiche PRINCESS

JUDY CANOVA
"Singin' in the Corn"
— ALLEN JENKINS — GUYON "BIG BOY" WILLIAMS
— "BLIND SPOT"
A l'affiche IMPERIAL



MM. Philip Murray, président du C.I.O., au centre, Walter Reuther, chef des U.A.W., à gauche et R.-J. Thomas, vice-président du C.I.O., discutent de la nouvelle législation punitive, que les monopoles américains veulent faire entrer en vigueur. Selon ces chefs ouvriers, la croissance des monopoles aux États-Unis est le problème no 1, présentement.

L'agriculture au Canada

Un entomologiste au pays des chiens

Les colonies de la rivière Mackenzie — Avoines de semence — Pommes de terre en Angleterre — Céréales pour le Bas-Saint-Laurent

Apparemment, certaines des colonies de la vie pour un visiteur dans les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas des plus enviables. Pendant l'été de 1946, M. Alan G. Dussan, qui est chargé des recherches sur les insectes des jardins et des légumes pour la division de l'entomologie du ministère fédéral de l'Agriculture, a visité les colonies de la rivière Mackenzie dans le but de faire une étude des insectes des jardins et des légumes, car, quelques-unes de ces colonies possèdent des jardins de fleurs et des jardins potagers florissants. Il a effectué la plus grande partie de son voyage en avion depuis son retour, il a fait un rapport révélateur de son inventaire officiel.

Dans la livraison de janvier de la Revue de l'Institut agricole, il publie un article où il donne quelques-unes de ses impressions de la vie sociale dans les colonies qu'il a visitées. Aucune narration de la vie dans les colonies ne serait complète, dit-il, sans parler des chiens, que l'on rencontre à chaque pas.

Dans chaque colonie visitée, il y avait des chiens partout. Le voyageur est obsédé matin, midi et soir, car ils aboient, encerclent les villages de toutes parts et se répandent même le long des rues principales. Le plupart de ces bêtes sont des chiens esquimaux ou ont du sang esquimau; on les utilise comme chiens de traîneaux pendant les mois d'hiver. Dans le Nord, il est une loi qui stipule clairement que tous les chiens de plus de six mois, ou les chiens plus jeunes pesant plus de 30 livres, doivent être tenus en laisse dans les colonies.

Il est difficile de dormir dans le Nord pendant les mois d'été à cause du peu d'obscurité, même sans les chiens brouillants, mais lorsqu'il y a des chiens dans le voisinage, on ne peut fermer l'œil. A partir du moment où le jour commence à baisser, ces animaux se mettent à hurler et à aboyer d'une manière étrange. Le chahut qu'ils font ne ressemble en rien à l'aboiement ou au hurlement des chiens de l'Est. C'est un curieux mélange indescriptible de hurlements, de clabaudements et de cris. Il faut l'entendre pour le croire. Le hurlement intermédiaire dure toute la nuit; les chiens font soudainement chorus comme si quelqu'un avait fait feu. Il n'y a apparemment aucune raison à ce vacarme, qui semble surgir spontanément de tous côtés, dans le village et en dehors; il se maintient pendant une courte période, puis se relâche presque aussi soudainement qu'il a commencé.

Avoine de semence et avoines aux diverses dénominations. Dans un communiqué, la Division des produits végétaux a-

visé que tout contenant de semence vendu ou offert en vente doit être étiqueté ou marqué conformément à la Loi sur les semences et à ses règlements. Pour ce qui a trait à l'avoine de semence, les renseignements exigés sont les suivants: nom et adresse du vendeur; nom de l'espèce; nom de la variété lorsqu'elle est connue; catégorie; no de certificat ou no de contrôle d'enregistrement.

Si ces renseignements ne sont pas mentionnés sur les contenants, il est évident, pour l'acheteur, qu'il n'est pas en présence d'une avoine de semence. Les avoines aux diverses dénominations sont celles qui sont habituellement désignées: Alberta écrible 2 fois, Alberta de choix, 2 C. W. (avoine no 2 de l'Ouest du Canada) etc. Sur les contenants de ces avoines, il n'est pas fait mention de catégorie ni d'un numéro de certificat d'échantillon de contrôle ou de numéro de contrôle d'enregistrement et le mot semence n'y est pas indiqué.

La publication no 527 du ministère fédéral de l'Agriculture révèle que l'analyse d'échantillons d'avoines indique qu'ils contenaient beaucoup de graines de mauvaises herbes nuisibles. Notamment une quantité innombrable de graines de moutarde sauvage allant dans certains cas de 400 à 2,212 graines par livre. C'est donc dire que les lots sur lesquels ils ont été prélevés étaient tous impropres à l'ensemencement et la vente de telles avoines est interdite pour fins d'ensemencement.

Une graine de moutarde sauvage produit normalement un plant et ce même plant peut produire jusqu'à 20,000 graines. La graine de moutarde sauvage, une fois tombée sur le sol et enfouie par des procédés de culture peut y garder sa faculté germinative pendant au delà de 20 ans.

Jacques Briault a écrit qu'une mauvaise herbe tue trois plantes cultivées et prend la place de la quatrième.

Parcourez la loi sur les semences et les règlements établis en application de cette même loi et vous constaterez qu'il n'y a aucun standard ou type-moèle se rapportant à la pureté ou à la germination des avoines aux diverses dénominations; le cultivateur, en les utilisant, n'est nullement protégé et n'a par conséquent aucune garantie relativement à leur pureté (graines de mauvaises herbes et d'autres plantes cultivées) et à leur germination, d'où aucun contrôle et aucune inspection de la part de la Division des produits végétaux, ministère fédéral de l'Agriculture.

En général, les grains ou graines mis en terre sont fort mal net-

toyés et certains cultivateurs, très difficiles pour les semences qu'ils achètent, le sont beaucoup moins pour celles qu'ils prennent dans leur grenier pour les semer. Il faut apporter à la sélection, au nettoyage et à l'achat des semences tous les soins nécessaires. Le mot "semence" apparaît sur chaque étiquette attachée à chacun des contenants de véritable avoine de semence. C'est là une des exigences de la loi sur les semences qui existe pour protéger le cultivateur. A lui de s'en servir.

La Division des produits végétaux, dont les bureaux sont situés au no 1245 de la rue Bishop, à Montréal, est chargée d'appliquer la loi et les règlements sur les semences. Pour tout renseignement sur ce sujet, s'adresser à M. Robert Thomas, surintendant de district.

Pommes de terre pour le Royaume-Uni

Le ministre de l'Agriculture, annulant la déclaration qu'il faisait récemment à la Chambre des Communes, a donné d'autres détails sur le contrat conclu avec la Grande-Bretagne visant les pommes de terre.

La quantité de pommes de terre vendues s'élève à environ 3 millions de boisseaux, à \$1.65 les 100 livres livrées aux ports de mer canadiens.

Les expéditions débuteront en mars et seront maintenues en avril et mai à mesure que le gouvernement britannique pourra fournir des cales d'expédition. Le ministère britannique de l'Agriculture enverra un représentant au Canada pour surveiller ces expéditions avec les fonctionnaires canadiens, afin d'empêcher l'introduction d'insectes et des maladies en Angleterre.

Production de farine

La production annuelle de farine panifiable au Canada a augmenté de façon soutenue depuis 1938, jusqu'à l'année civile 1946, alors que le record de production pour tous les temps, soit 27,375,239 barils, a presque doublé la production de 1938 de 13,752,011 barils.

Beurre de pomme

Bien que, au Canada, le beurre de pomme n'ait jamais été bien populaire, on le fabrique en quantités considérables aux États-Unis, déclare M. E. P. Grant, de la Division de l'horticulture du Service des Fermes expérimentales fédérales. Il est fait de pommes, de jus de pomme bouilli, de sucre et d'épices, le tout cuit, réduit en pâte et passé au tamis. Le produit fini a une consistance beurrée et possède la saveur piquante et parfumée de la pomme.

Calendrier de pulvérisation

Le Laboratoire fédéral d'entomologie de Vineland, Ont., a publié un calendrier de pulvérisations des plants de pépinière pour l'année 1947. Ce calendrier couvre les plants en bourgeons, les jeunes plants de pommiers, les poiriers, les pruniers, les cerises, douces et sèches, les plants de merisiers, les pêches, les cassissiers et les groseilliers; il donne également une recet-

te d'appât empoisonné pour réprimer le ver gris.

Production de pollen pour les abeilles

Les observations effectuées par la Division de l'apiculture du Service des Fermes expérimentales fédérales pendant une période de 5 ans ont démontré que l'élevage du couvain commence généralement en février dans les ruchers normaux et que, si le pollen n'est pas assez abondant, il en résulte une forte diminution de la population au printemps. Les résultats des essais effectués en ces quatre dernières années démontrent que 30% du miel a été produit par des colonies pourvues d'amples réserves de pollen. Cet accroissement de production peut très bien signifier la différence entre un bénéfice et une perte dans les années où la récolte de miel est pauvre.

Lin roui à l'eau

Depuis quelques années, un vif intérêt s'est manifesté parmi les producteurs de lin relativement au rouissage à l'eau. En ces quelques dernières années, la Division de la fibre du Service des fermes expérimentales, à Ottawa, a effectué des essais de rouissage à l'eau en vue de résoudre cette question. Les essais démontrent qu'une seule la paille de lin de la plus haute qualité peut être profitablement rouie à l'eau plutôt qu'à la rosée.

N.B. — Ces nouvelles sont transmises par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Protestations des propriétaires

La Ligue des propriétaires de Montréal, par l'entremise de son président, le notaire Léonard Léger, vient de joindre ses protestations à celle de l'administration municipale contre les bills huit et neuf du gouvernement provincial, visant à abolir la représentation des membres nommés par la Cité de Montréal à la Commission des écoles catholiques de Montréal. Non seulement la Ligue s'oppose à un tel geste, mais elle considère que "le principe de la nomination des commissaires d'écoles par le gouvernement provincial est absolument injuste, essentiellement mauvais et extrêmement dangereux."

D'après le rapport de la Commission scolaire de Montréal pour l'exercice financier se terminant le 30 avril 1946, il est clairement établi que les principales sources de revenus, au delà de \$7,500,000, proviennent des taxes sur la propriété, poursuit M. Léger. Or, si les propriétaires de Montréal paient actuellement les trois quarts des dépenses de cette commission, il est donc logique qu'ils soient représentés dans la même proportion.

AUGMENTER LA REPRESENTATION

C'est donc dire que, non seulement cette représentation ne devrait pas être diminuée, mais elle devrait être augmentée dans une proportion plus équitable. Puisque ce sont les propriétaires qui paient, ils doivent être les plus intéressés à contrôler les dépenses et à assurer que les fonds ainsi perçus servent aux fins auxquelles ils sont destinés.

Le notaire Léger ose croire que l'on ne doute aucunement de la compétence et de l'honnêteté de nos commissaires actuels. En ce qui nous concerne, dit-il, nous avons absolument confiance que l'administration scolaire soit entre les mains de ces messieurs, à moins que le gouvernement provincial ait des accusations précises à porter contre eux.

Déclaration de M. Chaloult à l'adresse du "Canada"

Québec, 10. (D.N.C.) — Intervenant sur une question de privilège, à l'Assemblée législative M. René Chaloult a fait la déclaration suivante à l'adresse du journal le Canada:

Un journal, dit-il, à tendances communisantes, anticléricales et centralisatrices, le Canada, de Montréal, affirme que je me suis fait le champion à la Législature du séparatisme. Le séparatisme est une doctrine honnête, qui se défend. Mais je défie qu'il y ait un seul mot dans mes discours ou mes écrits pour favoriser la sortie du Québec de la Confédération. Cette affirmation prouve une fois de plus la mauvaise foi et la malhonnêteté intellectuelle du Canada.

Au Syndicat national des peintres

Ce soir à lieu l'assemblée habituelle du Syndicat national des Peintres de Montréal. A l'ordre du jour: rapport de M. J. Arcand, agent d'affaires. Rapport des délégués sur le Conseil central et sur le Conseil de construction. L'admission de tous les aspirants membres à 8 heures précises.

Monsieur de la Dauversière

Fondateur de Montréal et des Religieuses Hospitalières de St-Joseph 1587-1659 par Camille BERTRAND

Cet ouvrage est plus qu'une biographie: c'est l'histoire vraie et assez peu connue des origines de Montréal, rattachées aux premières sources de la fondation.

Dans toute l'oeuvre du fondateur, de caractère étrange, mystique même, il y a aussi un aspect profondément humain, d'où il se dégage une grande leçon d'énergie, de ténacité dans le dévouement et le sacrifice.

Ouvrage illustré de 23 photographies en hors-texte.

Volume de 280 pages.

Au comptoir: \$1.50

Par la poste: \$1.80

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

La rédaction et le nouveau programme scolaire

A la dernière réunion de la Société de pédagogie, le 22 février, M. Bertrand Paré, M. Es L., Lic. Péd., a exposé les directives pédagogiques du nouveau programme sur l'enseignement du "Langage" et de la "Rédaction".

L'enseignement de la langue maternelle, poursuit un double but: 1o, apprendre à l'enfant à comprendre et à assimiler la pensée des autres; 2o, l'initier graduellement aux lois du langage qui lui permettront de parler et d'écrire correctement.

Pour parler ou écrire sur un sujet donné, il faut: 1o, posséder des idées précises en regard avec ce sujet. Le nouveau programme suggère de puiser les idées: a) dans le monde extérieur qui entoure l'enfant; b) dans l'irréel, dans le merveilleux que l'enfant aime à vivre ou à reproduire; c) dans le milieu scolaire; d) dans le monde intérieur.

2o, connaître le vocabulaire approprié. L'enfant l'acquiert: a) par la connaissance du terme des choses sensibles; b) par l'analogie des mots; c) par la lecture; d) par l'association des idées; e) par l'usage du dictionnaire.

3o, savoir composer des phrases. L'enfant n'a pas attendu son entrée à l'école pour construire des phrases. La tâche du maître est donc de partir de son langage pour le corriger et le perfectionner. Il apprendra la façon formelle et méthodique de construire la phrase française dans les formes graduées sur son développement intellectuel. Ce sont les trois étapes du langage.

Courrier du Saguenay

Chicoutimi, 10. (D.N.C.) — Le conseil municipal de Saint-Joseph d'Alma vient de passer une résolution, à sa séance du 3 mars, sous la présidence du maire J.-Aimé Fortin, pour demander aux autorités fédérales de bien vouloir consulter les intéressés du comté du Lac Saint-Jean, avant de modifier le nom de ce comté et de fixer définitivement les limites du nouveau comté projeté, comté qui comprendrait Jonquière, Kénogami et d'autres municipalités de la région.

Une discussion a été soulevée concernant la rue Lavoie. M. l'échevin Philippe Girard avait proposé qu'une somme de \$2,820 soit incluse dans le budget pour la construction de trottoirs dans la rue Lavoie. Cette proposition a été renversée par le vote prépondérant de M. le maire. Il a été décidé alors qu'une taxe spéciale sera imposée si ces travaux s'avèrent urgents cette année.

La ville d'Alma cède pour \$1 un terrain à la Corporation du bien-être social de St-Joseph d'Alma, à la condition que cette corporation obtienne droit de passage de la commission scolaire et construise une arena ou d'autres bâtisses d'accord avec les fins de cette oeuvre.

La ville cède aussi un terrain à la commission scolaire pour l'agrandissement du couvent actuel.

M. Léonce Simard est nommé contremaître des services d'aqueduc et d'égout. MM. les échevins Maltais et Boivin représenteront la ville à la corporation du bien-être social.

Le séminaire de Chicoutimi a fêté la St-Thomas d'Aquin vendredi. Il y a eu messe solennelle à la chapelle des grands, avec chant par les ecclésiastiques et sermon de circonstance. Dans l'après-midi, les ecclésiastiques ont donné une séance académique sous la présidence d'honneur de Son Exc. Mgr Melançon. Les travaux ont porté sur l'oeuvre des catéchistes. La journée s'est terminée par un salut solennel du T. S. Sacrement. Le docteur

angélique saint Thomas d'Aquin et le patron des études théologiques; c'était grand congé pour tous les élèves du séminaire.

On vient d'annoncer que l'Alumnum Company emploie 718 vétérans de la dernière guerre à son usine d'Arvida seulement. Le nombre total des vétérans au service de la compagnie est de 1007.

Lors de la réunion du 3 mars tenue sous la présidence du maire J.-O. Bradet, le conseil de ville de Kénogami a pris connaissance de soumissions pour la construction d'un édifice municipal devant servir au département électrique et d'autres fins. Ces soumissions venaient de \$58,800 à \$50,000. Aucune décision n'a été prise cependant; le contrat n'a été accordé pour l'instant à aucun des soumissionnaires.

Le conseil donne de nouvelles instructions pour l'ouverture de la rue Ste-Thérèse en direction de chez M. François Bouchard. La ville est informée que le gouvernement provincial s'occupe présentement de la requête des villes de Jonquière et de Kénogami concernant le droit de prohiber l'entrée des cirques de rai dans les villes. La ville de Kénogami se propose d'ouvrir un marché public et un règlement sera soumis bientôt au conseil à ce sujet. Une souscription de \$25 est accordée à l'Association ambulancière St-Jean. La ville accepte de céder un terrain à la fabrique en face du presbytère pour fins paroissiales.

M. Laudas Tessier

Une mort accidentelle

Une nouvelle parue dans les journaux mardi dernier annonçait tout comme suicide le décès de M. Laudas Tessier, à Grenville. En fait, il s'agit d'une mort purement accidentelle ainsi qu'en témoigne le verdict rendu par M. le coroner Dr Jules Lafleur, à l'enquête officielle tenue à Grenville mercredi dernier. Nos lecteurs sont priés de bien vouloir en prendre note. M. Tessier était âgé de 32 ans.

La vie tourmentée de Michelle Robal

par Adrienne MAILLET

C'est l'histoire vraie d'une jeune fille, presque un enfant, délaissée par sa mère, abandonnée par celui qu'elle aime, aux prises avec l'amour, le doute et le désespoir.

Volume de 240 pages.

Au comptoir: \$1.25

Par la poste: \$1.30

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

NOS BEAUX HIVERS!



DESIREUX d'assurer le transport des marchandises essentielles à la vie, les employés du Canadien National ont travaillé sans relâche pendant plus de deux semaines pour lutter contre l'une des plus terribles de neige qu'ait connue jusqu'ici l'ouest canadien. Des équipes de déneigement ont travaillé sans répit pendant plus de quarante-huit heures consécutives tandis que des charnières se frayaient un chemin à travers un amoncellement de neige pour garder la voie principale libre. Les photos ci-dessous donnent une idée de l'ampleur de la tâche accomplie. La photo du haut montre une

équipe déblayant une montagne de neige longue de plus d'un mille et si haute qu'elle recouvrait l'extrémité des poteaux de télégraphe le long de la ligne Regina-Yorktown en Saskatchewan. Au centre, le sommet des poteaux télégraphiques sert de porte-vêtements aux em-

ployés qui sont à déblayer trois locomotives et une charrie enlées dans la neige à Victoria Plains. En bas, à gauche, une locomotive eusevelte sous la neige à Talmadge et, à droite, les trois locomotives et la charrie-neige enfin libérées reprennent leur travail.

HYDRO-QUEBEC

annonce qu'elle adresse aux actionnaires de Montreal Light, Heat & Power Consolidated, sous forme de lettre datée du 6 mars 1947, une offre d'acheter leurs actions au prix de \$25 l'action.

Voici sommairement les principales caractéristiques plus amplement détaillées dans l'offre et la lettre de transmission qui l'accompagne.

RÈGLEMENT — Option (A) — payable en espèces;

Option (B) — payable en obligations 2% 10 ans de Hydro-Québec, garanties par la Province de Québec.

DÉPOSITAIRES — Les actions devront être déposées à une succursale d'une banque à charte, au Canada.

RÉSERVES — L'offre ne prendra effet que —

(a) si la majorité des actions sont déposées aux dites banques, au plus tard à 4.00 P.M., heure normale de l'est, le 10 avril 1947;

(b) si, avant cette date, la Commission est d'avis et décide que la situation financière de Montreal Light, Heat & Power Consolidated n'a pas été défavorablement modifiée d'une façon substantielle depuis le 14 avril 1944, et que les opérations de ladite Compagnie ont été poursuivies régulièrement et selon le cours ordinaire et normal des affaires, depuis cette dernière date;

(c) si les certificats d'actions sont sous une forme de délivrance valide et acceptable pour Montreal Trust Company.

Pour tous autres détails au sujet de l'offre et de la lettre de transmission, prière de s'adresser à une succursale d'une banque à charte, au Canada.

LA COMMISSION HYDROÉLECTRIQUE DE QUÉBEC

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

A propos des "culturels"

Montréal, le 28 février 1947
M. Emile Benoist,
Le Devoir, Montréal.

Cher Monsieur Benoist,
Vous méritez les chaudes félicitations pour vos francs et on ne peut plus courageux articles au sujet des *Enfants du Paradis*. La lettre que vous adressez Baptiste, surtout la phrase suivante concernant M. l'ambassadeur de France: "Je tiens à préciser que cette mise au point ne contient que des sophismes et révèle chez son auteur une ignorance de la philosophie et de la loi, tout à fait inacceptable chez un ambassadeur", est des plus justes et très opportunes.

On ne saurait en effet être trop prudent à l'endroit de la masse des gens et des choses qui nous viennent d'Europe et de France. S'adressant à des Joistes, Son Exc. l'Évêque de Sherbrooke, Mgr Desranleau, qui venait de rentrer d'Europe, disait tout récemment qu'il convient d'être "très prudent dans les importations d'idées et de méthodes venant d'Europe, en particulier de la France, dont la situation actuelle ne peut être comparée à la nôtre". Conseil judicieux et opportun. Il ne semble pas que la "Belle France" soit restée en tous points digne de son nom. Trop souvent elle s'est avancée bien loin dans les bas-fonds charnels et sensuels. Fasse le Ciel qu'elle se reconnaisse.

Les vrais Canadiens, au cœur sensible mais à l'esprit prudent, tiennent à garder intacte, vive et aissante leur foi. Ils font bien de lutter contre tout ce qui est de nature à amoindrir le respect que l'on se doit à soi-même. La prudence, sous ce rapport, n'est jamais exagérée.

T. J. DONALD-WALSHFRIEND

Cher Monsieur,
Je vous félicite de votre magnifique article du vingt février dans le *Devoir*.

Vous avez bien raison d'écrire que nous n'avons pas besoin de cette culture française de dernière classe. Votre tout dévoué,
G. BAILLARGEON, ptre,
vicaire à Notre-Dame.

Montréal-18, le 3 mars 1947
M. Emile Benoist,
Le Devoir.

Cher Monsieur,
Mes bien sincères félicitations vous arrivent un peu tard, mais du fond du cœur.

Votre grand geste est hautement loué, dans les milieux hospitaliers, et les communautés dont j'ai l'honneur d'être le médecin.

C'est de l'excellent travail, bien mûri, bien entrepris et bien mené. Continuez et soyez ferme et droit. Respectueusement,
Armand DÉROME, M.D.

Cher Monsieur,

Mes bien sincères félicitations vous arrivent un peu tard, mais du fond du cœur.

Votre grand geste est hautement loué, dans les milieux hospitaliers, et les communautés dont j'ai l'honneur d'être le médecin.

C'est de l'excellent travail, bien mûri, bien entrepris et bien mené. Continuez et soyez ferme et droit. Respectueusement,
Armand DÉROME, M.D.

Cher Monsieur,

Mes bien sincères félicitations vous arrivent un peu tard, mais du fond du cœur.

Votre grand geste est hautement loué, dans les milieux hospitaliers, et les communautés dont j'ai l'honneur d'être le médecin.

C'est de l'excellent travail, bien mûri, bien entrepris et bien mené. Continuez et soyez ferme et droit. Respectueusement,
Armand DÉROME, M.D.

Cher Monsieur,

Mes bien sincères félicitations vous arrivent un peu tard, mais du fond du cœur.

Votre grand geste est hautement loué, dans les milieux hospitaliers, et les communautés dont j'ai l'honneur d'être le médecin.

C'est de l'excellent travail, bien mûri, bien entrepris et bien mené. Continuez et soyez ferme et droit. Respectueusement,
Armand DÉROME, M.D.

Cher Monsieur,

Mes bien sincères félicitations vous arrivent un peu tard, mais du fond du cœur.

Votre grand geste est hautement loué, dans les milieux hospitaliers, et les communautés dont j'ai l'honneur d'être le médecin.

C'est de l'excellent travail, bien mûri, bien entrepris et bien mené. Continuez et soyez ferme et droit. Respectueusement,
Armand DÉROME, M.D.

Une nouvelle maison de diffusion du livre français

L'inauguration en a été faite mercredi dernier

Une nouvelle société de diffusion de livres: La Coopération du Livre, Ltée, vient de se former à Montréal.

En plus de son activité canadienne, la Coopération du Livre sera l'agent général de la Coopération du Livre, société possédant plusieurs sièges en Europe: à Paris, Bruxelles, Anvers et Montreux, ainsi qu'à Alger.

Ces divers sociétés, bien que largement indépendantes les unes des autres, possèdent certains dirigeants communs et travaillent selon les mêmes méthodes et pour

de toutes les nouveautés paraissant en France. Elle pourra ainsi recevoir très rapidement de France ou d'ailleurs les livres demandés.

Cette librairie grossiste accordera également toute son attention au livre canadien, à la fois pour sa distribution intérieure et sa diffusion extérieure. Elle en a du reste déjà exporté des quantités appréciables vers l'Europe, par l'intermédiaire de la Coopération du Livre de Bruxelles.

Ce courant s'intensifiera et il s'installera réellement une "coopération" entre l'édition française et l'édition canadienne.

La maison travaille activement dans ce sens avec divers éditeurs canadiens, et avec ses clients, les libraires.

Les journalistes, gens de lettres, éditeurs, imprimeurs, libraires, personnalités du monde artistique, eurent l'occasion de visiter le nouvel établissement de la Coopération du Livre, rue St-Urbain, au cours d'un coquet d'inauguration qui eut lieu mercredi dernier. La photographie ci-dessus a été prise au cours de cette fête.

Aux laboratoires du service de Photographie à l'Office National du Film règne une activité sans cesse croissante. Durant le mois dernier, les techniciens y ont travaillé au développement de 5,765 négatifs et de 2,750 nouvelles photos. Un grand total de 11,193 photos ont été reproduites, grandeur 8 x 10. Cent soixante-treize photos en couleurs ont été finies pour le compte de différents ministères et organis-

tion" entre l'édition française et l'édition canadienne.

La maison travaille activement dans ce sens avec divers éditeurs canadiens, et avec ses clients, les libraires.

Les journalistes, gens de lettres, éditeurs, imprimeurs, libraires, personnalités du monde artistique, eurent l'occasion de visiter le nouvel établissement de la Coopération du Livre, rue St-Urbain, au cours d'un coquet d'inauguration qui eut lieu mercredi dernier. La photographie ci-dessus a été prise au cours de cette fête.

Aux laboratoires du service de Photographie à l'Office National du Film règne une activité sans cesse croissante. Durant le mois dernier, les techniciens y ont travaillé au développement de 5,765 négatifs et de 2,750 nouvelles photos. Un grand total de 11,193 photos ont été reproduites, grandeur 8 x 10. Cent soixante-treize photos en couleurs ont été finies pour le compte de différents ministères et organis-

tion" entre l'édition française et l'édition canadienne.

La maison travaille activement dans ce sens avec divers éditeurs canadiens, et avec ses clients, les libraires.

Les journalistes, gens de lettres, éditeurs, imprimeurs, libraires, personnalités du monde artistique, eurent l'occasion de visiter le nouvel établissement de la Coopération du Livre, rue St-Urbain, au cours d'un coquet d'inauguration qui eut lieu mercredi dernier. La photographie ci-dessus a été prise au cours de cette fête.

Aux laboratoires du service de Photographie à l'Office National du Film règne une activité sans cesse croissante. Durant le mois dernier, les techniciens y ont travaillé au développement de 5,765 négatifs et de 2,750 nouvelles photos. Un grand total de 11,193 photos ont été reproduites, grandeur 8 x 10. Cent soixante-treize photos en couleurs ont été finies pour le compte de différents ministères et organis-

tion" entre l'édition française et l'édition canadienne.

La maison travaille activement dans ce sens avec divers éditeurs canadiens, et avec ses clients, les libraires.

Les journalistes, gens de lettres, éditeurs, imprimeurs, libraires, personnalités du monde artistique, eurent l'occasion de visiter le nouvel établissement de la Coopération du Livre, rue St-Urbain, au cours d'un coquet d'inauguration qui eut lieu mercredi dernier. La photographie ci-dessus a été prise au cours de cette fête.

Aux laboratoires du service de Photographie à l'Office National du Film règne une activité sans cesse croissante. Durant le mois dernier, les techniciens y ont travaillé au développement de 5,765 négatifs et de 2,750 nouvelles photos. Un grand total de 11,193 photos ont été reproduites, grandeur 8 x 10. Cent soixante-treize photos en couleurs ont été finies pour le compte de différents ministères et organis-

tion" entre l'édition française et l'édition canadienne.

La maison travaille activement dans ce sens avec divers éditeurs canadiens, et avec ses clients, les libraires.

Les journalistes, gens de lettres, éditeurs, imprimeurs, libraires, personnalités du monde artistique, eurent l'occasion de visiter le nouvel établissement de la Coopération du Livre, rue St-Urbain, au cours d'un coquet d'inauguration qui eut lieu mercredi dernier. La photographie ci-dessus a été prise au cours de cette fête.

Aux laboratoires du service de Photographie à l'Office National du Film règne une activité sans cesse croissante. Durant le mois dernier, les techniciens y ont travaillé au développement de 5,765 négatifs et de 2,750 nouvelles photos. Un grand total de 11,193 photos ont été reproduites, grandeur 8 x 10. Cent soixante-treize photos en couleurs ont été finies pour le compte de différents ministères et organis-

tion" entre l'édition française et l'édition canadienne.

La maison travaille activement dans ce sens avec divers éditeurs canadiens, et avec ses clients, les libraires.

Les journalistes, gens de lettres, éditeurs, imprimeurs, libraires, personnalités du monde artistique, eurent l'occasion de visiter le nouvel établissement de la Coopération du Livre, rue St-Urbain, au cours d'un coquet d'inauguration qui eut lieu mercredi dernier. La photographie ci-dessus a été prise au cours de cette fête.

Aux laboratoires du service de Photographie à l'Office National du Film règne une activité sans cesse croissante. Durant le mois dernier, les techniciens y ont travaillé au développement de 5,765 négatifs et de 2,750 nouvelles photos. Un grand total de 11,193 photos ont été reproduites, grandeur 8 x 10. Cent soixante-treize photos en couleurs ont été finies pour le compte de différents ministères et organis-

tion" entre l'édition française et l'édition canadienne.

La maison travaille activement dans ce sens avec divers éditeurs canadiens, et avec ses clients, les libraires.

Les journalistes, gens de lettres, éditeurs, imprimeurs, libraires, personnalités du monde artistique, eurent l'occasion de visiter le nouvel établissement de la Coopération du Livre, rue St-Urbain, au cours d'un coquet d'inauguration qui eut lieu mercredi dernier. La photographie ci-dessus a été prise au cours de cette fête.

Aux laboratoires du service de Photographie à l'Office National du Film règne une activité sans cesse croissante. Durant le mois dernier, les techniciens y ont travaillé au développement de 5,765 négatifs et de 2,750 nouvelles photos. Un grand total de 11,193 photos ont été reproduites, grandeur 8 x 10. Cent soixante-treize photos en couleurs ont été finies pour le compte de différents ministères et organis-

Me Maurice Marcotte élu président

L'Association générale de la jeunesse progressiste-conservatrice du district de Montréal choisit ses officiers

Au cours d'une réunion qui groupait des représentants des diverses parties de l'île de Montréal et de comités fédéraux avoisinants, Me Maurice Marcotte, avocat, de Montréal, a été élu, samedi après-midi, président de l'Association générale de la Jeunesse progressiste-conservatrice du district de Montréal.

Me Marcotte, qui était déjà organisateur délégué de l'Association, avec M. J.-A. Pilote, restaurateur, et Me André Ducharme, avocat, tous deux de Montréal, a remercié l'assemblée de la confiance qu'elle lui faisait et a fait appel à la collaboration de tous pour mener sa mission à bonne fin. Il a souligné que l'Association englobera, avant longtemps, des représentants de tous les comités fédéraux du district de Montréal ou des groupements de la jeunesse progressiste-conservatrice sont en voie de formation.

Les autres membres de l'exécutif sont les suivants: vice-présidents, MM. Guy Grimaldi, président de l'Association des jeunes progressistes-conservateurs de Saint-Antoine-Westmount; Philippe Lapointe, directeur de l'Association progressiste-conservatrice de Mont-Royal; et Marcel Barnabé, président de l'Association des jeunes progressistes-conservateurs de Saint-Henri; secrétaire-trésorier, Me Jean Ducharme, avocat, de Montréal et Westmount; conseiller juridique, Me L. A. Seton, directeur de l'Association progressiste-conservatrice de Mont-Royal; et M. Wilfrid Lefebvre, d'Ashurst, Montréal.

MM. André Ducharme et J.-A. Pilote rempliront les fonctions d'organismes pour tout le district de Montréal, mais ils seront secondés par des comités d'organisation dans chaque comté.

Les autres membres de l'exécutif sont les suivants: vice-présidents, MM. Guy Grimaldi, président de l'Association des jeunes progressistes-conservateurs de Saint-Antoine-Westmount; Philippe Lapointe, directeur de l'Association progressiste-conservatrice de Mont-Royal; et Marcel Barnabé, président de l'Association des jeunes progressistes-conservateurs de Saint-Henri; secrétaire-trésorier, Me Jean Ducharme, avocat, de Montréal et Westmount; conseiller juridique, Me L. A. Seton, directeur de l'Association progressiste-conservatrice de Mont-Royal; et M. Wilfrid Lefebvre, d'Ashurst, Montréal.

MM. André Ducharme et J.-A. Pilote rempliront les fonctions d'organismes pour tout le district de Montréal, mais ils seront secondés par des comités d'organisation dans chaque comté.

Les autres membres de l'exécutif sont les suivants: vice-présidents, MM. Guy Grimaldi, président de l'Association des jeunes progressistes-conservateurs de Saint-Antoine-Westmount; Philippe Lapointe, directeur de l'Association progressiste-conservatrice de Mont-Royal; et Marcel Barnabé, président de l'Association des jeunes progressistes-conservateurs de Saint-Henri; secrétaire-trésorier, Me Jean Ducharme, avocat, de Montréal et Westmount; conseiller juridique, Me L. A. Seton, directeur de l'Association progressiste-conservatrice de Mont-Royal; et M. Wilfrid Lefebvre, d'Ashurst, Montréal.

MM. André Ducharme et J.-A. Pilote rempliront les fonctions d'organismes pour tout le district de Montréal, mais ils seront secondés par des comités d'organisation dans chaque comté.

Les autres membres de l'exécutif sont les suivants: vice-présidents, MM. Guy Grimaldi, président de l'Association des jeunes progressistes-conservateurs de Saint-Antoine-Westmount; Philippe Lapointe, directeur de l'Association progressiste-conservatrice de Mont-Royal; et Marcel Barnabé, président de l'Association des jeunes progressistes-conservateurs de Saint-Henri; secrétaire-trésorier, Me Jean Ducharme, avocat, de Montréal et Westmount; conseiller juridique, Me L. A. Seton, directeur de l'Association progressiste-conservatrice de Mont-Royal; et M. Wilfrid Lefebvre, d'Ashurst, Montréal.

MM. André Ducharme et J.-A. Pilote rempliront les fonctions d'organismes pour tout le district de Montréal, mais ils seront secondés par des comités d'organisation dans chaque comté.

Les autres membres de l'exécutif sont les suivants: vice-présidents, MM. Guy Grimaldi, président de l'Association des jeunes progressistes-conservateurs de Saint-Antoine-Westmount; Philippe Lapointe, directeur de l'Association progressiste-conservatrice de Mont-Royal; et Marcel Barnabé, président de l'Association des jeunes progressistes-conservateurs de Saint-Henri; secrétaire-trésorier, Me Jean Ducharme, avocat, de Montréal et Westmount; conseiller juridique, Me L. A. Seton, directeur de l'Association progressiste-conservatrice de Mont-Royal; et M. Wilfrid Lefebvre, d'Ashurst, Montréal.

MM. André Ducharme et J.-A. Pilote rempliront les fonctions d'organismes pour tout le district de Montréal, mais ils seront secondés par des comités d'organisation dans chaque comté.

Les autres membres de l'exécutif sont les suivants: vice-présidents, MM. Guy Grimaldi, président de l'Association des jeunes progressistes-conservateurs de Saint-Antoine-Westmount; Philippe Lapointe, directeur de l'Association progressiste-conservatrice de Mont-Royal; et Marcel Barnabé, président de l'Association des jeunes progressistes-conservateurs de Saint-Henri; secrétaire-trésorier, Me Jean Ducharme, avocat, de Montréal et Westmount; conseiller juridique, Me L. A. Seton, directeur de l'Association progressiste-conservatrice de Mont-Royal; et M. Wilfrid Lefebvre, d'Ashurst, Montréal.

MM. André Ducharme et J.-A. Pilote rempliront les fonctions d'organismes pour tout le district de Montréal, mais ils seront secondés par des comités d'organisation dans chaque comté.

Les autres membres de l'exécutif sont les suivants: vice-présidents, MM. Guy Grimaldi, président de l'Association des jeunes progressistes-conservateurs de Saint-Antoine-Westmount; Philippe Lapointe, directeur de l'Association progressiste-conservatrice de Mont-Royal; et Marcel Barnabé, président de l'Association des jeunes progressistes-conservateurs de Saint-Henri; secrétaire-trésorier, Me Jean Ducharme, avocat, de Montréal et Westmount; conseiller juridique, Me L. A. Seton, directeur de l'Association progressiste-conservatrice de Mont-Royal; et M. Wilfrid Lefebvre, d'Ashurst, Montréal.

MM. André Ducharme et J.-A. Pilote rempliront les fonctions d'organismes pour tout le district de Montréal, mais ils seront secondés par des comités d'organisation dans chaque comté.

Les autres membres de l'exécutif sont les suivants: vice-présidents, MM. Guy Grimaldi, président de l'Association des jeunes progressistes-conservateurs de Saint-Antoine-Westmount; Philippe Lapointe, directeur de l'Association progressiste-conservatrice de Mont-Royal; et Marcel Barnabé, président de l'Association des jeunes progressistes-conservateurs de Saint-Henri; secrétaire-trésorier, Me Jean Ducharme, avocat, de Montréal et Westmount; conseiller juridique, Me L. A. Seton, directeur de l'Association progressiste-conservatrice de Mont-Royal; et M. Wilfrid Lefebvre, d'Ashurst, Montréal.

MM. André Ducharme et J.-A. Pilote rempliront les fonctions d'organismes pour tout le district de Montréal, mais ils seront secondés par des comités d'organisation dans chaque comté.

Les autres membres de l'exécutif sont les suivants: vice-présidents, MM. Guy Grimaldi, président de l'Association des jeunes progressistes-conservateurs de Saint-Antoine-Westmount; Philippe Lapointe, directeur de l'Association progressiste-conservatrice de Mont-Royal; et Marcel Barnabé, président de l'Association des jeunes progressistes-conservateurs de Saint-Henri; secrétaire-trésorier, Me Jean Ducharme, avocat, de Montréal et Westmount; conseiller juridique, Me L. A. Seton, directeur de l'Association progressiste-conservatrice de Mont-Royal; et M. Wilfrid Lefebvre, d'Ashurst, Montréal.

MM. André Ducharme et J.-A. Pilote rempliront les fonctions d'organismes pour tout le district de Montréal, mais ils seront secondés par des comités d'organisation dans chaque comté.

Les autres membres de l'exécutif sont les suivants: vice-présidents, MM. Guy Grimaldi, président de l'Association des jeunes progressistes-conservateurs de Saint-Antoine-Westmount; Philippe Lapointe, directeur de l'Association progressiste-conservatrice de Mont-Royal; et Marcel Barnabé, président de l'Association des jeunes progressistes-conservateurs de Saint-Henri; secrétaire-trésorier, Me Jean Ducharme, avocat, de Montréal et Westmount; conseiller juridique, Me L. A. Seton, directeur de l'Association progressiste-conservatrice de Mont-Royal; et M. Wilfrid Lefebvre, d'Ashurst, Montréal.

MM. André Ducharme et J.-A. Pilote rempliront les fonctions d'organismes pour tout le district de Montréal, mais ils seront secondés par des comités d'organisation dans chaque comté.

Les autres membres de l'exécutif sont les suivants: vice-présidents, MM. Guy Grimaldi, président de l'Association des jeunes progressistes-conservateurs de Saint-Antoine-Westmount; Philippe Lapointe, directeur de l'Association progressiste-conservatrice de Mont-Royal; et Marcel Barnabé, président de l'Association des jeunes progressistes-conservateurs de Saint-Henri; secrétaire-trésorier, Me Jean Ducharme, avocat, de Montréal et Westmount; conseiller juridique, Me L. A. Seton, directeur de l'Association progressiste-conservatrice de Mont-Royal; et M. Wilfrid Lefebvre, d'Ashurst, Montréal.

MM. André Ducharme et J.-A. Pilote rempliront les fonctions d'organismes pour tout le district de Montréal, mais ils seront secondés par des comités d'organisation dans chaque comté.

Les autres membres de l'exécutif sont les suivants: vice-présidents, MM. Guy Grimaldi, président de l'Association des jeunes progressistes-conservateurs de Saint-Antoine-Westmount; Philippe Lapointe, directeur de l'Association progressiste-conservatrice de Mont-Royal; et Marcel Barnabé, président de l'Association des jeunes progressistes-conservateurs de Saint-Henri; secrétaire-trésorier, Me Jean Ducharme, avocat, de Montréal et Westmount; conseiller juridique, Me L. A. Seton, directeur de l'Association progressiste-conservatrice de Mont-Royal; et M. Wilfrid Lefebvre, d'Ashurst, Montréal.

MM. André Ducharme et J.-A. Pilote rempliront les fonctions d'organismes pour tout le district de Montréal, mais ils seront secondés par des comités d'organisation dans chaque comté.

Les autres membres de l'exécutif sont les suivants: vice-présidents, MM. Guy Grimaldi, président de l'Association des jeunes progressistes-conservateurs de Saint-Antoine-Westmount; Philippe Lapointe, directeur de l'Association progressiste-conservatrice de Mont-Royal; et Marcel Barnabé, président de l'Association des jeunes progressistes-conservateurs de Saint-Henri; secrétaire-trésorier, Me Jean Ducharme, avocat, de Montréal et Westmount; conseiller juridique, Me L. A. Seton, directeur de l'Association progressiste-conservatrice de Mont-Royal; et M. Wilfrid Lefebvre, d'Ashurst, Montréal.

MM. André Ducharme et J.-A. Pilote rempliront les fonctions d'organismes pour tout le district de Montréal, mais ils seront secondés par des comités d'organisation dans chaque comté.

Les autres membres de l'exécutif sont les suivants: vice-présidents, MM. Guy Grimaldi, président de l'Association des jeunes progressistes-conservateurs de Saint-Antoine-Westmount; Philippe Lapointe, directeur de l'Association progressiste-conservatrice de Mont-Royal; et Marcel Barnabé, président de l'Association des jeunes progressistes-conservateurs de Saint-Henri; secrétaire-trésorier, Me Jean Ducharme, avocat, de Montréal et Westmount; conseiller juridique, Me L. A. Seton, directeur de l'Association progressiste-conservatrice de Mont-Royal; et M. Wilfrid Lefebvre, d'Ashurst, Montréal.

MM. André Ducharme et J.-A. Pilote rempliront les fonctions d'organismes pour tout le district de Montréal, mais ils seront secondés par des comités d'organisation dans chaque comté.

Les autres membres de l'exécutif sont les suivants: vice-présidents, MM. Guy Grimaldi, président de l'Association des jeunes progressistes-conservateurs de Saint-Antoine-Westmount; Philippe Lapointe, directeur de l'Association progressiste-conservatrice de Mont-Royal; et Marcel Barnabé, président de l'Association des jeunes progressistes-conservateurs de Saint-Henri; secrétaire-trésorier, Me Jean Ducharme, avocat, de Montréal et Westmount; conseiller juridique, Me L. A. Seton, directeur de l'Association progressiste-conservatrice de Mont-Royal; et M. Wilfrid Lefebvre, d'Ashurst, Montréal.

MM. André Ducharme et J.-A. Pilote rempliront les fonctions d'organismes pour tout le district de Montréal, mais ils seront secondés par des comités d'organisation dans chaque comté.

Les autres membres de l'exécutif sont les suivants: vice-présidents, MM. Guy Grimaldi, président de l'Association des jeunes progressistes-conservateurs de Saint-Antoine-Westmount; Philippe Lapointe, directeur de l'Association progressiste-conservatrice de Mont-Royal; et Marcel Barnabé, président de l'Association des jeunes progressistes-conservateurs de Saint-Henri; secrétaire-trésorier, Me Jean Ducharme, avocat, de Montréal et Westmount; conseiller juridique, Me L. A. Seton, directeur de l'Association progressiste-conservatrice de Mont-Royal; et M. Wilfrid Lefebvre, d'Ashurst, Montréal.

SACS DE THÉ "SALADA"

Délicieux

Faciles à préparer

Viau), Gertrude, Madeleine, Thérèse et Françoise Thérien, un frère, M. Napoléon Belisle et une sœur, Mme Zéphyr Jérôme.

Chez les ouvriers de l'automobile

En présence de M. Lacasse, conciliateur du gouvernement, à eu lieu, ces jours derniers, la première séance de conciliation entre le syndicat de l'automobile de Montréal et l'Association canadienne des travailleurs de l'automobile et les représentants des garages suivants: Lanthier et Lalonde, Jarry Frère, Jarry Automobile, Central Motor Sales, qui étaient tous représentés. La Montreal Automobile Trade Association, dont les vendeurs sont membres, avait aussi été convoquée, mais ne s'est pas fait représenter.

Les négociateurs ouvriers, MM. Jean Marchand, de la C.T.C.C., M. Roger McGinnis, organisateur de la Fédération nationale de la métallurgie, les deux agents d'affaires, et les deux présidents, ont insisté pour que d'ici la nouvelle séance de conciliation, fixée au 12 mars.

Les autres certificats seront négociés individuellement.

Le gouvernement a annoncé en outre que les certificats pour Duval Motors, Touchette Automobile, Chevrolet Motor et Arlington seront envoyés ces jours-ci.

Matt Talbot ouvrier

par Martial LEKEUX, O.F.M.

"Bel exemple de converti à la tempérance, vertu chrétienne et surnaturelle."

"Cette brochure fait voir comment la force de Dieu est efficace et puissante contre le monde, le démon et la chair, quand on la demande dans la prière et le sacrifice."

Brochure de 45 pages.

Au complet: \$0.25

Par la poste: \$0.35

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Annonces classifiées

ACHAT DE CREANCES

Apportez-nous vos créances, billets en souffrance. Payons plus haut prix. F. André, 57, rue St-Jacques, J.N.O. 9107.

ACCORDEUR

Accordeur, réparation générale, clavier, poissasse, accord. \$3.00. Ouvrage garanti. A. Cyr, FR. 4124.

A VENDRE — DIVERS

Faïts sur mesures, bois et métal, de qualité supérieure. Livraison d'un semaine. Aucun dépôt requis. Goudreau et Lefebvre, propriétaires. WL 3066. 1-4-47

STORES VENITIENS

Orgue à tuyaux, 2 claviers et pédalier, mécanisme moderne. Aussi Organo M.D.-1 à 2 claviers et pédalier, et autres. Pour possession immédiate. Eglise Protestante de la Cité, facteurs d'orgues, DO. 9637, dimanche ou soirée: CA. 9130, 5873A, rue Chabot. 12-3-47

COMPTABILITE

HENRI BRASSARD, A.P.A. Auditeur public accrédité. Comptabilité, impôt sur le revenu. 3711 Saint-Hubert — CR. 0938 de 7 à 10 tous les soirs. 19-3-47

AVIS: Nous sommes toujours à votre disposition pour la préparation de votre rapport sur le revenu. Consultez CHARBONNEAU, 4386 rue St-Hubert, FA. 1620. 18-3-47

RAPPORTS impôt sur le revenu. Comptabilité à domicile. Industrielle, marchande, restaurateurs, épiciers, bouchers, salades. Téléphone: CR. 1258. 1-4-47

TENUE DE LIVRES RAPPORTS D'IMPOT MA. 7587 P.-A. Martel, 463 rue St-Jean, chambre 302. 4-4-47

CONVERSATION ANGLAISE

Cours particuliers et cercles d'études. Méthode pratique et rapide. Professeur pourvu d'un diplôme pédagogique bilingue de l'Ontario. Mlle M.-A. Lemire MA. 1586. 8-4-47

EDUCATION

ANGLAIS, enseignement supérieur complet, d'après la grammaire Mason. Conversation assurée, jour et soir. Mme M.-J. Pappathomas, 7070 St-Denis, DO. 7788. 17-3-47

LIVRES A VENDRE

La grande encyclopédie Larousse en 31 volumes. Série extrêmement rare. En vente une série seulement. Librairie P.-A. Mard, 1364 rue St-Denis. 10-3-47

EN LIBRAIRIE PRESENTMENT

La grande encyclopédie Larousse en 31 volumes. Série extrêmement rare. En vente une série seulement. Librairie P.-A. Mard, 1364 rue St-Denis. 10-3-47

TAPISSAGE — PEINTURE

PEINTURE, DECORATION INTERIEURE, EXTERIEURE, REPARATIONS, TRAVAIL SOIG

Wall Street présente de l'irrégularité

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes à 44 de 178,063 actions et de 694,062 actions minières, en comparaison de 225,451 actions et de 977,916 actions minières la semaine dernière.

Vente	Haut	Bas	D. vite	Vente	Haut	Bas	D. vite
2073 Abitibi	111	109	111	2073 Abitibi	111	109	111
2073 Do 1.50 pfd.	111	109	111	2073 Do 1.50 pfd.	111	109	111
200 Do 2.50 pfd.	111	109	111	200 Do 2.50 pfd.	111	109	111
570 A. de A.	111	109	111	570 A. de A.	111	109	111
70 Do 5%	111	109	111	70 Do 5%	111	109	111
125 Agn-Sulp.	111	109	111	125 Agn-Sulp.	111	109	111
650 Algoma Steel	111	109	111	650 Algoma Steel	111	109	111
77 Alumin.	111	109	111	77 Alumin.	111	109	111
710 Argus C	111	109	111	710 Argus C	111	109	111
18 Do war	111	109	111	18 Do war	111	109	111
890 Asbestos	111	109	111	890 Asbestos	111	109	111
100 Ashdown	111	109	111	100 Ashdown	111	109	111
232 Bathurst A	111	109	111	232 Bathurst A	111	109	111
272 Bell Tel.	111	109	111	272 Bell Tel.	111	109	111
2874 Brazilian	111	109	111	2874 Brazilian	111	109	111
212 BA Bank N.	111	109	111	212 BA Bank N.	111	109	111
2550 BC Por. Prod.	111	109	111	2550 BC Por. Prod.	111	109	111
83 BC Pow. A.	111	109	111	83 BC Pow. A.	111	109	111
301 Do B.	111	109	111	301 Do B.	111	109	111
435 Bruck Silk	111	109	111	435 Bruck Silk	111	109	111
975 C. Cement	111	109	111	975 C. Cement	111	109	111
1170 Do pfd.	111	109	111	1170 Do pfd.	111	109	111
5 C. For.	111	109	111	5 C. For.	111	109	111
50 C. Nor. Power	111	109	111	50 C. Nor. Power	111	109	111
780 C. Stearns	111	109	111	780 C. Stearns	111	109	111
151 Do pfd.	111	109	111	151 Do pfd.	111	109	111
2025 C. Brew.	111	109	111	2025 C. Brew.	111	109	111
5 C. Bronze	111	109	111	5 C. Bronze	111	109	111
100 Do pfd.	111	109	111	100 Do pfd.	111	109	111
100 C. Commer.	111	109	111	100 C. Commer.	111	109	111
840 Can. Car.	111	109	111	840 Can. Car.	111	109	111
255 Do A. pfd.	111	109	111	255 Do A. pfd.	111	109	111
580 C. Colat.	111	109	111	580 C. Colat.	111	109	111
170 Do pfd.	111	109	111	170 Do pfd.	111	109	111
13 C. Cony. A.	111	109	111	13 C. Cony. A.	111	109	111
5 Do pfd.	111	109	111	5 Do pfd.	111	109	111
880 C. Ind. Ale.	111	109	111	880 C. Ind. Ale.	111	109	111
630 Do B.	111	109	111	630 Do B.	111	109	111
200 Can. L.	111	109	111	200 Can. L.	111	109	111
100 Can. Oils	111	109	111	100 Can. Oils	111	109	111
285 Cocks Fowl	111	109	111	285 Cocks Fowl	111	109	111
1690 Con. Smelting	111	109	111	1690 Con. Smelting	111	109	111
15 Do pfd.	111	109	111	15 Do pfd.	111	109	111
25 Davis L. A.	111	109	111	25 Davis L. A.	111	109	111
145 Do B.	111	109	111	145 Do B.	111	109	111
2685 Dist. Seng.	111	109	111	2685 Dist. Seng.	111	109	111
821 D. Bridge	111	109	111	821 D. Bridge	111	109	111
141 Dom. Dairies	111	109	111	141 Dom. Dairies	111	109	111
100 Do pfd.	111	109	111	100 Do pfd.	111	109	111
23 D. Glass	111	109	111	23 D. Glass	111	109	111
3060 DS & CB	111	109	111	3060 DS & CB	111	109	111
20 Do pfd.	111	109	111	20 Do pfd.	111	109	111
230 Do Tar	111	109	111	230 Do Tar	111	109	111
1070 Do Text.	111	109	111	1070 Do Text.	111	109	111
20 Do pfd.	111	109	111	20 Do pfd.	111	109	111
100 Dryden	111	109	111	100 Dryden	111	109	111
230 Eddy P. A.	111	109	111	230 Eddy P. A.	111	109	111
20 Eng. L.	111	109	111	20 Eng. L.	111	109	111
1490 Fam. Players	111	109	111	1490 Fam. Players	111	109	111
50 Foundation	111	109	111	50 Foundation	111	109	111
225 Gaitheer	111	109	111	225 Gaitheer	111	109	111
15 Do pfd.	111	109	111	15 Do pfd.	111	109	111
725 Gen. Bakery	111	109	111	725 Gen. Bakery	111	109	111
220 G. Steel Wares	111	109	111	220 G. Steel Wares	111	109	111
5 Do pfd.	111	109	111	5 Do pfd.	111	109	111
207 Ham. Bridge	111	109	111	207 Ham. Bridge	111	109	111
830 H. Smith	111	109	111	830 H. Smith	111	109	111
80 Do pfd.	111	109	111	80 Do pfd.	111	109	111
1610 Hud. Bay Min.	111	109	111	1610 Hud. Bay Min.	111	109	111

LE CURB DE MONTREAL

Sommaire de la semaine dernière						
Haut au Term.			Haut Ess Fern			
1000 Atlas Steel	111 1/2	109 1/2	114394 Southm.	41	31	35
300 Atlas Steel	111 1/2	111 1/2	450 S. A.	25	25	25
1010 Do B.	7	6 1/2	4 Un. A.	29	29	29
207 Bathurst B.	7	6 1/2	1 Do B.	29	29	29
25 Belg. Glove	12	12	100 Int. Corp. B.	19	19	19
1630 Brand P. Mill	12	12	300 Int. Corp. D.	20	19	19
38 Brand-Hend.	13	13	101 Westeel	25	25	25
10 Brew. & Dist.	13 1/2	13 1/2	100 Westm. Hotel	14 1/2	13 1/2	13 1/2
350 B. A. Oil	25 1/2	25 1/2	418 Woods	60	55	60
200 BC Pack A.	15 1/2	15 1/2	Mines (cote en cents):			
35 BC & P.	62 1/2	62 1/2	1400 Alcanho	138	132	132
6250 Brown Co.	5	4 1/2	2000 Belco R. L.	12	12	12
339 Do pfd.	84	83	3200 Arm.	9	9 1/2	9 1/2
5 Do pfd.	84	83	5000 Band-Ore	38 1/2	34 1/2	34 1/2
160 C. Maltine	56	55 5/8	500 Beaulieu	9	9	9
21 CN Pow. pfd.	111 1/4	110 11/16	3000 Bouzan	10	10	10
50 Can. Pack A.	16 1/2	16 1/2	3500 Budison	148	148	148
325 C. Gen. Inv.	16 1/4	16 1/4	15000 C. Gen.	10	10	10
1500 Can. Indus.	249	24 23/4	43000 Century Mining	28	20	20
35 Do pfd.	105	105	23000 Chudick	22	20	20
5 C. Int. Inv. pfd.	105	105	42800 C. Cent. Cad.	54	45	45
6 Can. Light	12	12	4000 Cortez	16	15	15
1105 C. Marcon	28 1/2	28 1/2	2300 Cortez	38	31	31
125 CP & P. Inv.	30 1/2	30 1/2	11500 Denison N.	18	19	18
225 C. Silk P.	30 1/2	30 1/2	2500 Duvay	20	18	18
3175 C. W. Lumber	319 1/2	319 1/2	25000 Elmaric	235	225	235
37 Westinghouse	46 1/2	46 1/2	5620 East Sullivan	340	340	340
1 Catell Food	22 1/2	22 1/2	2700 Elder	117	115	115
1 Do pfd.	22 1/2	22 1/2	10000 E. Gold	68	68	68
27 Cl. Non pfd.	50	50	10500 Fontana 1945	13	12	12
75 Com. Alc. p.	7 1/2	7 1/2	61000 Formale	84 1/2	73	73
50 Com. Bakery	19 1/2	19 1/2	19000 Fournelle	7	7	7
5 Com. Textile 5%	19 1/2	19 1/2	19000 Giant Yellow	690	690	690
100 Cos Imp.	10	10	28300 Gode's Lake	155	107	119
60 D. Oilcloth	39	39	3000 Gold Beam	37	35	35
2100 Decca-Can	18	17 1/2	16800 Gold Star	30	35	35
10 E. Kool. Pow. pfd.	11	11	11900 Jack Lake	10	9	9
25 East Steel	11	11	4000 J. Cons.	4	3	3
200 Esmond P.	21 1/2	21 1/2	10000 Joliet-Gueb.	60	60	60
10 Fairchild	2 1/2	2 1/2	10700 Lingisde	15	13 1/2	14
375 Fleet	4 1/2	4 1/2	3700 Louvrouit	300	280	280
870 Ft. Lakes Paper	4 1/2	4 1/2	10800 Macdonald	600	340	340
210 Do A. pfd.	74 3/4	73 3/4	13 New Calumet	115	115	115
10 Hotel de Lasalle	10 1/2	10 1/2	2400 Normental	175	165	165
100 Journal P.	15 1/2	15 1/2	3000 O'Brien Gold	245	245	245
132 L. St. John	91	90 1/2	2000 Oasko	135	135	135
130 Lambert	11 1/2	11 1/2	2000 Pand Cadillac	14	14	14
10 Lobl A.	11 1/2	11 1/2	2000 Parnace	17	17	17
100 MacLaren	41 1/2	41 1/2	7500 Pitt	17	15	15
1160 MacLaren-Harris pfd.	41 1/2	41 1/2	73100 Que. Yellow	22	19	19 1/2
200 McCall P. A.	103 1/2	103 1/2	2000 Ramanac	73	73	73
200 McCallers	103 1/2	103 1/2	3100 Red Crest	73	73	73
175 Do pfd.	14 1/2	14 1/2	10000 Santiago	27	25	25
1418 M. & O. Paper	18 1/2	18 1/2	16000 St. Gordon	435	370	375
5 Mont. Ref. 2 p.	23	23	1600 Sladen	500	500	500
275 Moore	74	73 1/2	5000 Sincen Melaric	44 1/2	44 1/2	44 1/2
26 Mt. Royal Hotel	14 1/2	14 1/2	4000 St. Guvernary	14	12 1/2	14
10 N. S. Light	198	198	1468 Stadacona	230	230	230
975 Nuclear	134	134	5700 Sullivan	250	235	235
585 Orange Crush	20 1/2	19 1/2	2000 Swanville	249	249	249
99 Power O. pfd.	26	26	1000 Viller	11	11	11
206 Que. P. & P. pfd.	27	26 27	Huiles (cote en cents):			
20 Que. Tel.	9 1/2	9 1/2	1000 East Crest	1	1	1
100 Sarnia	12	12	3000 Casp	55	50	50
275 SC Power p.	123	123	70500 Homestead	5	3 1/2	3 1/2

BOURSE DE TORONTO

Fermeture des cours le 7 mars						
Mont	Bas	Vente	Noms	Haut	Bas	Vente
194	19	19	Dome	21	20½	21
112	21	21½	Donalson	122	110	111
128	127	127	Donalson	122	110	111
14	14	14	Duquesne	120	115	115
27	25	25	Duray	18	18	18
123	125	123	E Crest	7	6	6
115	115	120	E Mal	225	205	205
65	60	60	Emph	330	340	340
19	18½	19	Eider	10	106	105
70	68	69	Edison	10	53	57
114	114	91½	Eldred	22	22	22
12½	12	12	Eureka	280	250	250
16	16	16	Farm Play	18½	18	18
20	20	20	Fidelity	16	16	16
30	28	28	Fed Kirk	7	7½	7
44	52½	53	Fiber Prod pr	8	7½	6½
40	44	460	Forest A	21½	21	21
14	13½	13½	France	30	28	29
14	14½	14½	French	282	285	285
83½	81	81	Giant	675	650	650
10	10	10	Globe	16	16	16
81	80	80	Glenora	5	5	5
36	36	36	God L	125	105	115
11	110	111	Gould	19	19	19
23	23	23	Go Crest	21	21	21
24	21	22	Go Eng	17½	17	17
10	10	10	Go Eng	32	30	30
13	12½	12½	Go Arrow	36	36	36
12	11½	12	Go Man	260	250	250
23	22	22	Goldora	13½	13	13
23	22	22	Goldora	13½	13	13
4	3½	3½	Goodfish	7½	7	7
138	122	117½	Hasaga	120	115	115
25	25	25	Hawkey	110	100	103
37	36	37	Healey	63	79½	80
23	23	23	Heva	13	13	13
218	225	205	Highland Bell	80	84	85
12	11	11	Hi Sar	11½	11	11
30	30	30	Imperial	323	325	323
134	135	134	Imperial	323	325	323
134	131½	131½	Imperial	323	325	323
130	130	130	Imperial	323	325	323
200	200	200	Imperial	323	325	323
215	21	21	Imperial	323	325	323
20	20	21	Imperial	323	325	323
29	18	13	Imperial	323	325	323
30	18	13	Imperial	323	325	323
375	365	365	Imperial	323	325	323
30	40	49	Imperial	323	325	323
10	10	10	Imperial	323	325	323
16	13	10	Imperial	323	325	323
310	300	300	Imperial	323	325	323
45	44	44	Imperial	323	325	323
27	25	25	Imperial	323	325	323
50	45	46	Imperial	323	325	323
90	88	86	Imperial	323	325	323
120	120	120	Imperial	323	325	323
120	118	118	Imperial	323	325	323
134	130	130	Imperial	323	325	323
17	17	17	Imperial	323	325	323
210	200	200	Imperial	323	325	323
19	17	17	Imperial	323	325	323
67	62	64	Imperial	323	325	323
102	102	102	Imperial	323	325	323
81	75	75	Imperial	323	325	323
118	118	116	Imperial	323	325	323

Le Canadien gagne et conserve un avantage de sept points sur les Leafs

Les Habitants ont bien mérité cette victoire

Chicago, 10. — Les Eperviers de Chicago, qui ont fait piètre figure contre le Toronto, samedi soir, dans la Ville Reine, ont eu un air assés canadien hier soir, en cette ville, alors que les hommes de Johnny Gottselig étaient opposés à l'équipe montrealaise, et ce n'est que dans la troisième période que les joueurs pilotes par Dick Irvin purent s'assurer un avantage suffisant pour leur assurer la victoire par le résultat de 4 à 1 et conserver leur avance sur les Toronto par une marge de 7 points.

La victoire du Canadien hier soir avait son importance car les Leafs de Toronto se montrent fort menaçants, mais en l'emportant hier soir le Bleu Blanc Rouge est pratiquement assuré d'un quatrième championnat consécutif car sur les cinq parties qu'ils auront à jouer d'ici la fin des séries les Habitants n'auront qu'à gagner une autre partie pour assurer les honneurs de la saison 1946-47.

Le jeune Francis, qui avait été déjoué douze fois samedi soir à Toronto, a fait bien meilleure figure hier et si le Chicago a été vaincu l'on ne peut tenir le cerbère des Eperviers responsable de cet échec mais l'on doit imputer le blâme aux joueurs de défense du club local qui ont été d'une grande faiblesse, tout comme ils ont été impuissants à arrêter les élan des Torontois samedi soir.

Les Eperviers ont compté le but de la joute mais ils n'ont pu faire fuir la suite. Le jeu est devenu rude à la deuxième reprise et l'arbitre Gravel a décerné des punitions à Harmon, Bouchard et Chamberlain. Seulement 5 punitions ont été décernées durant cette partie, 3 aux Canadiens et 2 aux Eperviers.

L'absence de Doug, Bentley s'est fait sentir dans le camp des locaux. A la deuxième reprise les Eperviers n'ont pu compter alors que deux joueurs du Canadien purgeaient des punitions mineures. Pendant l'absence de ces deux joueurs Durnan a bloqué seulement un lancer.

Reed Hamill a ouvert le pointage au bout de 11:29 minutes de jeu en déjouant Durnan sur un lancer dans le coin du filet. Les Leafs ont tout-à-coup égalé le compte 40 secondes plus tard en prenant Francis. Le Canadien a eu un effort individuel, Murphy Chamberlain a ensuite pris des passes de Reardon et Macey pour déjouer Francis et porter le compte 2 à 1.

Aucun but ne fut compté à la deuxième période. Emile Francis a été tout simplement sensationnel durant cette période.

Maurice Richard a compté son 41ème but de la saison au bout de 7:14 minutes de jeu à la troisième période avec l'aide de Billy Reay et Kenny Reardon. Reay a porté le compte 4 à 1, 14 secondes plus tard en déjouant Francis avec l'aide de Reardon.

Après le but de Reay, les joueurs de Johnny Gottselig ne pouvaient s'imaginer que les Canadiens ont "bombardé" Francis samedi soir. Les Eperviers avaient beaucoup de difficultés à débayer leur territoire. Emile Francis a joué sa meilleure partie de la saison. Il a bloqué 51 lancers soit 30 de plus que Bill Durnan. En plus de se signaler sur la défense, Reardon a fourni trois assistances. Emile Bouchard s'est aussi mis en évidence à la ligne bleue des Canadiens.

CANADIEN — But, Durnan; défenses, Bouchard et Reardon; centre, O'Connor; ailes, Blake et Richard. Subs.: Lamoureux, Filion, Harmon, Chamberlain, Reay, Allen, Peters, Gravelle, Macey.

CHICAGO — But, Francis; défenses, Mariucci et Jackson; centre, M. Bentley; ailes, Mosienko et Kaleta. Subs.: Smith, Ashworth, Gee, Brown, Hamill, Wers, Gadsby.

Arbitres: Gravel, Primeau, McPham.

Première période
1-Chicago: Hamill-Gee . . . 11:29
2-Canadien: Gravelle . . . 12:09
(pas d'assistance)
3-Canadien: Chamberlain . . . 13:21
(Reardon, Macey)
Pun.: Jackson (assaut).

Deuxième période
Aucun point.
P.: Harmon, Smith, Bouchard, Chamberlain.

Troisième période
4-Canadien: Richard . . . 7:14
(Reardon, Reay)
5-Canadien: Reay-Reardon . . . 7:28

Barbara Ann Scott à Verdun, ce soir

Une foule record est prévue pour le carnaval de charité de la Ligue de hockey Dépression, qui aura lieu ce soir, à l'auditorium de Verdun. Henry Richardson, président de ce festival et ses acolytes ont préparé un programme très élaboré. Après maints efforts de concert avec Son Honneur le maire Camillien Houde, afin d'obtenir la championne mondiale du patin, Barbara Ann Scott, cette ligue amateur présentera en premier à la population montrealaise cette idole du patin de fantasia. En plus, la partie de hockey pour le championnat entre les Hobos et les Sages promet d'être très contestée et fort goûtée des spectateurs. L'occasion vous sera fournie de voir évoluer cette fameuse ligue d'attaque formée de Gérard Paupé, Gérard Beaulac et Paul Haynes, ce dernier un ex-pote-couleur des Canadiens de la Ligue Nationale.

Les Hobos comptent tout particulièrement sur ces trois joueurs pour s'assurer les honneurs de la rencontre et le championnat du circuit Bernier. De leur côté, les Sages comptent sur les Dion, Laverdure, Roland Bernier, O'Brien, Daigle et autres. Durant la soirée, il y aura diverses autres attractions sportives qui sauront intéresser la foule, dont le couronnement de la reine du carnaval, Miss Monique Trudeau. Toutes les recettes de cet événement sportif seront versées aux fonds de la Société Saint-Vincent de Paul. Tout en vous distrayant vous encouragerez une bonne oeuvre de charité.

Les Royaux ont triomphé des Québécois

Près de huit mille personnes ont été témoins de la dernière partie des séries régulières de la Ligue Senior de Québec, disputée au Forum, hier après-midi, lorsque les As de Québec sont venus faire la lutte aux Royaux de Frank Carlin et les partisans du Royal ont pu acclamer leurs favoris car les Mont-Realais triomphèrent des représentants de la Vieille Capitale par le résultat de 4 à 2 pour s'assurer la deuxième position du circuit tant que les Québécois ont dû se contenter de la troisième position.

Jerry McNeil et Lionel Bouvrette se sont livrés un duel de toute beauté dans leurs filets respectifs et ont été applaudis à plusieurs reprises. McNeil a été tout simplement sensationnel durant toute la partie et il a prouvé une fois de plus qu'on pouvait le considérer comme le meilleur cerbère de la Ligue Québec Senior.

McNeil a écarté 14 lancers à la première période, 8 à la seconde et 13 à la troisième pour un total de 35. Bouvrette a bloqué 11, 7 et 13 lancers.

Eric Fleet et Galbraith n'ont pas joué hier après-midi, et Harvey et Laforce étaient les seuls joueurs de défense. Ces deux derniers ont accompli du beau travail et ont été assistés dans leur tâche par Riopelle. Imlach était inactif, il ne pourra revenir au jeu avant une semaine.

Pépin, jeune centre du Royal, a été blessé au début de la 3ème période. Il est tombé sur le patin de Jacques Locas et s'est coupé au nez. Cette coupure a nécessité 4 points de suture. Il a été remplacé par Denys Casavant aux côtés de Morin et Locas.

Les arbitres Sybbie Munday et Albert Paquette ont décerné 12 punitions, 6 à chaque équipe.

Alignement des équipes:

QUEBEC — Buts: Bouvrette; défenses: Boorman, Labrie; centre: N. Tremblay; ailes: Heximer, L. Tremblay; subs: Renaud, Taggart, Charest, Nelson, Boxtel, Gruhn, Tondreau.

ROYAL — Buts: McNeil; défenses: Harvey, Laforce; centre: Casavant; ailes: Plamondon, Casavant; subs: Locas, Haggarty, Malone, Riopelle, Pépin, Curry, Morin.

Arbitres: Paquette, S. Mindey.

Première période
1-Royal: Casavant (Curry) . . . 3:44
2-Québec: Boxtel . . . 11:55
Punitions: Locas, Boorman, Gruhn.

Deuxième période
3-Royal: Haggarty (Casavant) . . . 14:10
4-Royal: Malone (Laforce) . . . 15:19
5-Royal: Locas (Riopelle) . . . 19:39
Punitions: Harvey, Locas, Boorman, Riopelle.

Troisième période
6-Québec: Taggart (Gruhn, Renaud) . . . 11:23
Punitions: Riopelle, Renaud, Harvey.

Après avoir été défait par 3 à 2, samedi après-midi, au Forum, le National a pu prendre sa revanche hier à Verdun, alors que les joueurs de Georges Mantha et d'Ernest Laforce ont triomphé du Royal par 4 à 2 pour s'assurer les honneurs de la série semi-finale de la Ligue Junior et pour se qualifier pour la finale qui commencera ce soir, au Forum, contre le Canadien.

Cette dernière série, qui décidera du championnat de la ligue et qui permettra au vainqueur de participer aux séries de la Coupe Memorial, sera de 3 dans 5 et suscite un vif intérêt en plus de laisser prévoir une lutte fort intéressante.

Le National était privé des services de Georges Bougie, son meilleur compteur, dans la joute d'hier car samedi après-midi ce joueur fut blessé au cours des premières minutes de jeu et hier il a dû rester au repos, tout en espérant pouvoir reprendre part à l'importante joute de ce soir.

Hier, André Richard a été tout simplement sensationnel et il est celui qui a permis au National de l'emporter. Ce "petit" ailier a compté deux buts et il a fourni autant d'assistances. Gérard Gratton et André Corrivé ont été les autres compteurs. Gordie Armstrong a enregistré les deux buts du Royal.

Samedi après-midi, au Forum, le Royal l'a difficilement emporté par 3 à 2 même si le National n'alignait que neuf joueurs, après que Georges Bougie eût été blessé. Bob Framp-ton s'est révélé le héros de la joute en comptant le but décisif.

Gérard Gratton a compté les deux buts des perdants tandis que Lulu Denis et Gordie Armstrong ont été les autres compteurs du Royal. Cette partie a été disputée à une vive allure et les deux clubs ont offert du jeu très intéressant.

Première période
1-National: Richard (Gratton) . . . 11:58
2-National: Corrivé (Richard) . . . 18:46
Punitions: Jeanneau (2), Framp-ton, Moore, Appleby, Gareau, Des-lauriers, Manastersky et Langill.

Deuxième période
3-Royal: Armstrong (Rattier) . . . 10:07
4-National: Gratton (Richard et Robert) . . . 11:40
5-National: Richard (Robert et Jeanneau) . . . 18:18
Punitions: Robert et Manastersky.

Troisième période
6-Royal: Armstrong (Knox) 5:59
Punitions: Gratton, Rattier et Manastersky.

Les Eperviers sont déclassés par les Leafs

Toronto, 10. — Les Leafs de Toronto ont enregistré une victoire facile sur les Eperviers de Chicago, samedi soir, en cette ville car les hommes de Happy Day ont vaincu les représentants de la ville des vents par le compte de 12 à 4 dans une joute régulière de la Ligue Nationale de Hockey et par cette victoire les protégés de Connie Smythe se sont rapprochés du Canadien pour la première position, sept points en arrière des meneurs du circuit Campbell.

Bud Poile a dirigé l'offensive des vainqueurs avec trois buts et une assistance. Les joueurs d'Happy Day ont tout simplement donné une leçon de hockey aux Black Hawks à la première période et ils ont pris une avance de 5 à 2. Harry Watson a ouvert le pointage et Thompson et Poile ont porté le compte 3 à 0 en déjouant Francis tour à tour.

Kaleta et Max Bentley ont ensuite complété pour les Eperviers mais Apps et Thompson ont donné une avance de trois points en déjouant Francis avant la fin de cet engagement.

La victoire des Leafs ne fut jamais mise en doute après cette première période. Les joueurs de défense des Eperviers ont affiché une piètre tenue tandis que Francis a été faible sur certains points.

Alignement des équipes:
TORONTO — But, Broda; défenses: Thompson et Morton; centre: Kennedy; ailes: Meeker et Lynn. Subs.: Apps, Ezinicki, Watson, N. Metz, Klukay, Stewart, Smith, Poile, Barliko.

CHICAGO — But, Francis; défenses: Nattrass et Gadsby; centre: M. Bentley; ailes: Mosienko et Kaleta. Subs.: Mariucci, Hamill, Smith, Ashworth, Gee, Brown, Jackson, Wares.

Arbitres: Gettiffe, Young et McCabe.

Première période
1-Toronto: Watson . . . 2:28
(Ezinicki, Barliko)
2-Toronto: Thompson . . . 4:45
(N. Metz)

3-Toronto: Poile-Kennedy . . . 7:03
4-Chicago: Kaleta . . . 10:35
(M. Bentley, Brown)

5-Chicago: Mosienko . . . 15:19
(Mariucci, Kaleta)

6-Toronto: Apps-Watson . . . 18:03
7-Toronto: Thompson . . . 18:50
Pun.: Brown, Thompson.

Deuxième période
8-Toronto: Lynn . . . 5:46
(Meeker, Barliko)

9-Toronto: Stewart . . . 11:19
(Klukay, Poile)

10-Chicago: M. Bentley . . . 13:36
(Hamill)

11-Toronto: Poile . . . 16:29
12-Toronto: Stewart-N. Metz . . . 18:21
Pun.: Mariucci, Barliko.

Troisième période
13-Toronto: Barliko . . . 5:38
(Lynn, Kennedy)

14-Toronto: Poile . . . 11:14
(N. Metz, Klukay)

15-Chicago: Gee-Brown . . . 13:45
16-Toronto: Meeker . . . 19:04
(Lynn, Kennedy)
Pun.: Morton.

La Havane, 10. — Les Royaux de Clay Hopper étaient au repos samedi dernier car le pilote du club montrealais voulait permettre à ses joueurs d'assister à la joute d'exhibition entre les Dodgers de Brooklyn et les Yankees de New-York, et cela dans le but de profiter de cette joute pour acquérir de l'expérience et de faire les salarés du président Hector Racine ont été témoins d'une rencontre fort contestée car les deux équipes aux prises ont dû jouer une manche supplémentaire avant de décider de la victoire et après un duel fort intéressant les hommes de Durocher ont eu raison de leurs rivaux par le compte de 1 à 0.

Durant les neuf premières manches, aucun joueur des Yankees n'avait réussi un coup sûr, mais dans la 10ème manche, George Stinrews brisa la glace pour le club de Bucky Harris en frappant en lieu sûr. Pete Reiser, frappant en relève, a fait compter le seul point de la joute dans la 10ème manche, en cognant un solide double dans le champ gauchiste, pour ainsi mettre fin aux hostilités. A deux reprises la rencontre dut être arrêtée temporairement à cause de la pluie.

Hier les deux mêmes clubs en venant aux prises mais cette fois les Yankees purent prendre leur revanche car ils remportèrent sur les Dodgers par 4 à 1 et les points des New-Yorkais ont été enregistrés à la quatrième manche, après que les Dodgers eurent enregistré le premier point de la partie à la manche initiale.

A la Havane, Cuba:
New-York (A.) 000 400 000-4 8 0
Brooklyn (N.) 100 000 000-7 2
Batteries: Bevans, Johnson et Robinson; Gregg, Lombardi et Edwards.

A Sarasota, Flo.:
Philadelph. (N.) 000 300 000-2 7 5
Boston (A.) 001 001 000-3 8 0
Batteries: Hughes, Koecher, Spragins et Semick; Lopat; Dobson; Parnell, Dorish (7) et Partee; Hayes.

A Ft. Lauderdale, Flo.:
New-York (A.) 000 004 002-6 4 1
Deuxième partie
Boston (N.) 000 010 020-3 5 5
Batteries: Ardizola, Wright, Derosa et Silvestri; Lollar; Cooper, Spahn, Wright et Camelli; Padgett.

A Miami Beach:
St-Louis (A.) 000 330 000-6 10 3
Pittsb. (N.) 000 030 010-4 7 2
Batt.: Galehouse, Potter, Muncie et Moss; Nagy, Lanning, Roe et Sakeld.

A Los Angeles:
Chicago (N.) 012 001 200-6 11 1
Chicago (A.) 004 010 002-7 9 0
Batt.: Schmitt, Erickson, Meyer et McCullough; Csheffing; Smith, Evans, Maltzberger et Trshh. Stephenson.

A Phoenix, Arizona:
Cleveland (A.) 300 100 003-7 10 0
New-York (N.) 001 230 101-8 17 0
Batt.: Gettiffe, Bearden et Hegan.

Les Sénateurs ont eu raison du Valleyfield

Valleyfield, 10. — Les Sénateurs ont clôturé la saison de la Ligue Senior de Québec, hier après-midi, en cette ville et les joueurs de Georges Boucher ont eu raison des Braves de Valleyfield pour s'assurer leur vingt-sixième victoire de la saison et la possession de la première place avec une avance de quatre points sur les Royaux de Frank Carlin, qui ont fini en deuxième place devant les As de Québec.

Les Sénateurs ont triomphé des protégés de Lucien Leduc, hier après-midi, par le compte de 9 à 5 et c'est à Butch Stahan qui revient l'honneur d'avoir été l'auteur de cette rencontre alors que ce joueur a obtenu trois points pendant que Lude Check et Syd Howe enregistraient chacun deux buts.

Jack Irvine a été l'autre compteur. Smith et Check ont respectivement fourni trois et deux assistances.

Eddie Emborg s'est définitivement assuré de la première place des compteurs de la ligue Senior en participant à tous les points de son club. Il a compté trois buts et fourni deux assistances tandis que Marcel Bessette et Stewart ont été les autres compteurs.

Quatre des cinq points des Braves. Cette dernière équipe a maintenant terminé sa saison et les joueurs commenceront à se disperser cette semaine.

Composition des équipes:
OTTAWA — Buts: Fraser; défenses: Stahan et Aitken; centre: Howe; ailes: Giesbrecht et Smith. Subs.: Copp, Stowinski, Trainor, McLean, Irvine, Smart, Check, Turk.

VALLEYFIELD — Buts: Dechêne; défenses: Orlando et Robidas; centre: Bessette; ailes: Porteous et Emborg. Subs.: Strain, Majeau, Plante, P. Ledoux, Dion, Brown, Stewart, Richardson.

Arbitres: Moore, Reynolds.

Sommaire:
Première période
1-Ottawa, Stahan . . . 2:07
2-Ottawa, Irvine . . . 10:03
Punitions: Brown, Robidas, Giesbrecht et Copp.

Deuxième période
3-Ottawa, Stahan . . . 2:50
4-Valleyfield, Stewart . . . 9:55
5-Ottawa, Check . . . 18:55
Punitions: Turk, Brown, et Mathers.

Troisième période
6-Valleyfield, Emborg . . . 2:38
7-Ottawa, Howe . . . 4:44
8-Ottawa, Howe . . . 13:20
9-Valleyfield, Emborg . . . 14:50
10-Ottawa, Stahan . . . 16:20
11-Ottawa, Check . . . 17:22
12-Valleyfield, Emborg . . . 17:45
Aucune punition.

Le club Verdun est déclassé

Sherbrooke, 10. — Le St-François de Sherbrooke a déclassé les Aigles de Verdun samedi soir, dans une joute régulière de la Ligue Provinciale de hockey, par le compte de 15 à 5. Le Sherbrooke qui est assuré du championnat du circuit Comte eut le dessus du commencement à la fin et plusieurs de ses joueurs ont pu inscrire leurs noms sur le sommaire de la partie.

Composition des équipes:
VERDUN — But, Lessard; défenses: Meagher et Anton; centre: Planche; ailes: Bourcier et Theriault. Subs.: Lamontagne, Lauzon, Gagnon, Bleau, Vallières.

SHERBROOKE — But, Dion; défenses: Goupille et Heindl; centre: Bastien; ailes: Demers et Côté. Subs.: Morehouse, McDougall, H. Carnegie, O. Carnegie, McIntyre.

Arbitres: O'Donnell, Leroux.

Première période
1-Sherbrooke: Côté . . . 9:40
2-Sherbrooke: Bastien . . . 14:52
3-Sherbrooke: H. Carnegie . . . 17:45
4-Sherbrooke: Morehouse . . . 19:33
5-Sherbrooke: Côté . . . 19:47
Aucune punition.

Deuxième période
6-Sherbrooke: Lauzon . . . 7:07
7-Sherbrooke: Bastien . . . 8:03
8-Sherbrooke: H. Carnegie . . . 10:22
9-Sherbrooke: Demers . . . 13:30
10-Verdun: Bleau . . . 14:15
11-Sherbrooke: McIntyre . . . 15:20
12-Sherbrooke: McIntyre . . . 16:20
13-Sherbrooke: O. Carnegie . . . 17:20
14-Sherbrooke: Côté . . . 17:52
15-Sherbrooke: Morehouse . . . 19:20
Pun.: Goupille.

Troisième période
16-Sherbrooke: Demers . . . 6:20
17-Verdun: Bourcier . . . 10:00
18-Verdun: Bourcier . . . 11:20
19-Verdun: Planche . . . 14:30
20-Verdun: Lauzon . . . 19:30
Aucune punition.

Séance de boxe au Coliseum

Ce soir, au Coliseum, ce sera au tour de Jean Richard, boxeur montrealais, à faire valoir ses capacités devant la plus forte opposition qu'il ait encore eue à rencontrer. Frank Pucci, pugiliste du New-Jersey, qui rencontre le boxeur montrealais, dans un match de 10 rondes, possède une grande expérience et lors du premier combat entre ces deux hommes, Pucci avait l'avantage durant les premiers cinq rondes lorsqu'il se vit déqualifier par l'arbitre.

Le promoteur McKimmie a choisi un nombre de matches intéressants pour compléter cette soirée sportive de grande valeur. A 8 h. 30 la première rencontre oppose Ben Sundberg et Roger Allaire. Vient ensuite Marcel Lachapelle et Roland St-Georges, suivis par Baby Face Bechard et Andy Best. Ruby Margolin et George Gervin se rencontrent en semi-finale.

A West Palm Beach:
St-Louis (A.) 024 000 00-06 10 5
Philad. (A.) 212 530 41-13 21 1
Batt.: Christie, Sanford, Biscan, et Helf; Childs, Flores, Christopher et Rossar.

Les Rangers sont vaincus à New-York

New-York, 10. — Les Rangers de New-York avaient une belle chance de s'éloigner des Ailes Rouges, de Detroit pour la quatrième position de la Ligue Nationale hier soir alors que les joueurs de Frank Boucher recevaient la visite des Leafs de Toronto mais ces derniers, qui venaient de déclasser les Eperviers en l'emportant par 12 à 4, samedi soir, ne se sentaient pas trop fatigués de leur partie de la veille et même avec un début peu prometteur ils réussirent à vaincre les New-Yorkais par le compte de 4 à 2.

Bill Ezinicki a dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts; Harry Watson a obtenu un but et deux assistances; Bud Poile a réussi un but et deux assistances tandis que Syd Apps a participé à deux points. Edgar Laprade a pris des passes de Grant Warwick et Tony Leswick pour déjouer Broda au bout de 6:24 minutes de jeu. Alfie Pike a porté le compte 2 à 0, quatre minutes plus tard avec l'aide de Moe et Trudel.

Pendant que Leswick et Ezinicki étaient au banc du pénitencier, Harry Watson a pris une passe de Syd Apps pour compter le premier but des Leafs.

Pendant que Bill Moe purgeait une punition à la deuxième période, les Leafs en ont profité pour compter deux buts rapides. Chuck Rayner bloqua sept ou huit lancers avant que Bill Ezinicki l'eût déjoué au bout de 17:37 minutes de jeu. Poile a porté le compte 13 secondes plus tard avec l'aide de Syd Apps.

Alors qu'il restait trente secondes de jeu à la troisième période, Boucher a retiré son gardien de buts et Ezinicki a pris une passe de Watson pour loger la rondelle dans les filets.

Alignement des équipes:
TORONTO — Buts: Broda; défenses: Thomson, Morton; centre: Apps; ailes: Ezinicki, H. Watson. Subs.: N. Metz, Poile, Kennedy, D. Metz, Lynn, Meeker, Stewart, Klukay, Barliko, Smith.

RANGERS — Buts: Rayner; défenses: Colville, Juzda; centre: Laprade; ailes: Warwick, Leswick. Subs.: Laycoe, Trudel, Phil Watson, Pike, Hextall, Demarco, Russell, Bell, Moe.

Arbitre: Bill Chadwick; juges des lignes: Stan McCabe, Doug Young.

Première période
1-Rangers, Laprade . . . 6:24
2-Rangers, Pike . . . 10:16
(Trudel, Moe)

3-Toronto, H. Watson . . . 11:58
(Apps)

Deuxième période
4-Toronto, Ezinicki . . . 17:37
5-Toronto, Poile (Apps) . . . 17:50
Pun.: Moe, Thomson.

Troisième période
6-Toronto, Ezinicki . . . 19:50
(H. Watson)
Pun.: Moe, Ezinicki.

Le St-Hyacinthe perd 11 à 5

Lachine, 10. — Les Rapides de Lachine ont clôturé leur saison de la Ligue Provinciale en l'emportant sur les Gaulois de Saint-Hyacinthe, hier après-midi, par le compte de 11 à 5, ce qui leur a permis de terminer la saison en 3e position.

Composition des équipes:
ST-HYACINTHE — But, Leclerc; défenses: Bonin et Lessard; centre: Drouin; ailes: Préfontaine et Glad. Subs.: Loisel, Toshack, Bourdon, Hébert, Kowinack, Gravelle.

LACHINE — But, Leclerc; défenses: Laroche et Broderick; centre: Meronek; ailes: Paulsen et Fitzpatrick. Subs.: Raymond, Maher, Costigan, Morin, Vinet, Perron, Ramsey, McCurry, Hamel.

Arbitres: Mallinson, Storey.

Première période
1-Lachine: Fitzpatrick . . . 0:50
2-St-Hyacinthe: Gravelle . . . 19:12
3-St-Hyacinthe: Lessard . . . 19:35
Pun.: Perron, McCurry.

Deuxième période
4-Lachine: Morin . . . 5:10
5-Lachine: Vinet . . . 5:45
6-Lachine: Bonin . . . 9:55
7-Lachine: Fitzpatrick . . . 12:50
8-St-Hyacinthe: Bourdon . . . 16:53
9-Lachine: Ramsey . . . 19:40
Pun.: Toshack.

Troisième période
10-Lachine: Morin . . . 4:13
11-Lachine: Maher . . . 8:20
12-Lachine: McCurry . . . 9:25
13-St-Hyacinthe: Gladu . . . 12:50
14-Lachine: Broderick . . . 14:00
15-Lachine: Perron . . . 15:20
16-St-Hyacinthe: Hébert . . . 18:50
Pun.: Gladu, Loisel.

Les éliminatoires de la Provinciale

On a annoncé, hier, que les séries éliminatoires de la ligue Provinciale débuteront demain à Victoriaville et à Sherbrooke. Les séries finales seront de quatre de sept. Ces séries devront être terminées pour le 22 mars tandis que le champion devra être connu pour le 31 mars.

A Victoriaville, demain soir, les Rapides de Lachine en viendront aux prises avec les Tigers. Les deux clubs se feront face mercredi et samedi à l'Arena de Lachine. La quatrième partie aura lieu le 16 mars à Victoriaville et si une cinquième joute est nécessaire, elle sera disputée sur la patinoire des Tigers le 18.

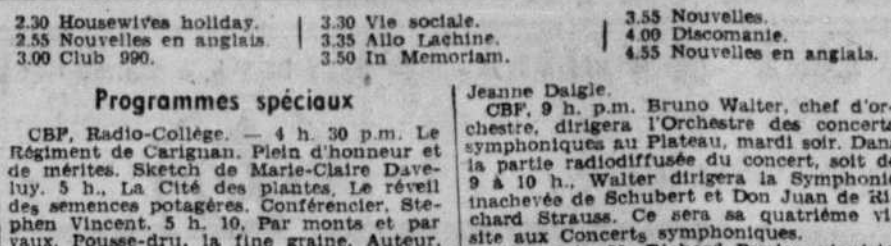
La série "A", qui mettra aux prises les Randies avec les Gaulois de St-Hyacinthe, commencera demain soir à Sherbrooke. La deuxième partie sera disputée le 13 mars à St-Hyacinthe.

Le club d'Arthur Lessard, qui a fini la saison en quatrième place sera probablement privé des services du joueur de défense, René Babin. Ce dernier a été coupé à l'oeil lors de la joute d'hier à Lachine et sa coupure a nécessité huit points de suture.

Le Varsity champion de l'Intercollegiale

Le Varsity, piloté par Ace Bailey, ancienne étoile des Leafs de Toronto, de la Ligue Nationale, s'est assuré le championnat de la Ligue Intercollegiale en triomphant du McGill par le résultat de 4 à 0, samedi soir, au Forum, dans la partie décisive pour le trophée Queens. Près de dix mille personnes ont été témoins de cette rencontre et les partisans des étudiants de langue anglaise de Montréal ont été fort déçus de l'échec subi par leurs favoris.

Le Varsity, qui avait perdu contre le McGill l'an dernier, a donné le championnat à la Ville Reine



Notre français sur le vif

Voici la subphonie de l'une des cassettes radiophoniques de notre distingué collaborateur Jean-Marie Laurence. Ces cassettes, pour son *safé*, sont toutes en *Canada tous les dimanches*, de une heure à une heure et quart.

Laurence. Qu'est-ce que c'est ça?

fâché et que je n'ai pas réussi à oublier.

—Je vous comprends. Le mot et la chose sont trop frappants pour ne pas laisser de traces. Mais dans le même sens, je connais d'autres emplois plus concrets, plus visibles du verbe *passer*; par exemple: *passer la nuit, passer le bûle, passer la musse, passer le rabot, passer les*

Ingénie. — Un beltre. Une lettre à Ingénie, cher monsieur.

Je ne voudrais pas être indiscret, mais...

— Mais oui, je vais vous la lire. «Me serait-il permis de vous demander le genre du mot *beigne*? On entend dire un *beigne* et quelquefois une *beigne*. Le petit Larousse donne *beignet* mais ne parle pas de *beigne*».

— Nous avons déjà expliqué que *beigne* et *beignet* dérivent tous deux de *bigne* (que certains étymologistes tirent du haut-allemand *bunig*, tumeur). Dans le français officiel, le beignet désigne une pâte qui se gonfle en cuisant, tandis que la beigne, dans le langage populaire, désigne le bossage provenant d'un coup ou le coup lui-même qui produit la bosse.

boltes, passer le rouleau à pâte, passer le tisonnier.

—Grâce, Ingénie! Passe encore pour le rouleau à pâte, cet éloquent symbole de l'amour conjugal dans toute sa fougue, mais grâce pour le tisonnier! Vos mots exorbitent, sont trop clairs et concrets. Que si l'ordure hésite sur le sens de *passer les boltes*, on n'a qu'à se rappeler l'expression *botter le postérieur* pour comprendre parfaitement.

—Je comprends parfaitement, et personne, je crois, n'exigera de démonstration.

—Tant mieux, car une démonstration de ce genre est toujours inutile, celui qui la donne et celui qui la reçoit. A propos de langage populaire ou de langage vert, un brillant avocat de Montreuil,

— Bref, le beigne est ainsi nommé à cause de sa forme ronde et gonflée qui le fait ressembler à une beigne, c'est-à-dire à une bosse, à une tumeur.

— Et l'expression ?

— L'expression *passer les beignes*, qui correspond à rosser, tancer, savonner... On disait jadis *passer une bigne*, mais la *bigne* (toujours au sens de *bosse*, ou de coup occasionnant une bosse), la *bigne* est devenue *beigne* et, par suite, le beigne (dérivé de la beigne) est devenu le beigne, probablement par croisement.

— Mais, si le beigne est une bosse, pourquoi ne s'appelle-t-il pas bosse ?

— Parce que, dans le langage courant, le mot *bosse* est devenu un peu péjoratif, un peu méchant. On ne s'adresse pas à un collègue en disant : « Tu es une bosse ! »

— Bref, le beigne est ainsi nommé à cause de sa forme ronde et gonflée qui le fait ressembler à une beigne, c'est-à-dire à une bosse, à une tumeur.

— Et l'expression ?

— L'expression *passer les beignes*, qui correspond à rosser, tancer, savonner... On disait jadis *passer une bigne*, mais la *bigne* (toujours au sens de *bosse*, ou de coup occasionnant une bosse), la *bigne* est devenue *beigne* et, par suite, le beigne (dérivé de la beigne) est devenu le beigne, probablement par croisement.

— Mais, si le beigne est une bosse, pourquoi ne s'appelle-t-il pas bosse ?

— Parce que, dans le langage courant, le mot *bosse* est devenu un peu péjoratif, un peu méchant. On ne s'adresse pas à un collègue en disant : « Tu es une bosse ! »

— En somme, *beigne*, au masculin, est un canadianisme correspondant au *beignin* français. Ça, c'est bien cela. *Beigne* (au sens de bosse) est à peu près sorti de l'usage. Le langage canadien n'a conservé que le *beigne* (au masculin) pour désigner une bosse, un gonflement. On dit de quelquefois une *beigne* en ce sens, comme le remarque notre auditrice, mais l'usage le plus général est de dire

un beigne. — Peuvons-nous conserver ce mot au lieu du beignet? — Je n'y vois pas d'inconvénient, vu que notre beigne est différent du beignet, autant que mes connaissances culinaires me permettent d'en juger. Le beigne est une substance (le plus souvent des pommes), tandis que notre beigne n'est fait que de pâte. On peut donc continuer à dire un *beigne*, de *bons beignes*, sans offenser le français.

— Mais dans

l'expression *passer les beignes*, on ne perçoit plus le sens primitif de *beigne*, l'idée de coup de bosse ?

— Non. L'expression *passer les beignes* est devenue un cliché, une locution presque abstraite, comme *passer le strop*. N'olons-nous pas une spécialité dans ce genre très curieux du verbe *passer*, dans la langue populaire. *Passer* s'emploie avec une foule de compléments pour exprimer l'idée de rosser, de malmenier, de semoncer, de corriger. Aux expressions presque abstraites que je viens de citer, *passer les beignes*, *passer le strop*, on peut ajouter *passer le ministre* que j'ai entendu très souvent dans mon en-

comme tout le vocabulaire de l'insulte, dans la bouche d'un Méridional français.

— Tiens! comme c'est curieux. Je sais fort bien et depuis longtemps qu'un Français du Midi distribue abondamment et sans pitié à ses semblables toutes les injures qu'il y a dans le monde, mais je n'avais jamais pensé à en déduire que les mots ont une valeur affective qui peut réagir sur leur valeur intellectuelle.

— Votre déduction est très juste, ingénie. En général, le mot a une valeur intellectuelle, c'est-à-dire s'en administre par tout le monde. Mais, par exemple, désigne-t-il une substance, une couleur, un son, un

ÉCOUTEZ



— Sans aucun doute.
— Pourtant, le mot *sel* est bien loin d'avoir la même valeur affective pour l'Indien que pour le Césaire. Dans les pays où le *sel* est très rare, ce mot éveille une ferveur de sentiments exaltants, une éminente musique intérieure. Ainsi la valeur intellectuelle du mot *sel* est entourée d'un halo affectif qui la colore parfois assez pour la modifier.
— Et l'imagine que la valeur affective du mot est plus importante


NEIL CHOTEM
PIANISTE
★ **ARTISTE INVITÉ.** ★
pendant
"l'heure Northern Electric"
LUNDI, 8-8.30 P.M.
CBF — CFCF

40-7-85P



Le soir,
RADIO-CONCERTS CANADIENS
 sous la direction de
JEAN DESLAURIERS
 vous présenteront comme invités spéciaux
ANNA MALENFANT
 contralto canadien renommé
 et **MME JEAN RAYMOND**
 présidente de la clinique B.C.G.
Poste CBF
 lundi, 10 mars, 9 h. à 9 h. 45

Un hommage au talent de nos hommes et femmes célèbres et un encouragement à ceux qui suivront leurs traces.

Orchestre de 45 musiciens, sous la direction de Jean Deslaurliers, dans un choix des meilleures mélodies populaires ou mi-classiques.

MOLSON'S

4723

—Oui. Et voilà pourquoi il est si difficile d'établir le degré de gravité de l'injure. Le plus souvent, il vaut mieux en rire, suivant le conseil de l'imitation: "La plupart des hommes disent beaucoup. C'est pour ce qu'il ne faut pas y ajouter grand-foi"; ou encore: "Que sont des paroles sinon des paroles? Elles frappent l'air, mais elles ne se plantent pas la pierre". Oublions donc ces paroles et passons à un sujet un peu plus utile.

— Je ne demande pas mieux, Tenez, j'ai justement notre affaire. Une consultante de Norwood (Manitoba) demande s'il est correct de dire: 5 degrés en bas de zéro; 5 degrés en haut de zéro, ou s'il vaut mieux dire: 5 degrés au-dessous de zéro; 5 degrés au-dessus.

— En effet, voilà une question qui n'a rien de brûlant et qui ne manque pas d'a-propos en cette saison. On dit, selon le bon usage: 5 degrés au-dessous de zéro; 5 degrés au-dessus de zéro. De prime, il vaut mieux dire: 5 au-dessous du prix coûtant; 5 au-dessus du prix coûtant.

— Pour ma part, je préfère acheter à 82 au-dessous du prix coûtant.

— Oui, c'est le calcul des femmes. Ça leur permet d'acheter davantage.

— Les hommes se plaignent toujours: il faut les tenir occupés. Tenez, voici une intéressante question de grammaire. "Dans je n'en ai pas, on n'en a pas, il n'en a pas, où faut-il mettre la négation, c'est-à-dire l'*n'*?"

Devant le pronom *on*: *Je n'en ai pas*

— Devant le pronom *en*, *Je n'en* a pas, *on n'en* a pas. Et gardons-nous de répéter la négation devant le verbe. J'ai lu dernièrement dans une excellente revue: *Il n'en n'a pas*. C'est une grosse faute. Quand on n'hésite dans les cas de ce genre, on n'a qu'à se rappeler une phrase-type comme celle-ci: *Je n'en vois pas*, pour savoir où mettre la négation. Il est aussi absurde d'écrire *Je n'en n'ai pas* que *Je n'en ne vois pas*.

pas. Voyez-vous bien !

- Je vois, je crois, je sais.
- C'est plus qu'il n'en faut.
- Un autre auditeur demande comment traduire *machine shop* et cette expression désigne une usine où l'on fabrique des machines. Il trouve que la traduction de *Harrap atelier de construction de machines* est longue et peu pratique.
- En effet, cette traduction n'est guère concise... Je me demande pourquoi on ne dirait pas tout simplement *machinerie*. L'un des sens consacrés du mot *machinerie* est celui de *construction de machines*.

— Si l'usine elle-même. Une machinerie serait un atelier de construction de machines, comme une biscuiterie est une fabrique de biscuits.

— Si j'étais machiniste, j'accepterais cette traduction.

— Si vous étiez machiniste, la machinerie connaîtrait une ère de

prospérité sans précédent. Mais restez fidèle à la grammaire.

Elle ne défend pas les bouges, mais...

La Ligue du Bien Public réclame simplement le droit pour le "gauche-petit" de fréquenter ces lieux...

La "Ligue du Bien Public", dernière addition à la liste des défenseurs des grilles, n'a "pas pris la défense des bouges infects de la rue Saint-Laurent"... et des endroits immoraux.

Elle ne prend pas la défense de ces endroits, oh non, elle réclame tout simplement pour le "gagne-petit" le droit de fréquenter ces lieux si le coeur lui en dit.

C'est l'essentiel des déclarations faites en fin de semaine par le secrétaire de cette Ligue, M. Hormidas Bélair.

Prochain contrat de travail

La Chocolate Workers Union a été officiellement reconnue, hier, comme agent négociateur entre les patrons et les ouvriers de la compagnie Lowmeyer, par le gouvernement provincial.

Le président de la compagnie, M. Rogers, doit rencontrer l'exécutif de l'Union au cours de la semaine prochaine. D'autre part, une assemblée générale de tous les employés de la compagnie sera tenue mercredi soir prochain, dans l'auditorium du Temple du Travail,

3560, boulevard St-Laurent.
Celle nouvelle union de la Fédération américaine du Travail comprend environ 500 membres.

"Aujourd'hui"

Le digeste français

SOMMAIRE DE MARS 1947
LE RETENTISSEMENT SPIRITUEL
DE LA BOMBE ATOMIQUE
par Pierre Teilhard de CHARDIN
HISTOIRE DU TEMPS PRESENT
L'Odyssée des cloches belges Messia
La mission Taylor
New York Herald-Tribune
L'Europe
VIE
On a la reconnaissance...

Collège et Famille
Le miroir du diable, Conte arabe
Suisse-Afrique
Du travail pour les vieilles gens
SCIENCES
Le téléphone enregistreur Science et
L'arrivée à la vitesse du son Techni-
Marmotte, la domoise
La Vie au grand
Le système métrique aux Etats-Unis ?
Journal français du Mexique
ARTS
L'Arbre-à-Fées Paysage
L'Art sans Dieu La Crèche
Madeleine Ozeray Notre Temps
Les constances de la musique française
P. Loyenn
LITTÉRATURE
Le français peut-il servir la paix ?
Le Littéraire

Vaillance canadienne Carret
Le secret de Jorge. Récit Henri Bécho
VARIETES
Le dessin animé français Le Sam
Histoire des cartes à jouer Le Passe-Ten
Babe Ruth et les six orphelins. Sport St
La tuberculose de Chopin. La Garde-mal
Mots croisés — Jeu-test — Concours
Anecdotes.
Par la poste : .25
Par la poste : .30
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Chez J. A. Simard & Cie Limitée



Jacques LARUE, C.A. Robert LAFLEUR

Récemment, à l'assemblée annuelle de J.-A. Simard & Cie Limitée (Café Blue Mountain) MM. Jacques Larue, C.A., et Robert Lafleur furent réélus directeurs de cette maison.

La campagne de la Croix-Rouge

La campagne de souscription nord-américaine de la Croix-Rouge canadienne ainsi que celle de la Croix-Rouge américaine bat son plein. La division de la province de Québec de la Croix-Rouge cana-

l'oeuvre d'avant-postes de la Croix-Rouge comprendra dans un avenir prochain un bateau-clinique pour servir quelque 50,000 personnes isolées des services médicaux dans la côte nord du bas St-Laurent. Aussi la société espère pouvoir ouvrir plus d'avant-postes sur terre et étendre le service de cliniques mobiles, médicales et dentaires, qui

dienne a ouvert la campagne samedi — soit une semaine après le début de la campagne semblable ailleurs. Le délai au Québec est dû au fait qu'un appel local de charité à Montréal n'a pris fin que vendredi.

L'objectif au Québec pour la Croix-Rouge est de 81.000.000, et, dès les dix millions de volontaires frapperont aux portes au nom de 100 succursales de la société

ont tant fait pour les victimes dans l'Abitibi et le Témiscamingue.

Cartes professionnelles

ASSURANCE

HORACE LABRECQUE

dans la province.

Montréal figure au premier rang des unités principales de la Croix-Rouge canadienne.

La Croix-Rouge est en voie d'établir une banque civile nationale de sang gratuit dans tous les hôpitaux du pays. Déjà le dépôt de Colombie canadienne est ouvert.

La Croix-Rouge canadienne a besoin de \$ 85,000,000 au Canada pour maintenir son oeuvre de transfusions, ces avant-postes infirmiers et autres activités. Dans la province de Québec l'on attend même que

COURTIER EN ASSURANCE

Nous invitons les communautés religieuses à se servir de nos services particuliers.

441 St-Francis-Xavier. Montréal.
Tél. Marquette 2383-2384

BREVETS D'INVENTION

Le Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve
d'innovation

10¢
à écrire à
LIBERT FOURNIER

**Variations
sur trois thèmes**

LE THEATRE
par Jean Béraud

LE CINEMA
par Léon Franque

LA MUSIQUE
par Marcel Valois
Volume de 500 pages.
Au comptoir : \$3.00
Par la poste : \$3.15

SERVICE DE LIBRAIRIE
DU "DEVOIR"

266

COMPTABLES

Bélanger, Verner & Viger
Comptables Publics — Vérificateurs
266^e quest. rue Saint-Jacques
PL. 6843 Montréal

Cartes professionnelles

MEDECIN

Électricité médicale Rayons X

Dr Maxime Brisebois

CARON & CARON
Comptables agréés

Edmond Caron, R.A., L.S.C., C.A.
Henri Caron, R.A., L.L.L., L.S.C., C.A.
Barthélemy Masse, L.S.C., C.A.

59, rue St-Jacques
HARBOUR 3635 MONTREAL

Chartré, Samson,
Beausais, Gauthier & Cie

Chartré, Samson,
Beausais, Gauthier & Cie

L.G.M.C. F.R.C.S.C.
De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies générales endocrinologiques
urinaires, digestives, circulatoires
Frontenac 5252 516 Sherbrooke est

AVOCATS

Rés 401 boul. St-Joseph TEL 7609

GYU ROBERT

Comptables Agréés - Chartered Accountants
Marcel Chartier, C.A. Maurice Samson, C.A.
A. E. Beaulieu, C.A. J.-P. Gauthier, C.A.
Alan Côté, C.A. Gérard Marceau, C.A.
Lucien P. Bélair, C.A. Louis Robitaille, C.A.
Jacques Angers, C.A. Dollard Huot, C.A.
Albert Gagnéau, C.A. Rayn. Fortier, C.A.
Jean Lacroix, C.A. Guy Bernard, C.A.
Percy Auier, C.A. H. Bourgoin, C.A.
Roger Roy, C.A.

Montréal Québec Roux

P. A. CAGNON & CIE

AVOCAT
Edifice TRANSPORTATION
 132 ouest, rue Saint-Jacques PL. 5069
 Montréal

P.-A. GAGNON, C.A.
 P.-A. GAGNON, C.A. René Gagnon, C.A.
 Comptables agréés
 Chartered Accountants
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
 159 OUEST, RUE CRAIG
 Tél. HARBour 5850

Anatole VANIER C.R. Guy Vanier, C.R.
VANIER & VANIER
 AVOCATS
 85, ouest, rue SAINT-Jacques

Hurtubise & Richard
 comptable agréé
 LÉON-A. HURTUBISE, C.A.
 1400, rue HURTELL, C.

OPTOMETRISTES-OPTICIENS

J.-A. MESSIER HA. 6941
O.D.
OPTOMETRIE
Spécialité : Examen de la vue -
Ajustement de verres de contact
CHARRON & MESSIER

LÉO-PAUL TROTTIER, o.d.
OPTOMETRISTE et OPTICIEN
1658 est. av. Mont-Royal - FR. 1658

ASSURANCES

*Compagnie
d'Assurance sur la Vie*

di
ps
irs
de

La Sauvègarde
MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, Président

Inauguration officielle de l'Ecole des Arts et Métiers

Bénédiction solennelle, par Son Excellence Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal — Présence du premier ministre, M. Maurice Duplessis — Allocutions

Une activité rare régnait samedi dans et aux environs de l'ancien immeuble de l'Université de Montréal qui a fait place à l'Ecole centrale des Arts et Métiers. Un grand nombre de personnalités civiles et religieuses avaient tenu à assister à la bénédiction solennelle de l'Ecole par S. E. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, et à l'inauguration officielle par les autorités civiles.

La nouvelle Ecole centrale des Arts et Métiers est une institution mixte et bilingue où actuellement quelque 1075 élèves étudient, sous la direction de 50 professeurs, certains métiers non enseignés dans les 36 autres écoles d'arts et métiers.

L'immeuble qui abrite l'Ecole des Arts et Métiers est l'ancien édifice de l'Université de Montréal qui a été acheté par le gouvernement provincial en 1941. A la demande du Secrétaire provincial, le ministre des Travaux publics entreprenait, l'an dernier, la réfection de cette vieille bâtisse, si riche en souvenirs, qui date de 1895.

Le coût de réfection intérieure de l'édifice a été défrayé par une contribution financière égale des gouvernements fédéral et provincial, en vertu d'une entente intergouvernementale qui veut qu'Ontario et Québec se partagent les frais de construction et de réparation de toutes les écoles professionnelles du gouvernement provincial.

Au nombre des métiers enseignés à la nouvelle école, l'on remarque: la boulangerie, la pâtisserie, la confection du vêtement masculin, la couture élémentaire et la haute couture (vêtement féminin), l'horlogerie, l'hôtellerie, la chapellerie, la fabrication de la chaussure, la coiffure pour dames et messieurs ainsi que les soins de beauté.

Depuis déjà six mois des cours sont donnés sur ces différents métiers afin de répondre à la demande pressante des civils et des militaires démobilisés ainsi que des comités paritaires de différents métiers.

La cérémonie d'inauguration a débuté par la bénédiction solennelle de l'édifice par S. E. Mgr Charbonneau, suivie de la visite des classes et ateliers par les nombreux invités d'honneur.

Les élèves de la section d'hôtellerie avaient préparé, sous la direction de M. Napoléon Girard, professeur d'hôtellerie, et M. Paul Monette, professeur de boulangerie et pâtisseries, un succulent déjeuner, qui a été présidé par M. L.-D. Germain, directeur général des Ecoles d'Arts et Métiers et à l'issue duquel Mgr Charbonneau a prononcé une brève allocution.

S. E. Mgr Joseph Charbonneau

L'Archevêque de Montréal, Son Excellence Mgr Charbonneau, après la cérémonie de bénédiction et avoir demandé au Ciel d'écartier tout péril de la maison et d'insuffler à tous les professeurs un haut degré de science, s'est dit "très heureux d'être ici, d'abord pour demander à Dieu de bénir l'Ecole Centrale des Arts et Métiers et les jeunes gens qui se préparent pour l'avenir. "Deuxièmement, dit Son Excellence, je ne pouvais demeurer indifférent à cette initiative du gouvernement de ma province. Je tenais à dire à M. Maurice Duplessis mon merci du cœur pour ce qu'il veut bien faire pour nos jeunes gens. J'espère que l'on montrera ici à nos jeunes gens l'art de bien faire et que l'on enseignera aussi la fierté du travail."

Mgr Charbonneau a ensuite annoncé qu'étant désireux de servir les jeunes, il accordera à l'Ecole les services de deux jeunes prêtres du diocèse.

La manifestation civile

Après le départ de Son Excellence, tous les invités d'honneur étant descendus dans le grand amphithéâtre, des discours ont été prononcés par le premier ministre de la province, M. Maurice-L. Duplessis; le Secrétaire provincial, M. Omer Côté, le ministre du Bien-être social et de la jeunesse, M. Paul Sauvé, et par MM. Edouard Montpetit, directeur général de l'enseignement technique dans la province et Benoît Laberge, i.e., directeur de l'Ecole.

Parmi les invités d'honneur qui avaient pris place sur la tribune officielle on remarquait: MM. Romeo Lorrain, ministre des Travaux publics; J.-H. Delisle, ministre d'Etat; Alphonse Raymond, président du Conseil législatif; Edouard Asselin, leader de la Chambre Haute à Québec; G. B. Foster et Olier Renaud, conseillers législatifs; MM. J.-P. Labarre, surintendant de l'instruction publique; Gustave Poisson, sous-ministre du Bien-être social et de la jeunesse; Jean Langelier, directeur du Service de l'aide à la jeunesse, à Montréal; MM. le Dr J.-F. A. Gatién et C. Côté, députés à Québec; MM. Maximilien Lacombe, P. S.S., curé de la paroisse Saint-Jacques, où se trouve située l'Ecole; M. Hector Beauré, directeur de l'Ecole Technique de Montréal; J.-M. Gauvreau, directeur de l'Ecole du Meuble; Henry-L. Auger, L.-P. Beaudoin, directeur de l'Ecole des Arts Graphiques; Armand Grenier,

directeur de l'Ecole de l'Automobile; MM. McGrath, Tanguay, Dolan et Gingras, directeurs des diverses écoles d'arts et métiers à Montréal; et des représentants des comités paritaires des métiers enseignés à l'Ecole Centrale.

M. Edouard Montpetit

M. Edouard Montpetit, directeur général de l'enseignement technique dans la province, dans une brève allocution, riche de souvenirs, fait revivre le passé de ce vieil immeuble qui, il n'y a pas très longtemps encore, abritait ses bureaux. "Le travail est une peine, dit-il, mais cette peine est associée à l'épargne et celle-ci devient une force dans notre structure économique. L'antiquité et le moyen âge ont reconnu la force du travail artisanal et artistique manuel. Les cathédrales et les grands édifices de l'époque en sont encore des témoins vivants que nous admirons."

"Aujourd'hui, dans notre monde moderne toujours pressé, toujours tendu, le travail manuel, dont les secrets se sont perdus dans les âges, a besoin de l'école, du faisceau des doctrines techniques que réunit l'école que vous inaugurez aujourd'hui. "Le travail répond aux justes aspirations d'un peuple. Il répondra aux nôtres! Un centre comme celui-ci, qui est un lieu de ralliement, peut devenir un puissant organisme de libération et d'indépendance dans les domaines économique et social."

"Nous pouvons être fiers de l'inauguration de cette école qui vient compléter l'œuvre d'éducation et d'entraînement de nos jeunes."

M. Omer Côté

Le secrétaire de la province, M. Omer Côté, qui est aussi député de Saint-Jacques, quartier dans les limites duquel est construite la nouvelle école, a remis officiellement au titulaire du ministère de la Jeunesse et du bien-être social, M. Jean-Paul Sauvé, la direction de l'Ecole Centrale des Arts et Métiers qui sera désormais sous la juridiction de ce ministère.

"La province de Québec a maintenant son université ouvrière, la première au pays, a déclaré M. Côté, et demain, grâce à la nouvelle école, les nôtres prendront leur place au soleil, et, tout en collaborant avec joie à la création de l'unité nationale canadienne, deviendront les maîtres chez eux, parce qu'ils seront en mesure de s'imposer dans toutes les sphères de l'activité."

"Cette école, que nous avons vu surgir de terre pour ainsi dire, formera le goût de nos jeunes aux travaux manuels, tout en leur procurant les données les plus essentielles à les rendre utiles à eux-mêmes et à notre société. Les forces intellectuelles d'un pays sont nécessaires, mais l'artisanat ne doit pas être mis de côté. Cette école était attendue depuis vingt ans. Elle était réclamée par les autorités compétentes de la province, et aujourd'hui, le gouvernement de M. Maurice Duplessis vous l'offre."

"Depuis longtemps et plus encore depuis 1946, le développement de l'enseignement technique dans la province suit la courbe ascendante et surtout dans l'enseignement des Arts et Métiers. Il appartient aux professeurs dont la compétence et le dévouement sont reconnus de développer le goût, cultiver l'originalité et l'initiative de l'élève. Ils ouvrent ainsi des horizons nouveaux à la jeunesse ardente qui attend tout de ceux qui doivent la diriger et la guider. Dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, Québec est encore chef de file", dit en terminant le secrétaire de la province.

M. Maurice Duplessis

Le premier ministre de la province, M. Maurice Duplessis, a décrit quelques-uns des beaux souvenirs qu'évoque en lui sa présence dans ce vieil immeuble où il y a 37 ans il débutait à la Faculté de Droit.

"Hier, continue M. Duplessis, c'était l'enseignement du Droit que l'on pratiquait ici, aujourd'hui c'est l'expression d'un droit, de ce droit que possèdent nos jeunes d'étudier et de faire fructifier leurs talents, quelles que soient les richesses de la famille. C'est le droit qu'ils ont de recevoir l'aide des autorités. Nous voulons tous riches ou pas de toutes les richesses il n'y a pas de plus grandes que l'être humain. L'Ecole des Arts et Métiers a justement l'occasion de mettre en relief le facteur humain."

Dans la province de Québec, nous avons des ressources naturelles énormes. C'est la Providence qui a voulu cela. Il faut les développer et les faire fructifier d'abord et surtout pour le bénéfice de la population de chez nous."

Dans les pays d'Europe, où les richesses naturelles sont beaucoup moindres et la population beaucoup plus considérable on parvient malgré tout à une certaine prospérité, remarque M. Duplessis. Cela est dû, dit-il, au fait que l'on a créé des compétences qui sont parvenues à développer les sous-produits.

Chez nous, nous avons besoin de cet esprit d'initiative et de compétence, de cette compétence qui est le rayonnement du travail consciencieux, de l'assiduité, du désir de bien faire, du talent et du patriotisme qui fait que l'on ne désire pas seulement pour soi, mais aussi pour les siens, pour sa race, pour son pays."

A l'heure actuelle, où la province de Québec est à l'aube d'un développement industriel dont les limites nous sont inconnues, il nous faut avancer, nous perfectionner. Chacun doit mettre à profit ses talents et ses facultés pour le plus grand bien des siens. L'homme, dans la société n'a pas le droit d'oublier son devoir envers cette société.

Commencant

Anniversaire DUPUIS 1947

Occasions "Anniversaire" dans ces offres de petits meubles

GRAND CHOIX DE PETITS MEUBLES A PRIX "ANNIVERSAIRE"

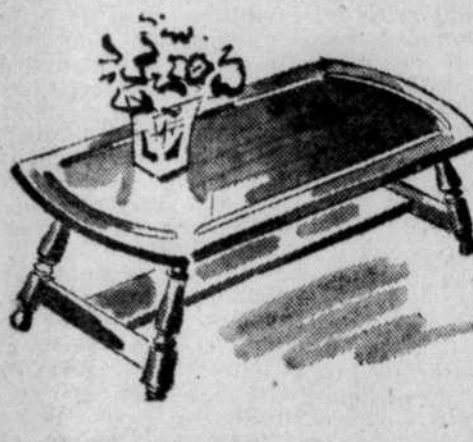


TABLES A LAMPE

Toujours utiles, jolies... en bois solide fini érable rouge, surface repeinte. Diamètre 22 1/2".

11.79

PRIX ANNIVERSAIRE

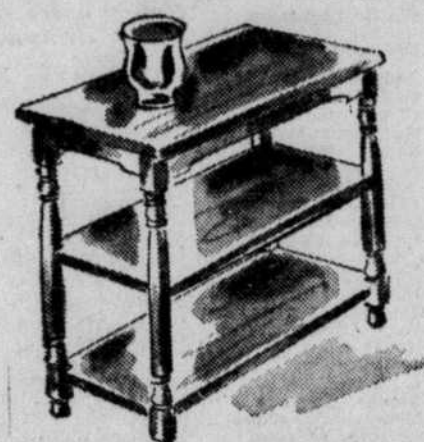


TABLES A CAFE

A placer dans le salon, la chambre-studio — Bois fini érable rouge. Environ: 36" x 18".

11.79

PRIX ANNIVERSAIRE

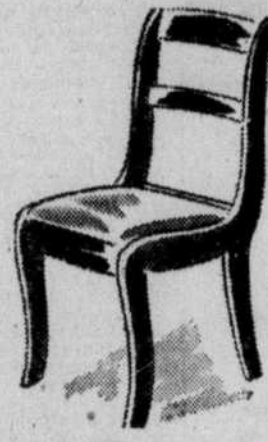


TABLES DE BOUT

Commode, utile cette table au bout d'un sofa près d'un fauteuil. Bois fini érable rouge. Environ: 26" x 13".

11.79

PRIX ANNIVERSAIRE

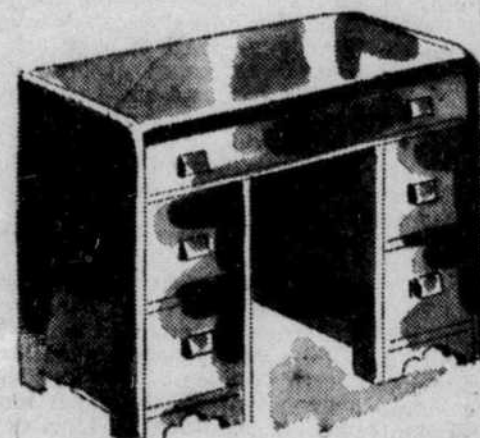


CHAIRES DE STYLE

"Victorienne". Bois franc fini noyer foncé. Largeur totale 18". Siège rembourré couverture reps uni rouge, vert.

9.79

PRIX ANNIVERSAIRE



SECRETAIRES

En bois fini noyer — surface 45 1/2" x 12 1/2". Grand tiroir dans le haut, 2 petits sur chaque côté. Surface: 45 1/2" x 21 1/2".

29.79

PRIX ANNIVERSAIRE



FINI ERABLE ROUGE

BERCEUSE en bois franc fini érable rouge, largeur du siège 17", bien rembourré, couverture crotone grise. Ord. 15.95.

9.79

PRIX ANNIVERSAIRE

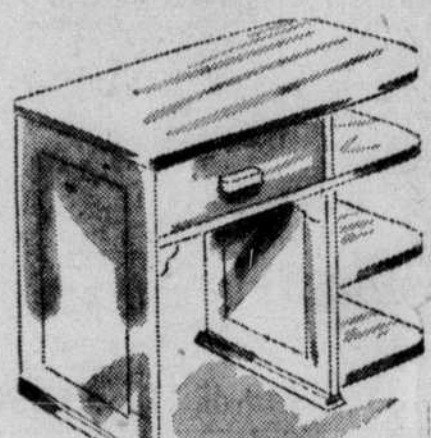


NON PEINTURE

Coiffeuses en bois non peintures, bien acabit. Tiroir au centre, bras pour la jupe qui habillera la coiffeuse. Surface 35" x 17". Non peintures et non ha-

5.79

PRIX ANNIVERSAIRE

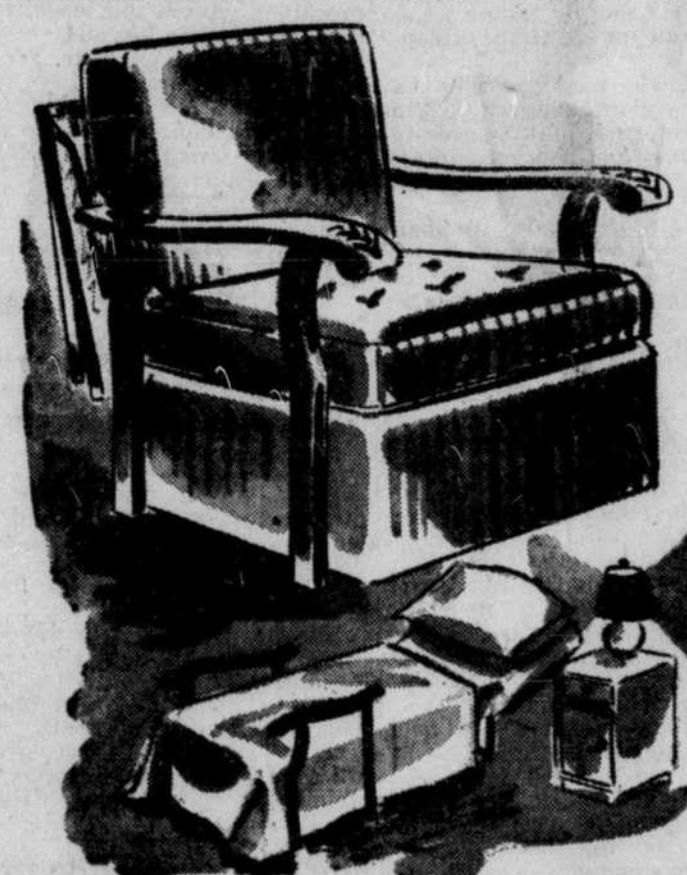


SECRETAIRES

En bois non peintures, fabrication solide, surface bien sablée 29" x 17". Un tiroir, 3 tablettes.

9.79

PRIX ANNIVERSAIRE

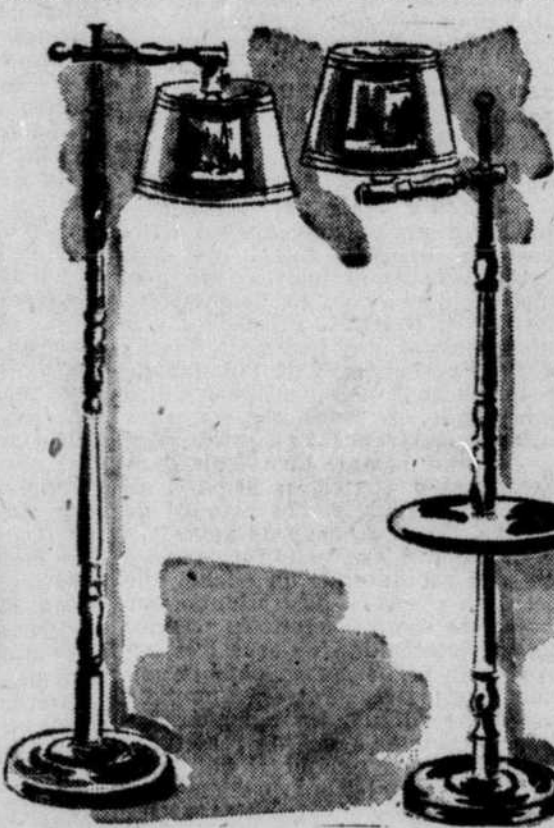


CHAIRES-LITS

Cadre bois franc, bras sculptés fini noyer. Chaise-lit ouvert longueur 6 pieds. Siège, coussins à ressorts. PRIX ANNIVERSAIRE

39.79

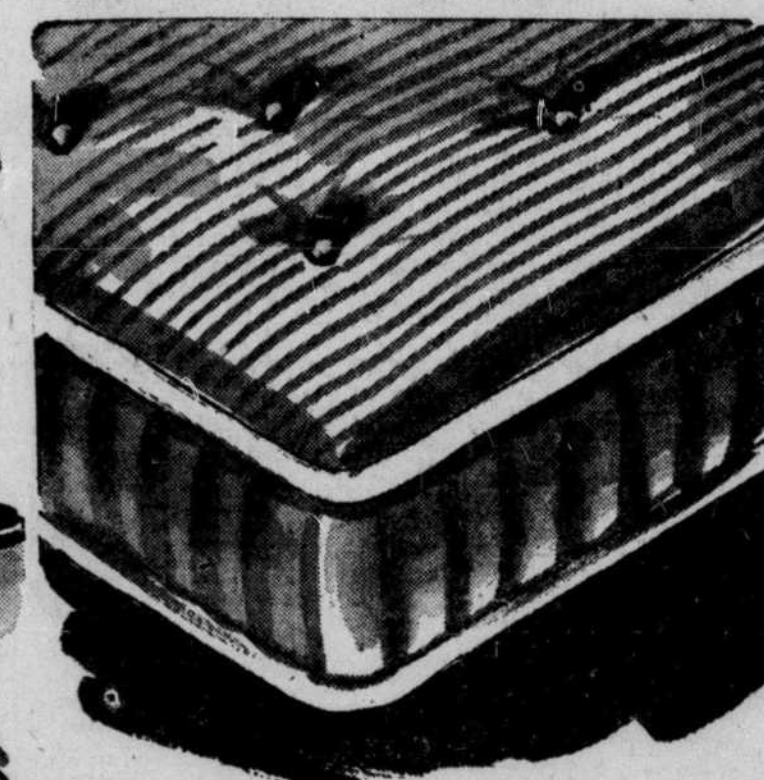
DUPUIS — quatrième étage



LAMPES FINI ERABLE

En bois franc fini érable rouge. Hauteur totale 56", choix de 2 modèles dont un illustré. SANS AMP. POULE avec abat-jour. CHACUNE

8.79



MATELAS A RESSORTS

Couill robuste et rayé. Côtés à poignées et ventillateurs. Lit simple, 3/4 ou double. Prix ord. 31.50.

24.79

DUPUIS — quatrième étage

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL v.-p. et gér. gén.

M. Duplessis continue en disant: "Il n'est rien de plus riche que l'éducation. Vous avez là un capital que vous pouvez faire fructifier tant que vous le désirez. Il n'est pas de valeur comparable à la valeur éducative."

L'Ecole des Arts et Métiers est une initiative excellente, une innovation qui n'est cependant pas suffisante. Il faut que l'élève collabore. On a dit et on répète souvent que notre système éducatif est retardataire et rétrograde. A mon avis, il est aussi bon que n'importe quel système de n'importe quelle province. Mais pour cela faut-il que le professeur reçoive l'appui de ses élèves."

En terminant, M. Duplessis rappelle encore que la province de Québec entre dans une ère de prospérité. Si nous voulons en profiter, garder pour nous nos richesses, il nous faut travailler et travailler ferme, dit-il.

M. J.-Paul Sauvé

Le ministre de la Jeunesse et du bien-être social, M. Paul Sauvé, après avoir rendu hommage à M. Omer Côté pour la magnifique orientation qu'il a donnée à l'enseignement spécialisé dans la province, et à son ancien professeur, M. Montpetit, a ensuite remercié le gouvernement du magnifique don qu'il vient de faire à la jeunesse québécoise.

M. Sauvé souligne ensuite que la jeunesse et particulièrement la jeunesse ouvrière, a été négligée dans le passé. Elle n'a pas reçu, dit-il, l'encouragement auquel elle avait légitimement droit.

de permettre à nos jeunes de prendre les postes de commande dans l'industrie.

M. Sauvé a terminé en parlant des loisirs et de la délinquance juvénile. Il tient tout d'abord à souligner bien clairement son point de vue sur la question des loisirs. "Les loisirs, dit-il, doivent avant tout demeurer une initiative familiale et paroissiale. Il est très dangereux de demander à l'Etat de s'immiscer dans ce domaine. Il faut que l'enfant n'oublie pas son devoir d'obéir à ses parents. Il s'agit là d'une vérité fondamentale. L'Etat doit être plus prudent!"

Le ministre s'est ensuite au problème de la délinquance juvénile et il admet que la situation actuelle est très pénible.

"La situation est particulièrement triste à Montréal et Québec, dit-il. Dans la métropole nous n'avons pas d'institution pour recevoir les jeunes délinquants de langue

anglaise. La Maison de Lorette n'est pas assez grande. A Québec, l'école de réforme devra fermer ses portes à cause des conditions insalubres et les jeunes délinquants sont enfermés à la prison commune. Nous avons donc l'intention de nous attaquer à ce problème le plus tôt possible, a dit le ministre, mais l'on comprendra qu'un jeune ministère comme le nôtre ne peut pas tout accomplir en un seul jour."

Voyage "ad limina" de LL. EE. NN. SS. Robichaud et LeBlanc

Moncton, N.-B., 10. — S. E. Mgr Norbert Robichaud, archevêque de Moncton, annonce qu'il se rendra prochainement à Rome pour ren-

dre visite au Souverain Pontife. Son Excellence fera ce voyage "ad limina" accompagné de S. E. Mgr Camille LeBlanc, évêque de Bathurst.

Leurs Excellences s'embarqueront à bord de l'*Aquitania*, à Halifax, le 12 avril prochain. Après leur séjour à Rome, ils visiteront aussi la France et seront de retour vers le 15 juin.

Un voyage "ad limina" est celui que tous les évêques de l'univers sont tenus de faire à Rome, à tous les cinq ans, pour rendre compte de leur administration. Le monde catholique est divisé en cinq grandes régions sous ce rapport, et chaque année, les évêques d'une telle région sont spécialement invités à faire ce voyage. L'année 1947 est pour les évêques canadiens. Rome accorde parfois la permission de retarder ce voyage à tous les dix ans, mais jamais plus.

NEW-YORK
PARADE de PAQUES
sous la direction d'un guide bilingue d'expérience
ATLANTIC CITY
(léger supplément)
"Organisation soignée"
TRAIN et AUTOBUS
\$34.70 - \$36.25 - \$38.70 etc.
Départ 3 avril, 10 hrs p.m. Gare Windsor, retour 8 avril, 8.20 a.m.
Transport wagons spéciaux, sièges réservés
L'Ass. VOYAGES HISTORIQUES
Devise: "S'instruire en voyageant!"
5302, av. du Parc B. — MONTREAL
Tél. CA. 0795



Le célèbre endroit de villégiature à Blackpool présente l'aspect suivant à la suite d'une vague de froid et les tempêtes de neige qui se sont abattues sur la Grande-Bretagne, cet hiver

Adoptés
Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de J. A. DÉSAY,
(Limitée)
Qualité supérieure
Montréal